



PROGRAMME D'APPUI A LA GESTION CONCERTEE DES AIRES
PROTEGEES ET ECOSYSTEMES FRAGILES DU TCHAD (APEF)

GRAND ECOSYSTEME FONCTIONNEL DE ZAKOUMA (GEFZ)



RAPPORT NARRATIF INTERMÉDIAIRE N° 3

Période : 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

UTG/GEFZ

Tableau 1. Liste des acronymes utilisés dans le rapport

| | |
|-------------|---|
| ACN | Association Chasse et Nature |
| ADAC | Autorité de l'Aviation Civile |
| AGR | Activité Génératrice de Revenus |
| AJDDG | Association des Jeunes pour le Développement du Dar Goula |
| AP | Aire Protégée |
| APEF | Appui aux Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles (Programme) |
| APN | African Parks Networks |
| ATN | Agence Tchad Nature |
| LAB | Lutte anti braconnage |
| ATPE | Association Tchadienne pour la Protection de l'Environnement |
| AVIZOP | Association villageoise de la Zone Périphérique |
| 3 C | Trois camp |
| CA | Conseil d'Administration |
| CG | Conseil de Gouvernance |
| CITES | Convention Internationale pour les espèces menacées d'extinction |
| CHE | Conflits Hommes-Eléphants |
| CHF | Conflits Hommes-Faune |
| CT | Comité Technique |
| CIM | Comité Interministériel |
| CPA | Comité Provincial d'Action |
| CURESS I,II | Conservation et Utilisation Rationnelle des Ecosystèmes Soudano-Sahéliens I et II |
| DCFAP | Direction de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées |
| DGRTFFP | Direction Générale Technique des Ressources forestières, fauniques et de la Pêche |
| DC | Domaine de Chasse |
| DGM | Direction Générale du Ministère |
| EE | Education environnementale |
| FTA | Equipe Technique d'Appui |
| FED | Fonds Européen de Développement |
| GC | Gestion communautaire |
| GEFZ | Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma |
| GC-DD | Gestion communautaire – Développement durable |
| GIP | Groupement d'intérêt Public |
| GNNT | Garde Nationale et Nomade du Tchad |
| GGP/ZP | Groupement des Guides Professionnels de la ZP |
| GT | Gestion Touristique |
| IOV | Indicateur objectivement vérifiable |
| MEP | Ministère de l'Environnement, de l'Eau et des Pêches |
| MDTCA | Ministère du développement touristique de la culture et de l'artisanat |
| IMET | Integrated Management Enhance Tools |
| NH | Nombre d'hommes |

| | |
|--------|---|
| NHJP | Nombre d'hommes-jour patrouille |
| NP | Nombre de patrouille |
| OS | Objectif stratégique |
| PAON | Projet d'Appui à l'Ordonnateur National |
| PDT | Plan de développement touristique |
| PEE | Programme d'Education Environnementale |
| PNZ | Parc National de Zakouma |
| PNSM | Parc National de Siniaka Minia |
| PTBA | Plan de travail et budget annuel |
| PR | Présidence de la République |
| PAG | Plan d'aménagement et de gestion |
| PASTOR | Programme d'appui au système d'élevage |
| PAQ | Plan d'affaires quinquennal |
| PPP | Partenariat Public-Privé |
| RNCE | Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi |
| UF | Union Faitière |
| UTG | Unité Technique de Gestion |
| UI | Unité d'Intervention rapide |
| UICN | Union Internationale pour la Conservation de la nature |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Culture et la Science |
| ZGC | Zone de gestion concertée |
| ZP | Zone périphérique |

Liste des tableaux

Tableau 1 Liste des acronymes utilisés dans le rapport 2

Tableau 2 description des différents scenarios, Zone Daguela 26

Tableau 3 Description des scenarios zone sud-est PNSM..... 28

Tableau 4 description des scenarios sur le canton Melfi..... 30

Tableau 5 Description des scenarios sur le canton Korbol..... 32

Tableau 6 Nombre d’employés par département..... 36

Tableau 7 Engins et Camions 38

Tableau 8 Véhicules 38

Tableau 9 Position des radios HF et VHF 46

Tableau 10 Efforts de patrouille (1^{er} janvier au 31 décembre 2020) dans le GEFZ 47

Tableau 11 Nombre de délinquants interpellés en fonction du type de délit/infraction 48

Tableau 12 Nombre de délinquants condamnés et de libérés par type d’infraction 48

Tableau 13 Dynamique des espèces phares de 1986 à 2018 49

Tableau 14 Efforts de capture photographique et identification des grands carnivores au PNZ..... 61

Tableau 15 Nombre de plants cultivés pour l’effort de replant à Zakouma 65

Tableau 16 Feuille de route du projet de translocation des rhinocéros-Phase II 67

Tableau 17 Nombre total de visiteur en 2019-2020 69

Tableau 18 Type de clientèle au Parc national de Zakouma en 2020 70

Tableau 19 Comparatif du taux d’occupation de 2017 à 2020 71

Tableau 20 Comparatif du type de visiteur 72

Tableau 21 Taux d’occupation de C. Nomade 73

Tableau 22 Bilan financier des camps Tinga et Nomade 75

Tableau 23 Montant des sous-projets (AGR et autres) en faveur des groupements en 2020 financés par la SOS-Grant 79

Tableau 24 Missions spécifiques..... 83

Tableau 25 Récapitulatif des coûts engagés en 2020 85

Tableau 26 Nombre de visiteurs par genre et par groupe cible 86

Tableau 27 Dépenses relatives à l’EE 87

Tableau 28 Liste des marchés de plus de 60,000EUR 109

Liste des figures

Figure 1 diagramme de l’évaluation de l’efficacité de gestion de 2018 13

Figure 2 carte des corridors et du GEFZ **Errore. Il segnalibro non è definito.**

Figure 3 Origine ethnique des personnes enquêtées (RFSM) 20

Figure 4 résultats de l’enquête socio-économique sur les attentes des riverains de la RFSM 24

Figure 5 résultats de l’enquête socio-économique sur les craintes des riverains de la RFSM 24

Figure 6 Organigramme mis à jour 37

Figure 7 nationalité des visiteurs du PNZ 70

Figure 8 Comparatif du nombre de nuitée par client de 2017 à 2020 72

Figure 9 Nationalité des visiteurs accueillis à tinga en 2020 73

Figure 10 Comparatif du nombre des nuitées de 2016 à 2020 74

Figure 11 Nationalités des visiteurs de l’année 2020..... 75

Figure 12 Graphique du bilan de la campagne 2020..... 87

Figure 13 Comparaison du nombre de visiteurs sur Camp Salamat/Camp Dari au fil des années 87

Figure 14 étapes d’élaboration du Plan-cadre 90

Figure 15 calendrier d’élaboration initiale du plan-cadre 91

Figure 16 Coordinateur AJDDG durant une réunion locale..... 93

Figure 17 Signature de la convention cadre APN-PASTOR..... 93

Liste des cartes

Carte 1 GEFZ et ses corridors **Errore. Il segnalibro non è definito.**

Carte 2 démographie des villages adjacents de Siniaka Minia..... 20

Carte 3 Zones agricoles et ressources RFSM..... **Errore. Il segnalibro non è definito.**

Carte 4 Mouarals RFSM..... **Errore. Il segnalibro non è definito.**

| | |
|---|-----------|
| Carte 5 Vue générale des différents scénarios et des demandes des communautés | 25 |
| Carte 6 Scénarios - zoom sur la zone de Daguela (haut : noms des sites, bas, type de ressource)..... | 27 |
| Carte 7 – Zoom sur les scénarios zone sud est | 30 |
| Cartes 8 Zoom sur les scénarios du canton Melfi..... | 31 |
| Carte 9 Zoom des scénarios sur le canton Korbol..... | 32 |
| Carte 10 Mouvement des éléphants..... | 50 |
| Carte 11 Mouvements historiques entre 2011- 2020..... | 51 |
| Carte 12 Colliers éléphants et traces de patrouille LAB | 53 |
| <i>Carte 13 Colliers éléphants et survols LAB</i> | <i>54</i> |
| Carte 14 Domaines vitaux des lions à collier pendant la saison sèche (février à mai ; dessin plein) et pendant la saison des pluies (mai à octobre ; dessin en pointillés)..... | 59 |
| Carte 15 Détection du lion par caméra-trap dans le PNZ..... | 61 |
| Carte 16 Détection du Léopard par caméra-trap dans le PNZ..... | 62 |
| Carte 17 Détection du guépard par caméra-trap dans le PNZ | 62 |
| Carte 18 Détection de la hyène tachetée par caméra-trap dans le PNZ..... | 63 |
| Carte 19 Localisation des placettes habitat dans le PNZ..... | 64 |

Table des matières

| | |
|---|----|
| 1. Description | 8 |
| 2. Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'action | 8 |
| 2.1. Résumé de l'action..... | 9 |
| 2.2 Résultats et activités | 15 |
| Extrant 1 : Le modèle du « Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma » (GEFZ) est formellement établi d'un point de vue statutaire, juridique et institutionnel, reconnu aux niveaux national et international, et des mécanismes de financement durable établis..... | 15 |
| Activité 1.1- Etablir et/ou mettre à jour les Accords entre les différentes parties prenantes..... | 16 |
| Activité 1.2- Faire évoluer les statuts juridiques des aires protégées du GEFZ..... | 18 |
| Activité 1.3-Faciliter l'identification des mécanismes de financement durables du GEFZ..... | 34 |
| Extrant 2 : L'intégrité écologique du GEFZ est préservée et sa valeur biologique augmentée par une gestion efficace de l'espace et des ressources naturelles | 34 |
| Activité 2.1- Mettre en place la structure et les moyens techniques, administratifs, financiers et ressources humaines adéquats pour le développement du GEFZ..... | 35 |
| Activité 2.2-Maintenir en l'état et créer des infrastructures, acquérir les matériels nécessaires à une gestion optimale du GEFZ..... | 38 |
| Activité 2.3-Renforcer les communications et le renseignement dans le GEFZ | 44 |
| Activité 2.4- Développer le réseau des radios communautaires à l'échelle du GEFZ. | 45 |
| Activité 2.5- Renforcer la surveillance et l'application de la loi dans le GEFZ | 46 |
| Activité 2.6-Développer un système de monitoring de la biodiversité dans le GEFZ. | 48 |
| Activité 2.7- Développer un programme de réintroduction d'espèces phares disparues | 66 |
| Extrant 3 : Les parties prenantes dans l'aménagement et la valorisation du GEFZ bénéficient des effets directs et indirects de la conservation | 68 |
| Activité 3.1. Accroître les revenus touristiques | 68 |
| Activité 3.2-Développer un mécanisme de fiscalité décentralisée au bénéfice des communautés locales du GEFZ..... | 76 |
| Activité 3.3- Diversifier l'offre touristique | 76 |
| Activité 3.4- Valoriser la conservation des écosystèmes du GEFZ | 78 |
| Extrant 4 : Les communautés vivant dans le GEFZ sont sensibilisées sur la nécessité de conserver, gérer et mettre en valeur durablement leur environnement naturel | 81 |
| Activité 4.1. Développer et animer le soutien des populations locales à la conservation | 82 |
| Activité 4.2. Appuyer l'éducation des élèves des villages du GEFZ | 85 |
| Activité 4.3. Renforcer le système d'éducation environnementale du GEFZ..... | 85 |
| Extrant 5 : Les risques de conflictualités liés à la gestion des ressources naturelles dans le GEFZ sont réduits, une coexistence apaisée est établie et durable | 88 |

| | |
|--|-----|
| Activité 5.1. Mener une étude sur l'évolution des modes d'occupation de l'espace et d'utilisation des ressources naturelles par les communautés sédentaires et nomades du GEFZ..... | 89 |
| Activité 5.2. Finaliser, valider et mettre en œuvre le Plan d'Utilisation des Terres du GEFZ..... | 89 |
| Activité 5.3. Passer des conventions locales avec les communautés pour la gestion de l'espace et des ressources naturelles du GEFZ | 92 |
| Activité 5.4. Proposer et mettre en œuvre des solutions techniques pour réduire les conflits-hommes-faune au sein du GEFZ..... | 94 |
| Activité 5.5. Appuyer la politique gouvernementale de relocalisation du village de Bône | 95 |
| 2.3 Matrice-cadre logique à jour | 96 |
| Annexe C - Matrice-cadre logique – Appel à proposition n° EuropeAid/138-910/ID/ACT/TD – APEF | 102 |
| <Veillez énumérer tous les marchés (travaux, fournitures, services) de plus de 60 000 EUR attribués pour la mise en œuvre de l'action pendant la période de référence, en indiquant, pour chacun d'eux, le montant, le nom du titulaire et en fournissant une brève description de la manière dont il a été sélectionné.>..... | 109 |
| 2.4 Veillez fournir un plan d'action mis à jour pour les futures activités du projet..... | 110 |
| 3. Bénéficiaires/entités affiliées et autre coopération..... | 118 |
| 3.1 Comment évaluez-vous les relations entre les bénéficiaires/entités affiliées de ce contrat de subvention (c.-à-d. ceux qui ont signé le mandat du coordinateur ou la déclaration des entités affiliées) ? Veillez fournir des informations spécifiques pour chaque bénéficiaire/entité affiliée..... | 118 |
| 3.2 Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités publiques dans les pays de l'action ? Comment ces relations sont-elles affecté l'action ? | 119 |
| 3.3 Le cas échéant, décrivez vos relations avec toute autre organisation prenant part à la mise en œuvre de l'action : | 121 |
| 3.4 Le cas échéant, décrivez les liens et les synergies que vous avez mis en place avec d'autres actions..... | 122 |
| 3.5 Si votre organisation a reçu précédemment d'autres subventions de l'UE ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible, dans quelle mesure cette action a-t-elle pu renforcer/compléter la/les précédente(s) ? (Énumérez toutes les subventions antérieures de l'UE pertinentes). | 122 |
| 4. Visibilité..... | 122 |
| 4.1 Comment la visibilité de la contribution de l'UE est-elle assurée dans l'action ?..... | 123 |
| Annexe 1 : Arrêté n° 008/PR/MEP/DGM/DGTRFFP/DCFAP/2020 portant mise en place de l'ETA..... | 127 |

1. Description

- 1.1 **Nom du coordonateur du contrat de subvention** : African Parks Network (APN). Centurian Building, The Oval Bryanston East, Sandton
PO Box 2336, Lonehill, 2062-South Africa
- 1.2 **Nom et fonction de la personne de contact** : Mr. Baudouin Michel, Directeur des Opérations d'APN- baudouinm@african-parks.org
Remplacé par Pierre-Armand Roulet
Directeur Régional – Tchad
pierrearmandr@africanparks.org
Tel : + 235 68 50 58 84
- 1.3 **Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'/des entité(s) affiliée(s) de l'action** : APN (avec quatre structures associées : ATPE, AJDDG, ACN et UF/AVIZOP) et le Ministère de l'Environnement et de la Pêche
- 1.4 **Intitulé de l'action** : Développement et mise en œuvre d'un modèle de conservation concerté du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ)
- 1.5 **Numéro du contrat** : FED/2017/389-487
- 1.6 **Date de début et date de fin de la période de référence** : 28 septembre 2017 – 28 avril 2022 – Durée : 55 mois
- 1.7 **Pays ou région(s) cible(s)** : Tchad, régions du Salamat, du Guera et du Moyen-Chari, Parc National de Zakouma, Réserve de Faune Barh-Salamat, Réserve de Faune Siniaka-Minia, Domaine de chasse Melfi-Roukoum, corridors de migration des grands mammifères sauvages
- 1.8 **Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles¹ (si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes) :**
Groupes cibles : Les administrations en charge des Aires Protégées ainsi que le personnel du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma
Bénéficiaires finaux : Populations des 3 régions concernées par le GEFZ
- 1.9 **Pays dans le(s)quel(s) les activités sont réalisées (si différent du point 1.7) :**
République du Tchad

2. Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'action

Les activités rapportées en année 3 de l'action concernent la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

¹ Les « groupes cibles » sont les groupes/entités pour lesquels le projet aura eu un apport direct et positif au niveau de l'objectif du projet, et les « bénéficiaires finaux » sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur en général.

2.1. Résumé de l'action

La présente Action s'inscrit dans le cadre de la Convention de Financement n° TD/FED/039-048 signée le 11/04/2017, mettant en place le « Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles du Tchad (APEF) », dont l'objectif global est de « Promouvoir la conservation durable et concertée de la faune sauvage, de la biodiversité et du patrimoine du Tchad au bénéfice des populations », et l'objectif spécifique de « Promouvoir la gestion concertée des aires protégées et écosystèmes fragiles du Tchad ».

En résumé, l'avenir du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma relève des enjeux suivants :

- Elargir la démarche de conservation à un complexe d'espaces vitaux et interdépendants (GEFZ) en intégrant d'une part le rôle des communautés locales, et d'autre part les possibilités de réintroduction d'espèces disparues et de repeuplement des aires adjacentes ;
- Passer d'une démarche d'opposition centre/périphérie à une démarche d'intégration territoriale du PNZ et des domaines vitaux de la grande faune dans le développement des territoires régionaux ; c'est-à-dire mettre en application le Plan d'Utilisation des Terres (PUT)/domaines vitaux des éléphants et grands mammifères avec une approche de développement territorial à une échelle régionale ;
- Mettre en œuvre les dispositifs concrets de durabilité financière du GEFZ dans un contexte de gouvernance locale et régionale améliorée.

Pour rappel, l'objectif global de cette Action est de « Contribuer à la protection, la gestion concertée et la mise en valeur durables des Aires Protégées du Tchad, au bénéfice des populations locales ».

L'objectif spécifique de l'Action est de : « Contribuer à la protection et la valorisation de la biodiversité du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ), par une approche d'aménagement territorial et de gestion durable, améliorée et concertée de l'espace et des ressources naturelles, au bénéfice des communautés locales »

A ce jour, les degrés de réalisation des indicateurs de cet objectif spécifique sont les suivants :

| Indicateur –OS | Valeur à la fin d Etat des indicateurs | |
|---|---|--|
| IOV –OS1 : Analyse IMET/Biopama | 1. Valeur IMET/Biopama | Efficacité de gestion analysée en juin 2018 par le formulaire IMET-Biopama 2 reflète le niveau d'indicateur suivant : contexte (50,1%) ; planification (65,2%), intrants (77,4%) ; processus (61,4%) ; résultats (89,6%) et les effets/impacts (76,5%). |
| IOV –OS2 : Population espèces phares (Eléphants, Girafes, Damalisques, Guépards, Lycaon) | 2. Augmentation populations espèces phares : ≥ 15-20% Eléphants, ≥ 5-10% Girafes, Damalisques, ≥ Guépardx2, Lycaons (meutes stabilisées à demeure | Les effectifs des grands mammifères en 2020 sont supérieurs à ceux de 2018 : Eléphant > à 559 ; Buffle > à 12 000 ; Girafe > à 1233 ; Hypotrague > à 719 ; Damalisque > à 1904 ; Bubale > à 3475 ; Cob défassa > à 1874 ; Autruche > à 288 . Nombreux grands carnivores (lion, léopard, guépard) identifiés |

par les caméras traps attestant l'abondance des proies.

| | | |
|--|--|---|
| IOV –OS3 : Nombre de conventions (définies selon PUT) signées avec pasteurs et autres usagers et respectées | 3. Au moins 20 conventions (définies selon PUT révisé) signées avec pasteurs et autres usagers et respectées | Le nombre de conventions est passé de 11 (2016-2017), à 15 en 2018, à 19 en 2019 et à 20 en 2020 |
| IOV –OS4 : Apport du GEFZ à l'économie locale (€/an) | X euros/an (valeur à définir au démarrage de l'Action) apportés à l'économie locale | Plus d'un million d'euros sont injectés par an dans l'économie locale (masse salariale, montants des divers contrats) |

La situation des indicateurs IOV-OS1 et IOV-OS2 en 2020 est nettement meilleure à celle de 2019. Par faute d'évaluation en 2020, bien que les constats de terrain nous confirment leur tendance croissante, les mêmes indicateurs affichés en année 1 et 2 sont considérés en année 3 à cause des raisons suivantes :

- a) Concernant l'IOV-OS1, par faute d'évaluation de l'efficacité de gestion à l'aide de l'outil IMET en année 3, les mêmes indicateurs décrivant la situation de référence de 2018 sont considérés. L'évaluation sera menée à mi-parcours (2021) et des nouveaux indicateurs reflétant la situation pourront être affichés dans le rapport intermédiaire 4.
- b) Concernant l'IOV-OS2, notre système de monitoring des grands mammifères a prévu un inventaire biennal (tous les deux ans). Les indicateurs parus dans le rapport 1 sont ceux de mars-avril 2018. Au titre du plan d'action 2020, un inventaire a été planifié pour mars-avril 2020. L'activité a été reportée pour l'année 2021 pour cause des perturbations dues à la pandémie du COVID -19. Les nouveaux indicateurs ne pourront être affichés dans le rapport intermédiaire 4 qu'après la réalisation dudit inventaire.

Le résumé exécutif présenté de manière synthétique en année 3 de l'action en lien avec les résultats attendus est :

| N° | Départements | Resultats attendus | Résultats atteints |
|----|---|---|---|
| 1 | Conservation, recherche et gestion de l'habitat | <i>Extrant 2 : L'intégrité écologique du GEFZ est préservée et sa valeur biologique</i> | <ul style="list-style-type: none"> Stabilité et croissance de grands mammifères et le nombre d'éléphants est supérieur à 600 individus d'après les observations confirmant la présence de nombreux éléphants observés dans les troupeaux en 2020 – |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | <i>augmentée par une gestion efficace de l'espace et des ressources naturelle</i> | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du dispositif de monitoring des éléphants par 5 nouveaux colliers satellites et extension du système de monitoring à la girafe, classée en annexe II de la CITES en août 2019 et au lions ; • Poursuite de la mise en œuvre des trois protocoles spécifiques de recherche sur les éléphants, les girafes et les lions du GEFZ ; • Recensement des grands carnivores (Lion, Panthère, Guépard, Lycaon et Hyène) à l'échelle du GEFZ et installation de 126 cameras Traps dans le PNZ et à dans la RFSM- Traitements des données en cours concernant l'identification des lions, leur nombre et leur distribution spatiale. |
| 2 | Application de la loi et de la lutte anti braconnage | | <ul style="list-style-type: none"> • Zéro éléphant braconné en 2020 dans le GEFZ; • 21 898 nombre d'hommes-Jour Patrouille (NHJP) pour 462 patrouilles - Meilleure couverture de l'espace; • 97 incidents/interpellations donnant lieu à 59 arrestations pour lesquelles sont confirmés 38 libérations suite à une transaction et 21 cas de condamnations.. |
| 3 | Gestion du GEFZ et développement des infrastructures | | <ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de deux avions (CESNA 182 et un Savannah), de 10 Toyota pour la LAB (RFSM et PNZ) et le tourisme, 2 autres voitures pour la LAB (PNZ), d'une niveleuse (RFSM) et de deux tracteurs équipés ; • Constructions de nouveaux bureaux, des logements, d'un 2^{ème} camp de passage (PNZ) et réhabilitation des deux anciens bâtiments ; • Renforcement de l'unique entrée principale au quartier général du PNZ par la construction de la maison pour gardien ; • Ouverture des centaines de km de pistes dans la RFSM et au PNZ – Construction de 32 bornes de signalisation - |
| 4 | Administration, ressources humaines et finance | | <ul style="list-style-type: none"> • Validation des rapports d'audit et narratif de l'année 2 de l'action – Audit du système de contrôle interne ; |

| | | | |
|---|--|--|--|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> • Validation d'un nouveau règlement intérieur ; • Renforcement des capacités du personnel par des formations. |
| 5 | Tourisme et génération des revenus | <p><i>Extrant 3 : Les parties prenantes dans l'aménagement et la valorisation du GEFZ bénéficient des effets directs et indirects de la conservation</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> • 2724 touristes ont visité le parc en 2020 contre 5323 en 2019 et 4717 en 2018, soit une baisse 48,82% ; • Taux d'occupation Tinga : 19,1% en 2016- 2017 ; 20,3% en 2017-2018 et 25,97 % en 2018-2019, 23,94% en 2019-2020, soit une baisse d'environ 2% par rapport à la campagne 2018-2019 ; Camp Nomade : 55, 26 % en 2016-2017 ; 70,12% en 2017-2018 ; et 65, 5% en 2018-2019, 0 en 2019- 2020 (Camp fermé en raison du COVID 19) ; • Nuitées par client Tinga : 3,2 en 2016-2017 ; 2,66 en 2017-2018 ; et 3,68 en 2018-2019, 3,81 en 2019-2020, soit une augmentation 0,13 par rapport à 2018-2019. Camp nomade : 11,05 en 2017-2018 contre 6,72 en 2018-2019, 0 en 2019-2020 ((Camp fermé en raison du COVID 19) • Stratégie touristique maintenue sur les 3 C (DARI, Tinga et Nomade). Bénéfice généré de l'ordre de 138 118 \$, soit environ 9,8% du budget annuel du PNZ de l'ordre 2 millions d'euros. |
| | | | • |
| 6 | Gestion communautaire et développement durable | <p><i>Extrant 4 : Les communautés vivant dans le GEFZ sont sensibilisées sur la nécessité de conserver, gérer et mettre en valeur durablement leur environnement naturel</i></p> <p><i>Extrant 5 : Les risques de conflictualités liés à la gestion des ressources</i></p> | <p>Globalement le nombre d'élèves du primaire et du collège de la ZP est passé de 1313 en 2017-2018 à 1776 en 2018-2019 à 1842 en 2019-2020, soit une augmentation de 3,71%.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de garçons est passé de 1143 en 2018-2019 à 1208 en 2019-2020, soit une augmentation 5,68%. Le nombre des filles est resté sensiblement égal (633 en 2018-2019 à 634 en 2019-2020) • 40 visites éducatives organisées dans le cadre du PEE au profit 1311 personnes, soit 26,22% sur les 5000 prévus par an ; • 15 092 500 FCFA au titre de l'appui à la mise en œuvre du PEE et 49 925 021 au titre de l'appui au secteur éducatif : |

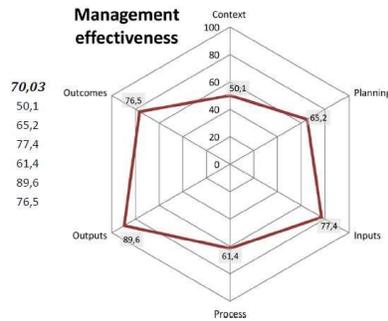
| | | | |
|--|--|--|--|
| | | <p><i>naturelles dans le GEFZ sont réduits, une coexistence apaisée est établie et durable</i></p> | <ul style="list-style-type: none">• Remise en état des ruches pour atténuer les CHF/CHE autour du périmètre agricole de Goz Djarat• Appui du MEP par l'organisation de deux missions à Bône au titre de la mise en œuvre du décret n° 0867/PR/MEEP/2019 portant modification du Décret N°86 T/EFC du 07 mai 1963 créant le Parc National de Zakouma ;• Appui du MEP à l'organisation des réunions et mission de l'équipe technique d'appui (ETA) ;• |
|--|--|--|--|

L'année 2020 a été marquée par les événements ci-après :

- (i) L'arrêt précoce de la campagne touristique à cause des mesures gouvernementales prises dans le cadre de lutte contre la pandémie du COVID-19 avec comme impact la baisse de revenus et ses conséquences sur l'exécution du PTBA 2020,
- (ii) L'avancée remarquable dans le processus de création du PNSM, de révision des limites de la RFBS et d'élaboration du plan-cadre du GEFZ notamment par la réalisation des enquêtes socioéconomiques,
- (iii) La mise en place de l'ETA par arrêté n° 008/PR/MEP/DGM/DGTRFFP/DCFAP/2020 du 22 octobre 2020,
- (iv) la réalisation des ateliers provinciaux de validation de la démarche rédactionnelle du PUT/GEFZ,
- (v) l'attribution directe d'une partie de la subvention pour la ZP à APN
- (vi) La visite officielle du Maréchal du Tchad en décembre 2020 dont la portée s'est illustrée par des orientations et directives concernant le succès du PPP, la possibilité d'ouvrir l'exploitation touristique à un concessionnaire pour mieux vendre le PNZ, le développement d'une stratégie pour faire connaître Zakouma sur le plan local, national et international,
- (vii) Le soutien au développement du PNSM et au vaste programme de translocation des espèces du PNZ vers d'autres AP du pays,
- (viii) Des discussions sur la révision de l'Accord normalement prévue en décembre 2022, la partie gouvernementale ayant exprimé la demande de révision avant cette date prévue.

A défaut d'une évaluation actualisée de l'efficacité de gestion de l'AP à travers l'outil IMET/Biopama, les renseignements prouvés par l'évaluation de juin 2018 montrée par le diagramme ci-dessous restent valables bien que la situation des indicateurs semble meilleure aujourd'hui. En effet, une analyse qualitative des populations des espèces majeures semble montrer une augmentation des effectifs (sans chiffre précis en 2020) et très peu d'actes de braconnages ont été relevés. Par ailleurs, les efforts de structuration et adéquation des processus et planification des moyens et équipes, ainsi que d'autres efforts allant dans le sens d'une amélioration de l'efficacité de gestion font penser que l'indice IMET aura augmenté.

Figure 1 diagramme de l'évaluation de l'efficacité de gestion de 2018



La présente action a aussi servi de cadre pour certains philanthropes d’accompagner la mise en œuvre de la subvention par leurs contributions multiformes. Les apports des autres bailleurs au cours de l’année 2020 se sont illustrés par :

- L’achat d’une trentaine de colliers télémétriques à poser sur des éléphants, des lions et des girafes avec l’appui des Fondations Lion Recovery, Girafe Conservation et du Fond Africain pour les éléphants ;
- La mise à disposition des moyens pour l’achat des munitions, la préparation de la logistique et la mobilisation des formateurs pour renforcer la capacité des gardes en 2021 ; En effet, **la Fondation SEGRE a accordé des moyens financiers pour l’acquisition des munitions indispensables à la formation des gardes. Au passage du Maréchal du Tchad, le Président Idriss Déby ITNO le 10 décembre 2020 au Parc National de Zakouma, la problématique des munitions avait été abordée. Une semaine plus tard, la Direction Générale de la Réserve Stratégique (DGRS) sur instruction de la Présidence de la République, avait facilité l’acquisition et le transport des munitions à Zakouma, dix-sept millions cinq cent milles (17,5 millions) de FCFA ont été mis à disposition de la DGRS pour la fourniture de 25 000 cartouches sollicitées par l’UTG/GEFZ.**
- L’acquisition d’un Savannah dédié au suivi des éléphants sur fonds mis à disposition AEF.
- La mise à disposition de ressources financières par Save our Species Grant² – IUCN de 100. 000 EUR pour faciliter l’achat du matériel utile au développement de AGR (miel et maraichage) et d’une action d’économie d’énergie en faveur des groupements de la ZP, la mobilisation de l’expert en éducation environnementale, le paiement du salaire de six animateurs sur un an, la mise en œuvre d’un contrat de prestation avec la troupe théâtrale « Zakouma culture » dans le cadre de la sensibilisation, etc.

² Les activités financées par la Save-Our-Species IUCN Grant seront mentionnées explicitement dans le présent rapport mais ne font pas partie des cofinancements.

2.2 Résultats et activités

Extrant 1 : Le modèle du « Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma » (GEFZ) est formellement établi d'un point de vue statutaire, juridique et institutionnel, reconnu aux niveaux national et international, et des mécanismes de financement durable établis

Les degrés de réalisation des indicateurs de ce résultat sont les suivants :

| Indicateurs –Résultat 1 | Valeur à la fin de l'action | Etat des indicateurs en 2020 |
|---|--|--|
| IOV 1.1 : Reconnaissance nationale du GEFZ | 1. GEFZ a un statut d'AP (à définir) | Concept du GEFZ considéré dans le nouvel accord signé le 10 octobre 2017 – Processus de formalisation en cours |
| IOV1.2 : Reconnaissance internationale du Parc National de Zakouma | 2. PN Zakouma classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO | Dossier de candidature soumis à l'UNESCO le 1 ^{er} février 2016, amendements portés en 2017. Dossier amélioré transmis au Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO pour l'inscription du PNZ par lettre n°013/PR/MDTCA/DGM/2020 du 27 janvier 2020 – Instructions données par le Maréchal en décembre 2020 pour solutionner les pré requis aux fins d'organiser la mission d'évaluation des experts de l'UNESCO avec optimisme. |
| IOV1.3 : Statut de la Réserve de Faune de Siniaka Minia | 3. RF Siniaka-Minia obtient statut de Parc National | Mise en place par arrêté n° 008/PR /MEP/DGM/DGTRFFP/DCFAP du 22 octobre 2020 portant mise en place d'une Equipe Technique d'Appui (ETA) au processus de création du Parc national de Siniaka-Minia (PNSM), de modification des limites de la Réserve de Faune de Bahr Salamat (RFBS) et l'élaboration d'un plan-cadre pour le Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ) Diagnostics écologiques et socioéconomiques réalisées en 2020. Nombreuses rencontres et mission de terrain de l'ETA. |

| | | |
|--|---|--|
| | | Consultation publique prévue en 2021 et dossier en cours de préparation pour une reconnaissance officielle du PNSM d'ici juin 2021 à travers une Loi. |
| IOV1.4 : Conseil d'Administration (CA), Conseil de Gouvernance (CG), Unité Technique de Gestion (UTG), Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG), Business plan (BP) | 4. CA, CG, UTG établis et fonctionnels, PAG et BP validés, révisés annuellement et mis en œuvre | Existence et consolidation des organes de gouvernance (CA de 7 membres et CG de 25 membres) pour la gestion du GEFZ à travers l'UTG-; Business plan élaboré et validé pour la période 2020-2024 et processus d'élaboration du Plan cadre ³ du GEFZ engagé par les enquêtes socioéconomiques et les deux ateliers provinciaux. |

Pour l'atteinte du résultat, les activités ci-après sont mise en œuvre :

Activité 1.1- Etablir et/ou mettre à jour les Accords entre les différentes parties prenantes

L'Accord de PPP signé depuis le 10 octobre 2017 entre APN et le Tchad en Afrique du Sud pour dix nouvelles années après les évaluations positives du 1^{er} quinquennat (2010 -2016) demeure toujours en vigueur. La composition paritaire du Conseil d'Administration constitué de sept membres issus d'APN (04) et du Gouvernement (2 membres du MEP et 1 membre du MDTCA) est resté en l'Etat depuis sa revue par l'admission du MDTCA en qualité de membre avec tous les droits requis.

En dépit de son existence légale, le CA/GEFZ n'a pas pu tenir ses réunions statutaires en 2020 à cause du préalable mis en exergue par la partie tchadienne à savoir la révision des Accords de la RNCE et du GEFZ avant la tenue des CA.

A cet effet, le Gouvernement du Tchad a mis en place un Comité paritaire de révision (composé de membres des Ministères de l'Environnement et Tourisme) de relecture desdits Accords, sous la conduite des Conseillers à l'Environnement et au Tourisme de la Présidence de la République. Aux termes de sa mission de révision, le Comité a transmis à APN par le biais du MEP deux projets d'Accord avec de nouvelles propositions pour servir de base de négociation, dont des modifications profondes sur la composition des membres du CA, du CG et sur les dispositions relatives à l'exploitation touristique. De nombreuses correspondances ont été échangées à ce sujet entre APN et le MEP avec des propositions d'un chronogramme pour conduire le processus dans le délai raisonnable et dans un contexte marqué par la pandémie de la COVID-19.

³ Le plan-cadre est un document à l'échelle du GEFZ. Il ne se substitue pas au PAG des aires protégées mais les supplante dans la hiérarchie des outils de gestion.

La volonté de vouloir changer certaine disposition des Accords par la partie Gouvernementale a eu pour conséquence la non tenue des réunions du CA du GEFZ et de la RNCE en dépit de l'existence légale du CA et des recommandations des CSO et du COPIL d'APEF. En clair, la tenue des réunions du CA a été et reste conditionnée par la révision desdits Accords.

Nous notons ainsi l'existence d'incompréhensions entre les deux parties sur le contenu et la manière d'arriver aux révisions, raison pour laquelle, APN a sollicité une audience auprès du Maréchal du Tchad en novembre 2020 aux fins d'échanger sur la présentation de deux propositions relatives à :

- (i) L'organisation d'un évènement pour marquer à la fois le 10^{ème} anniversaire de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat signé le 19 juin 2010 (et renouvelé en 2017) pour la gestion du Parc National de Zakouma, la 60^{ème} année d'existence de la République du Tchad en tant que nation responsable de son destin, et la 20^{ème} année d'existence d'African Parks telle que recommandée par les réunions du CA de 2019 ;
- (ii) L'obtention d'un consensus relatif au processus de renégociation des Accords de Partenariat signés entre la République du Tchad et African Parks pour la gestion et le financement du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma et de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi.

Dans le cadre de sa tournée provinciale, la haute autorité a séjourné pendant 24 H au Parc National de Zakouma du 10 au 11 décembre 2020 après sa visite d'Am-Timan. Aux termes d'une visite guidée dans le Parc, le Maréchal du Tchad a tenu à féliciter le succès du partenariat grâce à son implication personnelle où l'on peut noter des années sans braconnage et une stabilité et croissance de la grande faune. L'UE a été remercié par le Maréchal du Tchad, qui a affirmé aussi que le succès de la Conservation est reconnu au-delà de nos frontières et le moment est arrivé pour faire connaître Zakouma sur le plan national, régional et international et ouvrir l'exploitation touristique à d'autres acteurs. A la lumière des constats positifs, des actions en cours de développement et de la volonté de renforcer le partenariat, le Maréchal a donné des orientations et avis à savoir :

1. Une clarification et traçabilité des fonds dont bénéficie APN Tchad au titre du partenariat aussi bien des bailleurs institutionnels que privés ;
2. Une évaluation de la mise en œuvre du contrat en décembre 2022, et ce telle que prévu par les dispositions dudit contrat. Les résultats serviront de base pour envisager les perspectives futures.
3. Une accélération du processus d'inscription du Parc National de Zakouma au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, incluant en particulier une gestion efficace et urgente du dossier relatif à la relocalisation du village Bône.
4. Un soutien au processus de translocation des autruches à cou rouge de Zakouma vers la RNCE et la RFOROA initié en 2020, des buffles et autres espèces de Zakouma vers le futur Parc National de Siniaka Minia en développement ;
5. L'intégration des gardes contractuels formés exerçant dans le PNZ, la RNCE, la RFOROA, etc. ;

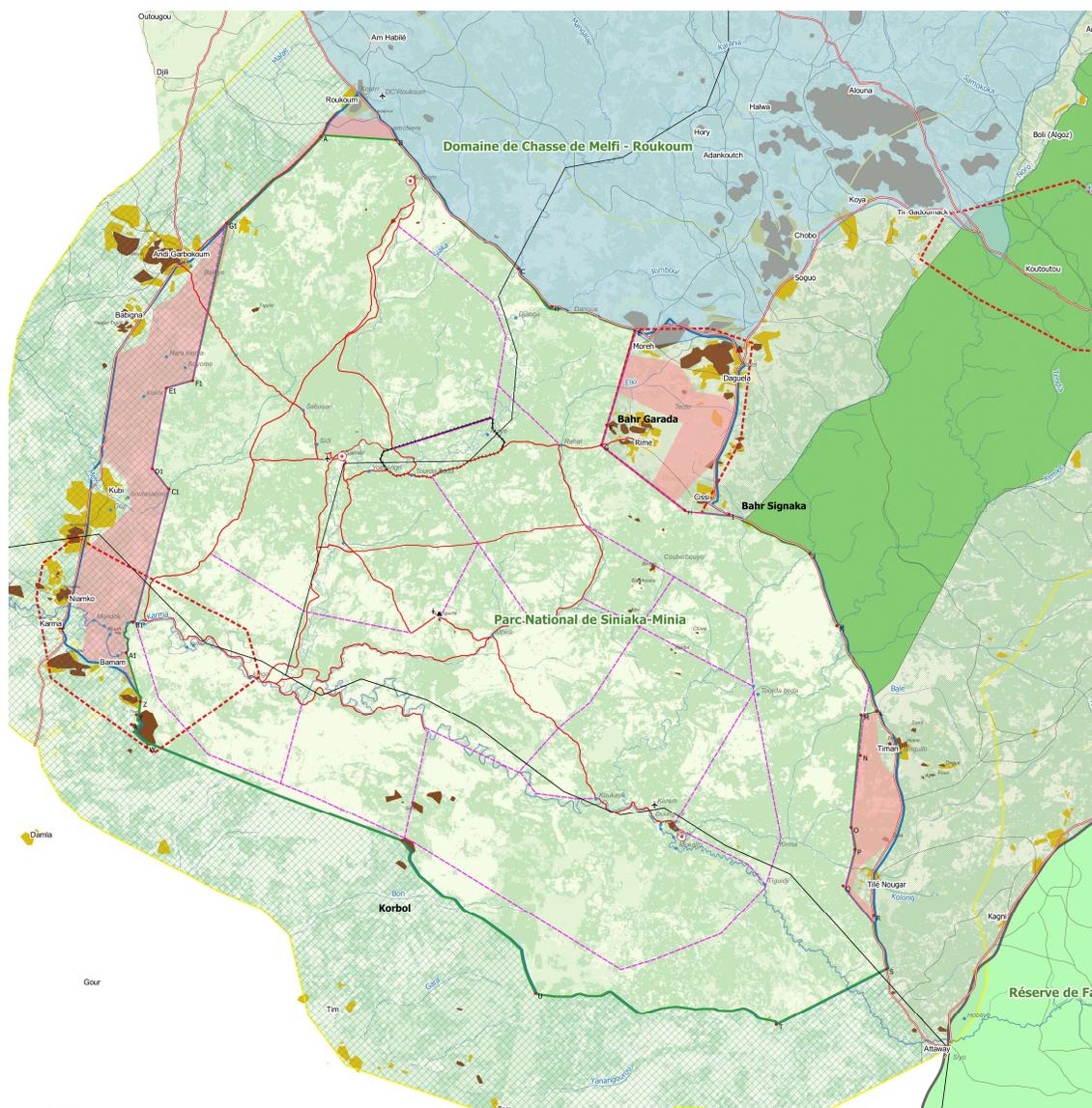
En conformité avec les directives et orientations données par le Maréchal, le processus de révision des Accords du PPP relative au GEFZ et à la RNCE doit être mené par les parties prenantes dans cet esprit.

Activité 1.2- Faire évoluer les statuts juridiques des aires protégées du GEFZ

Au titre de la réflexion engagée en 2018 devant amener à faire évoluer les statuts juridiques des AP au sein du GEFZ et sur la base de notre planification annoncée en fin 2019 étalée entre janvier 2020 et juin 2021 consistant à :

- (a) Reclasser la Réserve de Faune de Siniaka Minia en Parc national ;
- (b) Modifier les limites de la Réserve de Faune de Bahr Salamat par acte avec la participation des parties prenantes ;
- (c) Etablir une zone de gestion concertée dans le nord avec la participation des populations locales ;
- (d) Accorder un statut particulier aux corridors nord et ouest ;
- (e) Elaborer et validés les documents de base (plan –cadre d'utilisation et de gestion des terres du GEFZ, plan d'aménagement et de gestion du PNSM, plan d'aménagement et de gestion de la RFBS, plan de gestion de la ZGC, règlements intérieurs pour la gestion du PNSM et de la RFBS) et proposer un zonage cohérent et global permettant de cadrer ces interventions géographiquement et thématiquement, dans un équilibre conservation-Développement local durable et adapter le statut existant ou créer un statut pour les aires protégées et corridors du GEFZ afin d'assurer un niveau de protection et développement durable adjacent adéquat et efficace..

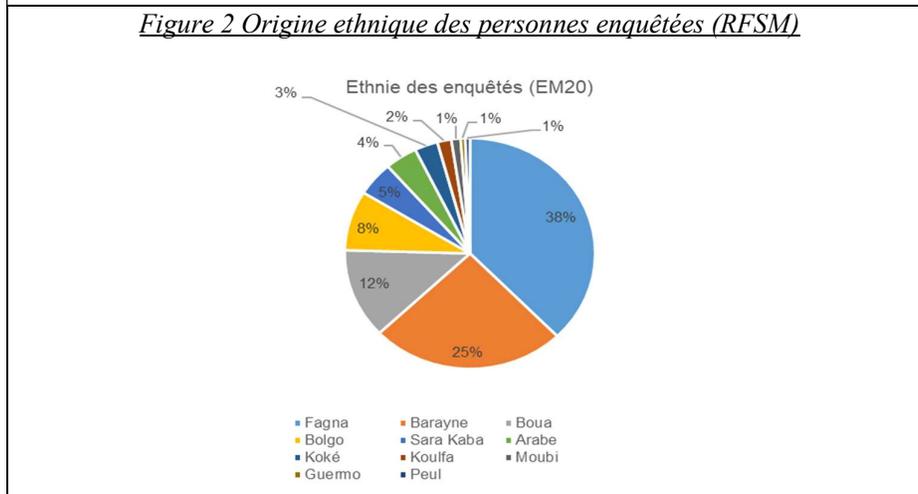
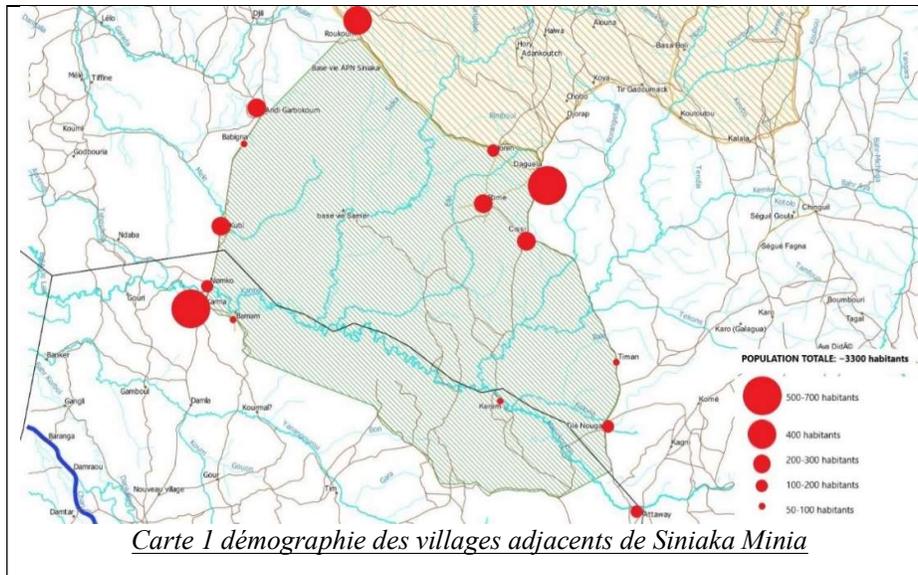
En rapport avec cette planification inscrite dans le PTBA 2020, le bilan de 2020 établi par titre est présenté comme suit :



Création du PNSM par loi sur les limites de la RFSM

Le travail abattu en 2020 est résumé comme suit :

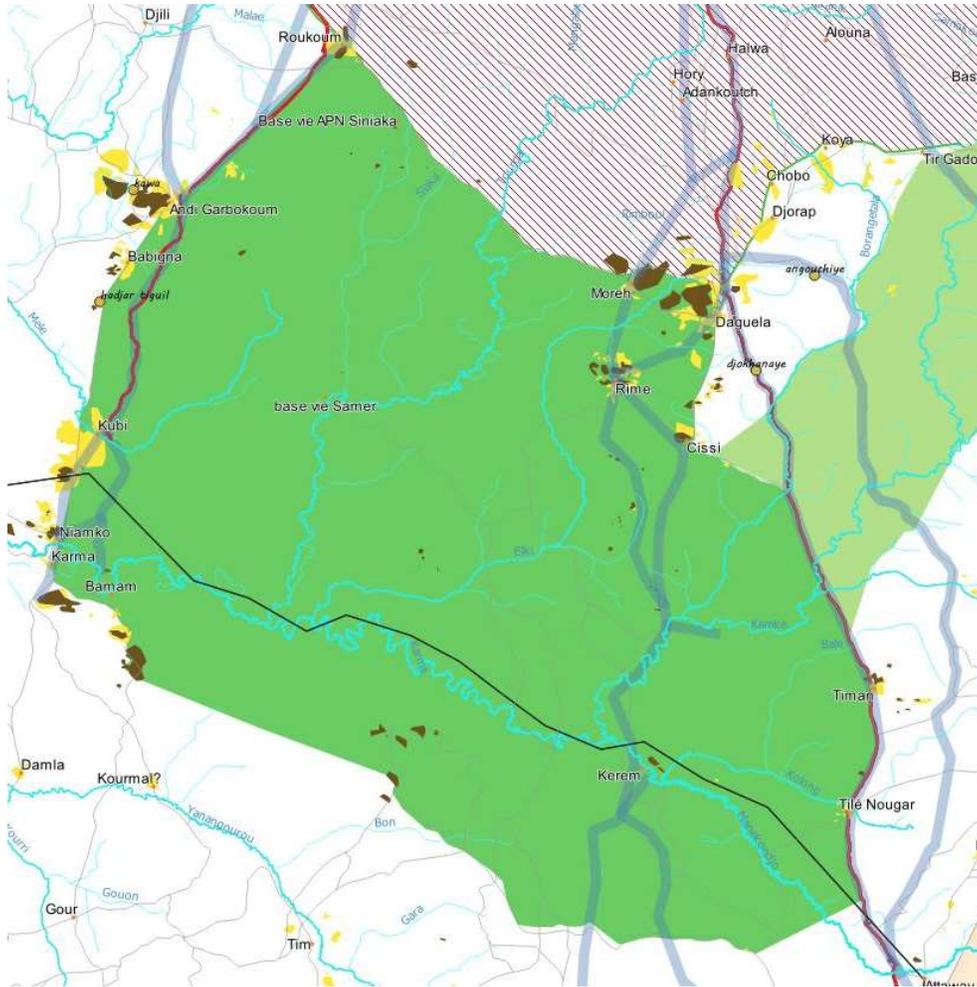
- Plusieurs missions de terrain de sensibilisation et de concertation avec les acteurs
- Des enquêtes semi-structurées ayant touchées 707 personnes à travers les assemblées villageoises et 20 ferricks ;
- Une enquête rapide ayant touchée 383 ménages totalisant 3007 personnes ;
- Une enquête approfondie focalisée sur 167 ménages totalisant 1218 personnes ;



Les conclusions tirées de l'enquête socioéconomiques des villages cibles et ethnies montrés par la carte et le diagramme ci-haut sont présentées dans l'encadré ci-dessous.

- Des familles rurales, nombreuses et pauvres, possédant peu de biens, des faibles revenus et souvent quasiment aucune épargne ;
- Un très faible niveau de scolarisation (35-40%) et alphabétisation, y-compris dans la plus jeune génération, avec un taux d'analphabétisme encore plus marqué chez les femmes. Certains villages n'ont même pas accès à l'école;
- Un faible accès à la santé, ainsi qu'à d'autres services de base (communication, soutiens techniques) et dans certains villages difficultés d'accès à l'eau, influençant très négativement leur bien-être, notamment pour les femmes;
- L'importance de la thématique de l'eau pour les communautés nomades et transhumantes, ainsi que pour certains villages ;
- Des populations fortement dépendantes de l'agriculture & l'élevage, mais aussi de la pêche, ainsi que des produits de la cueillette, en particulier lors des phases difficiles (soudures, années de disette) ;
- De nombreuses activités de subsistance et commerciales (agriculture, pêche, pâturage, cueillette) pratiquées à la fois dans et hors de la Réserve ;
- Une très bonne vision/compréhension de l'évolution des ressources naturelles ;

- Des attentes importantes sur les services de base et l'accompagnement de l'économie locale, mais un avis globalement favorable pour le Parc national
- Une cartographie des zones agricoles et des couloirs de transhumance autour de la RFSM (voir carte ci-dessous).



Carte 3 Couloirs de transhumances (Mourals⁴) (en bleu par APN et en rouge par PASTOR) identifiés dans et autour de la RFSM

L'ensemble des données ont fait l'objet d'un rapport socio-économique (74p) présenté à l'ETA en novembre 2020.

La mise en exergue des attentes des populations (diagramme ci-dessous) exprimées en priorité par les problématiques d'accès à l'eau, à la santé et à l'éducation.



⁴ Les Mourals sont des itinéraires empruntés par les transhumants pendant leur descente vers le Sud et leur remontée vers le Nord

Attentes et bénéfices attendus du Parc national

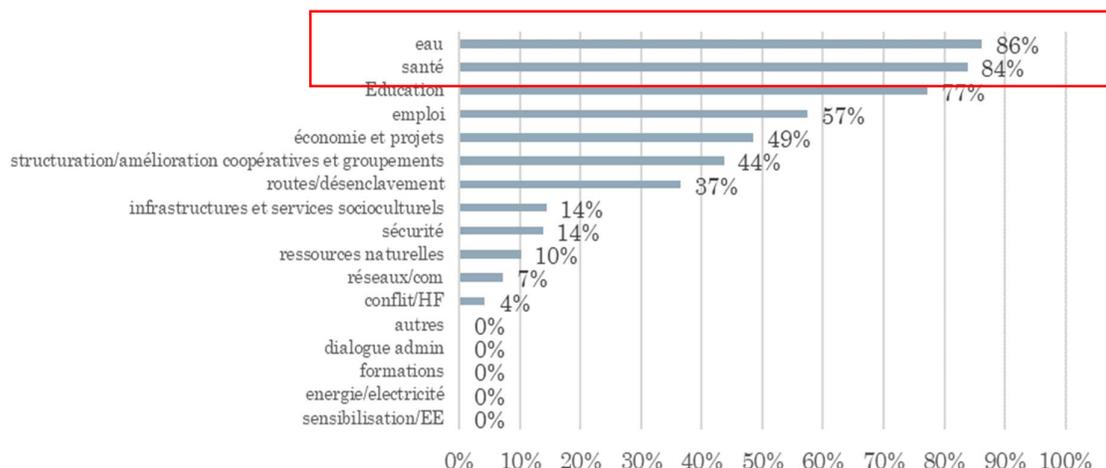


Figure 3 résultats de l'enquête socio-économique sur les attentes des riverains de la RFSM

- La mise en exergue des impacts négatifs évoqués par les populations consultées à travers l'enquête. Les opinions résumant les impacts négatifs exprimés sont présentés ordre par le diagramme ci-après.

Impacts négatifs évoqués par les enquêtés

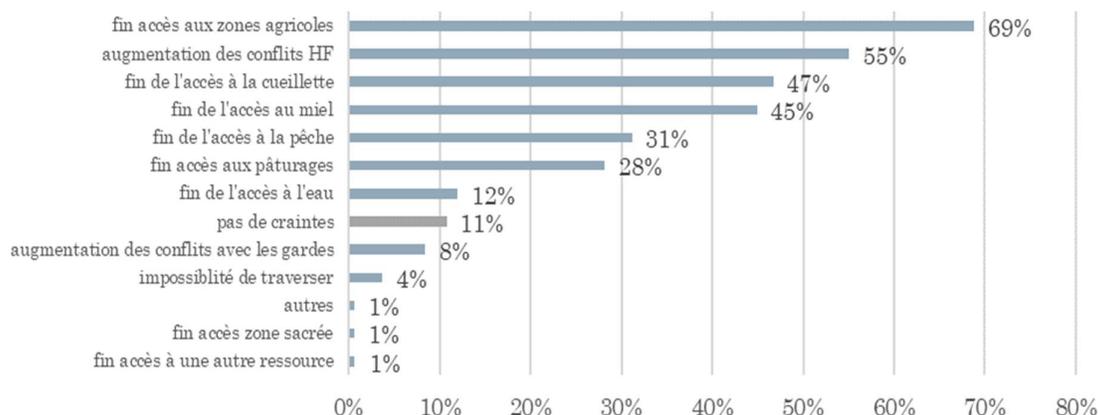
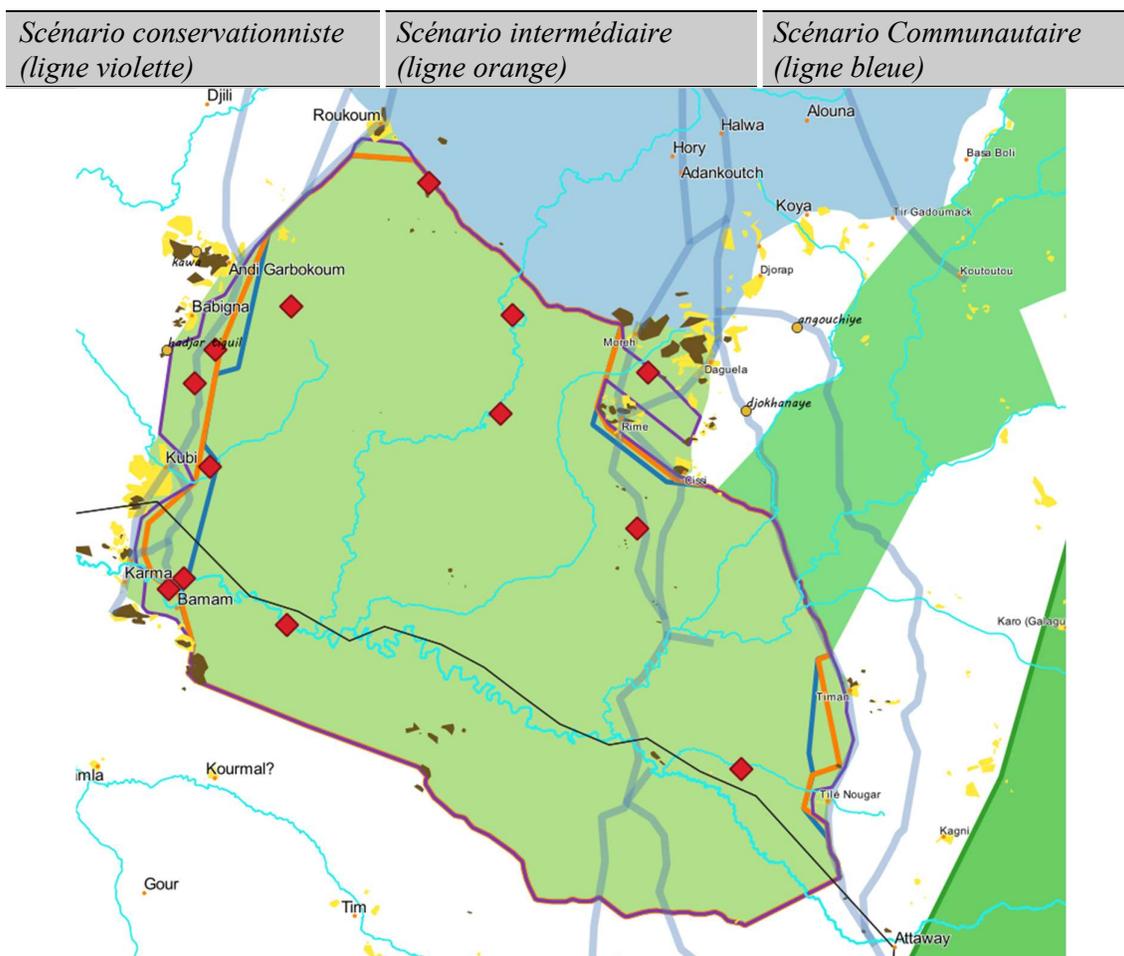


Figure 4 résultats de l'enquête socio-économique sur les craintes des riverains de la RFSM

- La proposition de choix des limites sur base des critères à savoir : Evitement à tout prix de la relocalisation des villages historiques, limitation de l'impact du tracé sur les champs, prise en compte des zones écologiques majeures et de l'intégrité, aucune compromission des zones migratoires écologiques, usage autant que possible des repères naturels et prise en compte si possible des sites de pêche et cueillette. L'analyse au cas par cas a permis de proposer trois scénarios (voir carte ci-dessous) pour le choix des limites qui sont discutées pendant les ateliers de Karma (Canton Korbol) et Daguela (canton Daguela à savoir : conversationniste, intermédiaire et communautaire).



Carte 4 Vue générale des différents scénarios et des demandes des communautés

Les scénarios confirmant le choix sont montrés par les tracés exprimés par une différenciation des couleurs. Le tableau ci-dessous résume le tracé par rapport à la position des villages limitrophes en fonction des scénarios. Des vues de carte pour les parties Nord-Est et Sud-Est sont également montrés.

Légende principale des cartes ci-jointes

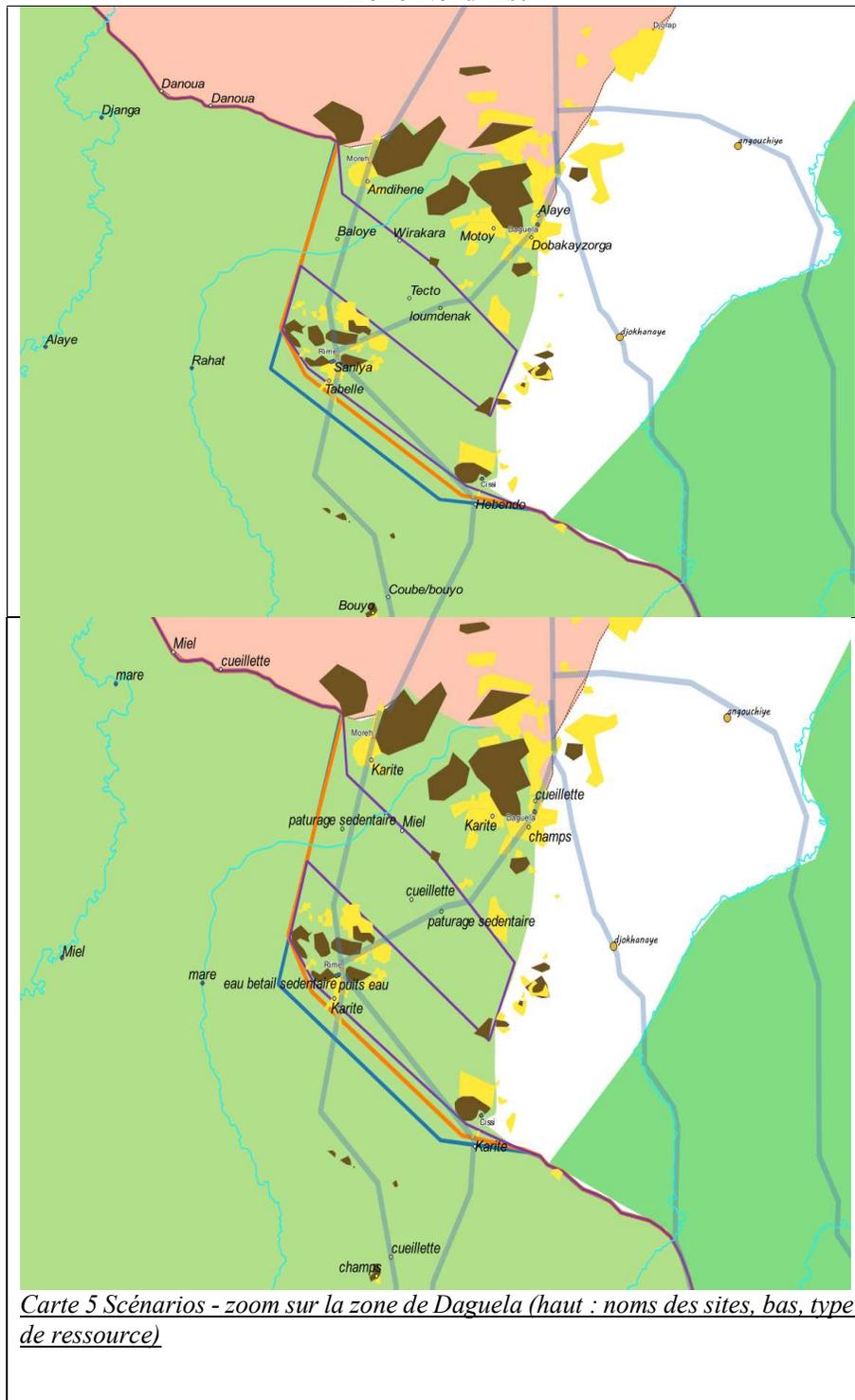
- RFSM
- Corridor ouest
- RFBS
- Domaine de chasse de Melfi-Roukoum
- Champs
- Montagnes

- Couloirs de transhumance
- Propositions des villages
- Scénario conservacionniste
- Scénario intermédiaire
- Scénario communautaire

Tableau 2 description des différents scenarios, Zone Daguela

| Village | Scenario 1 | Scenario 2 | Scenario 3 |
|----------------|---|---|--|
| <i>Moreh</i> | <i>La limite arrive au bord de la route a 1.8km de Moreh au niveau des cailloux au bord de la route. Coordonnées, 18.355 / 10.68325 Elle va ensuite à Wirakara. Zone de Baloye non accessible au nord de Moreh. Elle protège complètement la forêt communautaire entre Rim Cissi Moreh Daguela.</i> | <i>La limite arrive au bord de la route a 2km de Moreh au niveau des cailloux au bord de la route. Elle va ensuite rejoindre l'ouest des montagnes de Rim.</i> | |
| <i>Daguela</i> | <i>La limite passe à Wirakara et protège la forêt communautaire entre Rim Cissi Moreh Daguela.</i> | <i>la limite passe après Moreh, après montagnes de rim, et reviennent sur la motagne de Cissi pour rejoindre la route administrative</i> | |
| <i>Rim</i> | <i>La limite garde juste Rim et ses champs en dehors du Parc ainsi que la route Rim Cissi, mais le reste est protégé. Les petits champs du sud sont coupés par la limite (ceux qui dépassent les montagnes de Rim)</i> | <i>La limite vient de l'ouest de Moreh (point indiqué) et ensuite passe au bord des montagnes de Rim à l'ouest et sud (1.6km de Rim centre), puis rejoint le sud de la montagne de Cissi.</i> | <i>La limite vient de l'ouest de Moreh et ensuite passe au bord des montagnes à l'ouest mais laisse un peu les champs au sud (2.5km de Rim). Continue vers Montagne Cissi</i> |
| <i>Cissi</i> | <i>La limite protège la forêt communautaire Rim Cissi Daguela Moreh, et passe au bord de la montagne Cissi. Bouyo reste dans le Parc national</i> | <i>La limite vient du bord sud des montagnes de Rim et arrive juste au bord de la montagne de Cissi Bouyo reste dans le Parc national</i> | <i>La limite vient du bord sud des montagnes de Rim et arrive juste à 1km au sud des montagnes de Cissi. Le Karité est au bord en dehors du Parc national. Bouyo reste dans le Parc national</i> |

Zone Nord-Est

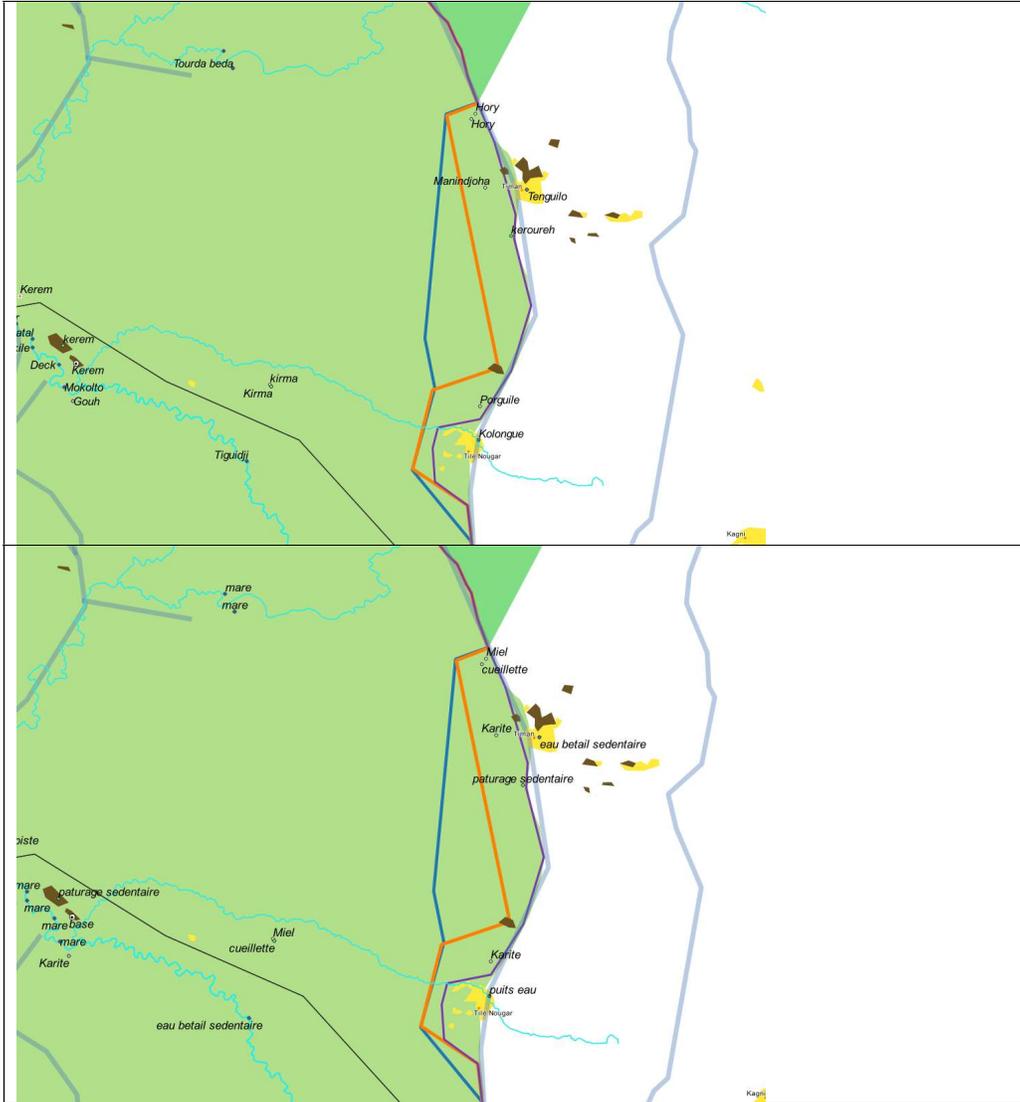


Carte 5 Scénarios - zoom sur la zone de Daguela (haut : noms des sites, bas, type de ressource)

Tableau 3 Description des scenarios zone sud-est PNSM

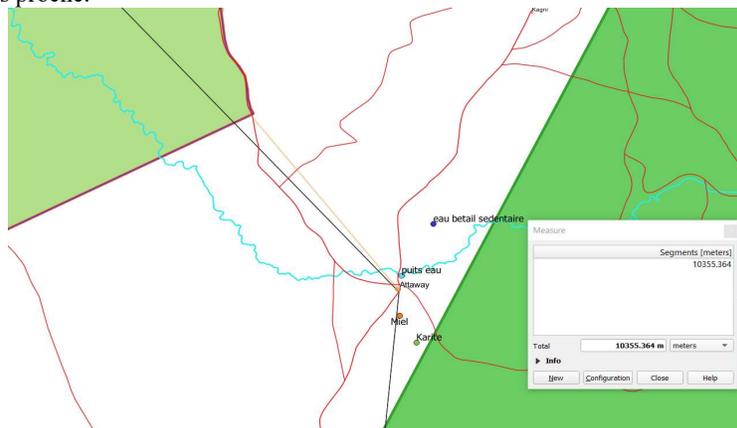
| Village | Scénario 1 | Scénario 2 | Scénario 3 |
|--------------------|---|---|---|
| <i>Timan</i> | <i>La limite est au bord de la route, comme la réserve, sauf au niveau de Timan ou elle passe par la petite montagne Teio</i> | <i>La limite laisse Hory et Manindjoha en dehors du Parc. Elle est à environ 2.8km de Timan au plus, elle fait nord sud.</i> | <i>La limite laisse Hory et Manindjoha en dehors de Parc. Elle est à environ 3.5km de Timan au plus près, elle fait nord sud.</i> |
| <i>Tilé Nougar</i> | <i>La limite passe au bord de la route et des champs. Porquile est dans le PN. Elle se trouve à 1.5km tout autour de Tilé nougar dans la réserve.</i> | <i>La limite arrive vers Tabé Elle laisse ensuite un espace de 2.5km autour de Tilé Nougar dans la réserve. Elle rejoint la route administrative 2.5km au sud de Tilé Nougar.</i> | <i>La limite arrive du nord depuis l'ouest de Hory plein sud. Elle arrive à 2.5km de Tilé Nougar et continue dans le sud avant de rejoindre la route 4km après Tilé Nougar au sud vers Ataway</i> |
| <i>Ataway</i> | <i>La limite reste inchangée, elle se trouve à plus de 10km</i> | | |

Zone Sud-Est



Cas de Ataway:

Le village d'Ataway fait partie des villages riverains. Il se situe à une distance de 10.3km (cf carte ci-dessous) à vol d'oiseau de la limite de la RFSM la plus proche. A ce titre, aucune modification n'a été proposée sur cette partie de la réserve, compte tenu de la grande distance entre le village et la limite la plus proche.



Carte 6 – Zoom sur les scénarios zone sud est

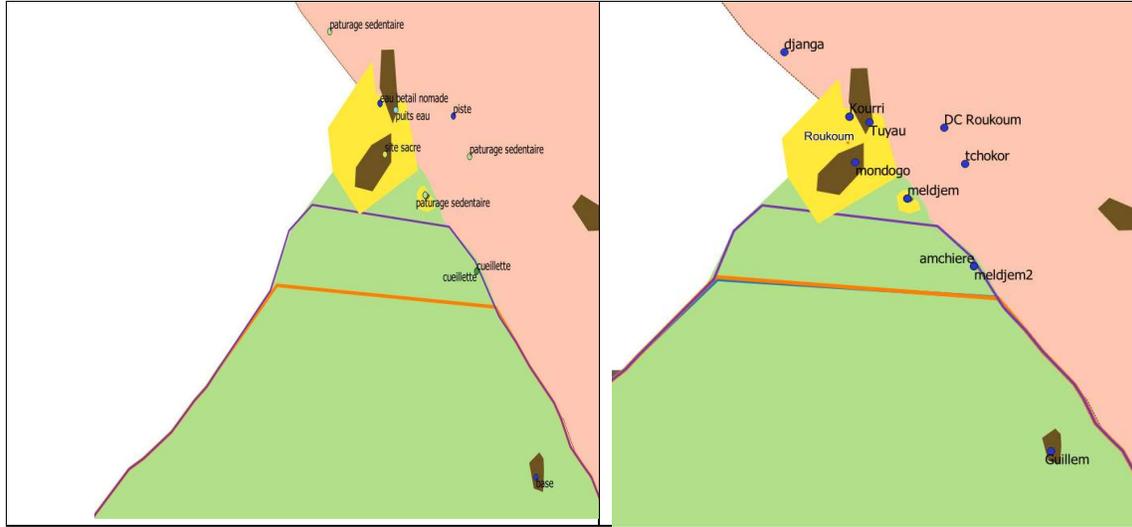
- Etablissement de l’ETA par arrêté n° 008/PR/MEP/DGM/DGTRFFP/DCFAP/2020 du 22 octobre 2020 portant mise en place d’une équipe technique d’appui (ETA) au processus de création du parc national de Siniaka Minia (PNSM), de modification des limites de la réserve de faune de Bahr Salamat (RFBS) et d’élaboration du plan –cadre pour la gestion du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ) – Une 1^{ère} réunion a été tenue par les membres en novembre 2020 et un chronogramme d’activités a été adopté. Au titre de sa mise en œuvre deux ateliers ont été organisés à Melfi et à Karma en décembre 2020 et celui de Daguela sera réalisé en 2021. Les résultats des consultations sont résumés dans les tableaux ci-après.

Le résultat sur le canton Melfi

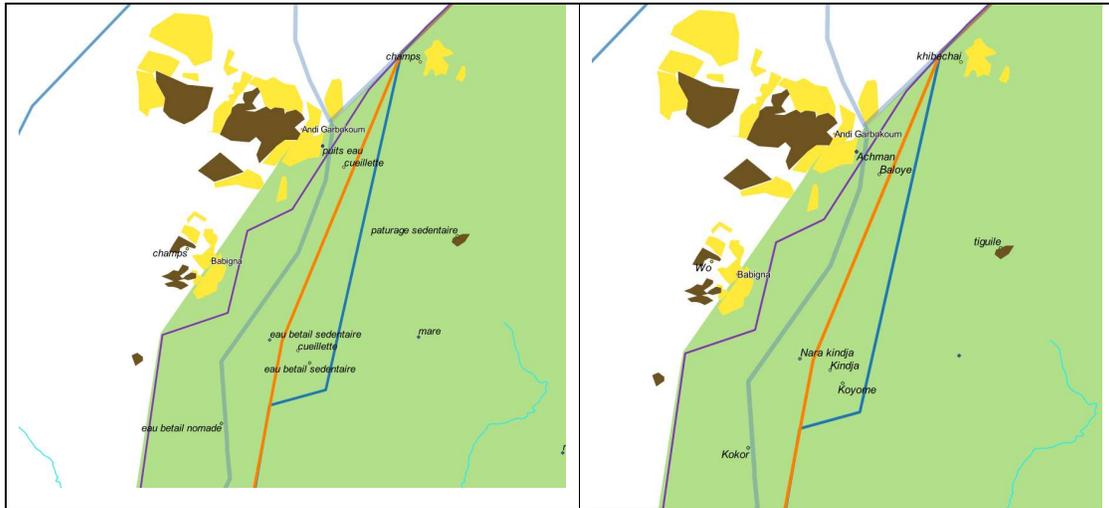
Tableau 4 description des scénarios sur le canton Melfi

| <i>Village</i> | <i>Scénario 1</i> | <i>Scénario 2</i> | <i>Scénario 3</i> |
|----------------|--|---|---|
| <i>Roukoum</i> | <i>Montagne Meldjem Et route Andi à 3km après les montagnes</i> | <i>Après le site de cueillette Meldjem 2, baloye à l’est (5.7km) Et à l’ouest, mare Rad-Angato (5.3km)</i> | |
| <i>Andi</i> | <i>Au bord des champs, à 1.5km de Andi</i> | <i>Juste après la zone de baloye, à 3 km de Andi dans la réserve</i> | <i>Après la zone baloye (elle serait hors Parc), à 4km de Andi dans la réserve (mi-chemin de Tiguile)</i> |
| <i>Babigna</i> | <i>Au bord des champs, à 1.5km de Babigna</i> | <i>Après Nara Kindja et Kokor (hors Parc), mais avant Kindja/baloye et Koyome (dans le parc), à 4.5km</i> | <i>Après Kindja et Koyome à 6.5km</i> |
| <i>Koubi</i> | <i>Le long des champs, mes boutasabina hors parc. La limite revient ensuite jusqu’à la route vers Djomal</i> | <i>Après boutasabina hors parc mais avant la zone de Baloye (dans le parc), à 6km de la limite actuelle. La limite revient ensuite vers Djomal, à 1.5km de la route</i> | <i>Après boutasabina et la zone de baloye, à 7km de la limite actuelle. La limite continue tout droit entre Malgagnal et Loura.</i> |

Zone de Roukoum



Nord-ouest



Ouest

Cartes 7 Zoom sur les scenarios du canton Melfi

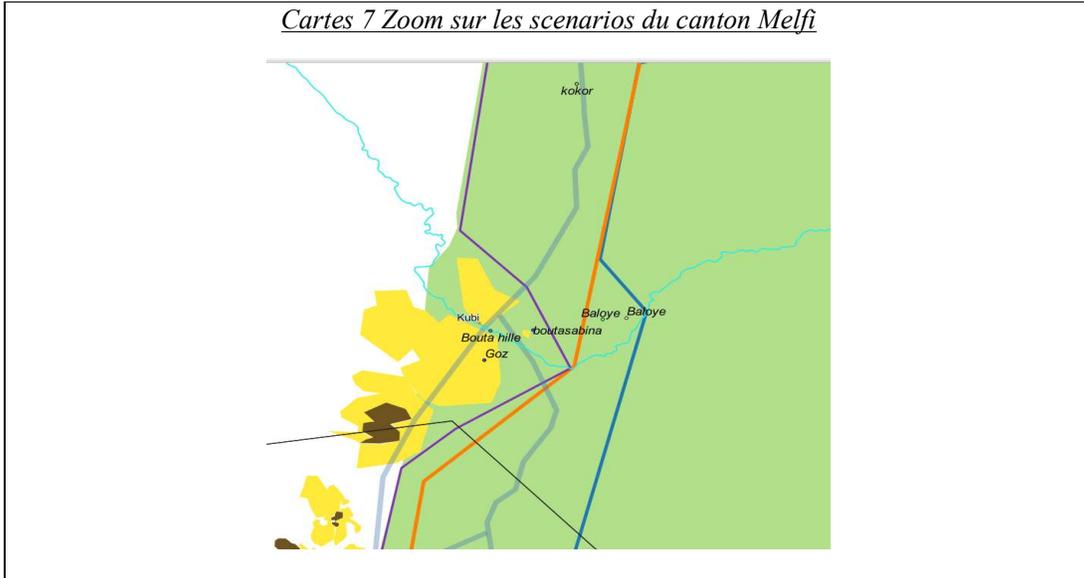
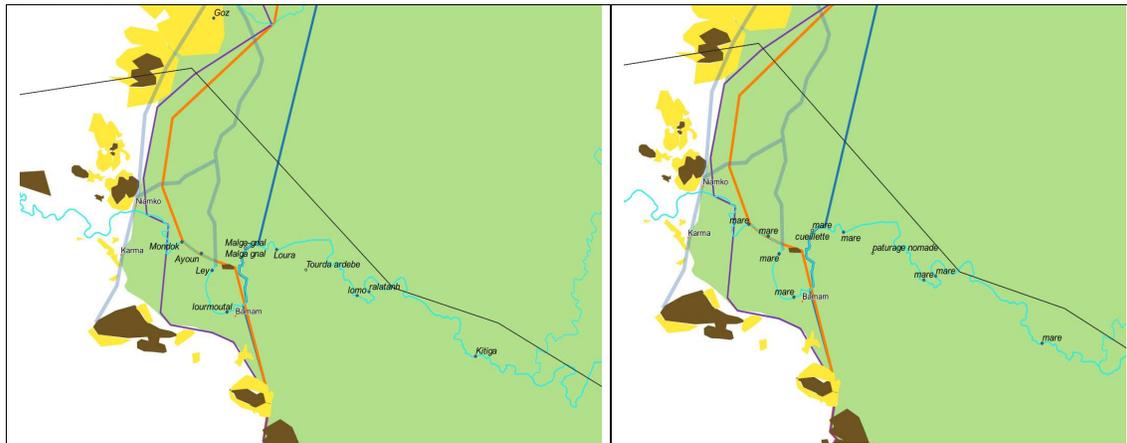


Tableau 5 Description des scenarios sur le canton Korbol

| | Scénario 1 | Scénario 2 | Scénario 3 |
|--------------------------|--|--|---|
| Karma Niamko Bamam | <p>La limite passe au bord de la route entre djomal et Niamko, puis arrive sur la rivière et ne laisse pas de mare à part la grande mare en face de Karma, et descend au sud pour rejoindre l'ancienne limite vers la montagne Djember.</p> <p>Distance Karma/limite = 2.5km. Bamam doit sortir.</p> | <p>La limite arrive à 1km de la route au sud de Djomal, reste à 1km jusqu'au nord de Niamko (distance Niamko avec la limite = 1.5km), puis va vers la mare Mondoku.</p> <p>La limite reste sur la rive nord de la mare, et laisse Mondoku, Ayoun, Ley, et Pourh en dehors. La limite passe juste à l'est de la montagne Pourh (tous hors du parc) et va ensuite juste à l'est de la montagne Dar (ou il ya quelque champs).</p> <p>Bamam peut donc rester car hors du Parc sauf les petits champs de l'est de la montagne Dar.</p> <p>La limite va rejoindre ensuite l'ancienne limite dans les montagnes Dar.</p> <p>Malgagnal est dans le Parc national et non accessible.</p> | <p>La limite vient de la zone de baloye de Koubi et descend dans le sud.</p> <p>Elle arrive après Malgagnal (hors Parc), suit la rivière et va ensuite tout droit vers les Montagnes Dar après Bamam. Bamam peut rester, sauf les petits champs à l'est de la montagne Dar.</p> |

Zone Sud-ouest



Carte 8 Zoom des scenarios sur le canton Korbol

Au titre de l'ETA, une feuille de route a été adoptée pour conduire le processus de reclassement de Siniaka Minia en un nouveau parc d'ici la fin 2021. La feuille de route est jointe en annexe 1 du présent rapport.

Modification des limites de la Réserve de Faune de Bahr Salamat par acte avec la participation des parties prenantes : Le bilan comprend une enquête socioéconomique réalisée entre février et avril 2020 (14 villages enquêtés) et la mise en place de l'ETA par le MEP pour accompagner APN à proposer très prochainement le projet de révision des limites.

Etablissement d'une zone de gestion concertée dans le nord avec la participation des populations locales : Le bilan se résume en une collecte des données socioéconomiques à travers l'enquête (22 villages enquêtés) et le recrutement de l'animateur pour le corridor nord qui s'occupe de la sensibilisation continue. IL est établi un TDR pour réaliser une étude de faisabilité en 2021.

Accord d'un statut particulier aux corridors nord et ouest :

Le bilan établi en fin 2020 comprend : plusieurs missions de sensibilisation effectuées par les animateurs du département GC-DD et les trois structures associées engagées auprès d'APN à travers des contrats de prestation de service pour expliquer la nécessité de protéger les corridors nord et ouest sur le long terme et valider dans un cadre concerté les règles à mettre en œuvre (voir panneau ci-après).



Il est noté l'implication des autorités administratives, traditionnelles et des élus locaux dans les missions de concertation des corridors. Ces efforts inlassables ont permis au final de matérialiser par des bornes en bleu et peinture un tronçon du corridor nord (Voir panneau ci-haut). L'action se poursuivra en 2021 avec l'appui des partenaires (autorités administratives, et en particulier le MEPDD/DFAP, autorités traditionnelles) et s'étendra dans la partie ouest.

Elaboration et validation du plan –cadre d'utilisation et de gestion des terres du GEFZ⁵; et des plan d'aménagement et de gestion du PNSM, plan d'aménagement et de gestion de la RFBS, plan de gestion de la ZGC, règlements intérieurs pour la gestion du PNSM et de la RFBS cohérents avec ce plan-cadre. :

Le bilan à ce niveau se résume en :

- Des avancées significatives dans l'élaboration et validation d'un plan –cadre (voir le détail dans le chapitre 5.2 du résultat 5), ainsi que la collecte des informations associées aux plans de gestion ;
- Proposition d'un zonage ;
- Un travail sur le statut en 2021 (réserve de biosphère).

Activité 1.3-Faciliter l'identification des mécanismes de financement durables du GEFZ

L'activité sera menée dans le cadre de l'étude faite par APEF qui a retenu la création d'une agence de protection et de valorisation de la nature, dotée d'un statut GIP (Groupement d'intérêt public) qui sera cofinancée et cogérée par l'Etat et les Opérateurs privés. L'Agence Tchad Nature (ATN) aura des structures en matière de gouvernance où seront représentés des acteurs étatiques et non-étatiques, un organigramme opérationnel. ATN se chargera d'élaborer tous les documents indispensables pour la gestion et la valorisation de la nature et surtout le plan de financement des AP sur le long terme. L'UTG/GEFZ participera à la réflexion au cas où l'idée se concrétise.

Parallèlement, l'UTG/GEFZ s'est contenté des actions routinières entreprises par le service de philanthropie du QG d'APN basées sur toute la stratégie du business plan 2020. Ce travail a permis la mobilisation des donateurs privés (philanthropes et Fondations) auprès du PNZ pour le financement de certaines activités à travers des projets spécifiques en 2020. Notre réflexion est engagée aussi sur le développement d'une zone de gestion concertée (ZGC) pour pouvoir valoriser la faune et le développement d'un tourisme dont les revenus puissent contribuer à la gestion durable du PNZ.

Extrant 2 : L'intégrité écologique du GEFZ est préservée et sa valeur biologique augmentée par une gestion efficace de l'espace et des ressources naturelles

Les degrés de réalisation des indicateurs de ce résultat sont les suivants :

⁵ Le plan-cadre est un document visant à couvrir l'ensemble du GEFZ et constituer une base d'aménagement et de gestion incluant :

- Des objectifs et actions (et indicateurs associés) à mener à l'échelle du GEFZ par les gestionnaires et les acteurs
- Un zonage cohérent et global permettant de cadrer ces interventions géographiquement et thématiquement, dans un équilibre conservation-Développement local durable
- Un programme d'adaptation des statuts existants ou de créations d'aires protégées et corridors du GEFZ afin d'assurer un niveau de protection et développement durable adjacent adéquat et efficace selon ce plan-cadre
- Une gouvernance adaptée, basée sur les instances existantes et sur des instances et interactions permettant la participation/concertation des parties prenantes

| Indicateurs – Résultat 2 | Valeur à la fin de l'action | Etat des indicateurs |
|--|---|---|
| IOV 2.1 : Effort de LAB (hommes/jours) | 1. X hommes/jours PN Zakouma, X hommes/jours à RFSM, et Corridors (valeur à définir au démarrage de l'Action) | <p>A l'échelle du GEFZ, l'effort de patrouille est concrétisé par une augmentation des indicateurs en 2020 –</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de patrouille (NP) : 462 en 2020 contre 450 en 2019, soit une augmentation de 2,66% • Nombre d'hommes (NH) mobilisés : 1580 en 2020 contre 1596 en 2019, soit 1,002 % en baisse par rapport à 2019 • Nombre d'hommes-Jour Patrouille (NHJP) : 21 898 en 2020 contre 13 911 en 2019, soit une augmentation de 57,41%. • 100% de la superficie du PNZ couverte par les patrouilles. • Diminution du nombre d'arrestations : 75 en 2015 ; 83 en 2016 ; 57 en 2018, 66 en 2019 et 21 en 2020. |
| IOV2.2 : Distribution géographique des espèces phares (éléphants, girafes, damalisques, etc.) | Connaissance pointue de la distribution géographique des espèces-phares | 12 cartes de mouvements des éléphants, 12 cartes de suivi des lions et 12 cartes de mouvements des girafes de janvier à décembre 2020. |

Pour l'atteinte du résultat, les activités ci-après sont mise en œuvre :

Activité 2.1- Mettre en place la structure et les moyens techniques, administratifs, financiers et ressources humaines adéquats pour le développement du GEFZ

En année 3, l'UTG/GEFZ a maintenu en son état l'organigramme opérationnel adopté et renforcé par des nouvelles recrues. L'organigramme est présenté par le diagramme ci-dessous.

Le nombre du personnel a chuté de 251 en 2019 à 248 en 2020 à cause du non renouvellement de quelques contrats et la chute de revenu, ayant amené l'UTG/GEFZ à ne pas renouveler certains CDD financés sur les revenus touristiques impactés par le COVID 19.

Tableau 6 Nombre d'employés par département

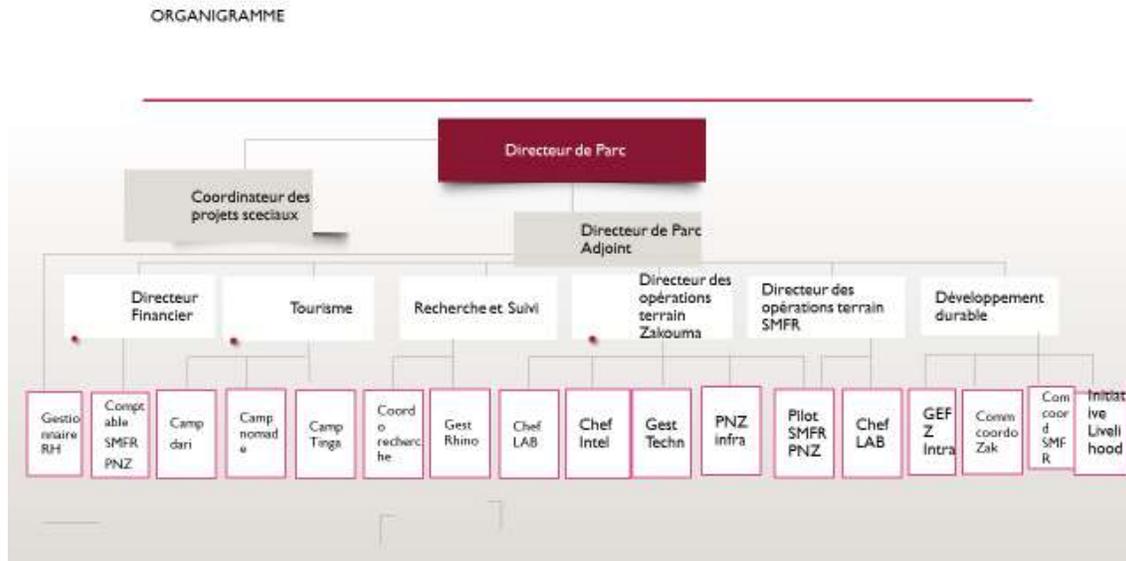
| Departement | Prevue | Effectif | Contractuel | Fonctionnaire |
|--------------------------------------|---------------|-----------------|--------------------|----------------------|
| Communauté et développement durable | | 32 | 28 | 4 |
| Tourisme | | 20 | 20 | |
| Operations | | 55 | 55 | |
| Finances et Administration | | 12 | 11 | 1 |
| Application de la Loi (LAB) | | 119 | 89 | 30 |
| Conservation et gestion de l'habitat | | 10 | 8 | 2 |
| Total | | 248 | 211 | 37 |

L'effectif engrange plus cinquante millions francs CFA de masse salariale par mois. Concernant l'organisation du travail, sur la base du Plan de Travail et du Budget Annuel, une programmation mensuelle est discutée, approuvée en fin de chaque mois et mise en œuvre.

Sur le plan administratif, à travers son responsable des ressources humaines, l'UTG a régularisé l'ensemble des contrats du personnel, signé des contrats de collaboration avec l'ensemble du personnel mis à disposition, validé le nouveau règlement intérieur, qui a intégré une disposition concernant le bonus.

L'UTG/GEFZ a maintenu sa politique en vers ses employés à travers les motivations fondées sur un treizième mois, l'élection de l'employé du mois et le renforcement des capacités individuelle que collective.

Figure 5 Organigramme mis à jour



Nota Bénê : Au titre de la mise en œuvre de la subvention FED/2017/389-487, APN a mobilisé des contractuels et des fonctionnaires du MEEP. Concernant les fonctionnaires, nous distinguons, les surveillants des Eaux et forêt chargés de mettre en œuvre les activités régaliennes qui relèvent de la responsabilité de l'Etat et les cadres dont la présence est justifiée par la volonté de l'Etat de vouloir capitaliser l'expérience en matière de transfert de compétence et de technologies. Tous les gardes et les cadres du MEEP ont été mis à disposition du PPP par acte. De ce fait, les cadres et les agents conservent leur statut de fonctionnaire et reçoivent des indemnités et des primes de missions dans l'exercice de leur fonction. Les actes ayant permis leurs mises à disposition sont:

- Note de service n°0012/PR/PM/MERH/SG/DGE/DPNRF/2010 du 08 novembre 2010 mettant à disposition de l'UTG du PNZ l'Ingénieur des Eaux et Forêts spécialisé en écologie et gestion des ressources naturelles Mr. Babakar Matar Brene ;
- Arrêté n° 028/PR/PM/MERH/SG/DGE/DPNRF/2010 du 08 novembre 2010 portant mise à la disposition de 66 agents du secteur Est au Parc National de Zakouma dans le cadre de la relance des activités au titre du Partenariat Public Privé ;
- Arrêté n°0022/PR/PM/MEP/SG/DGRFFP/DCFAP/2017 portant mise à disposition de la RFSM de Mr. Yves Holma du 03 novembre 2017, cadre du MEEP en qualité de chargé de la gestion de l'interface entre la RFSM et sa périphérie ;
- Note de service n° 689/PR/MEEP/DGM/DGTRFFP/19 du 06 mars 2019 mettant à disposition de l'UTG/GEFZ l'Ingénieur Ousmane Ourdé comme chargé du suivi écologique, du monitoring et de la gestion de l'habitat ;
- Note de service n°52/MEEP/DGM/DGRFFP/DCFAP/19 du 25 juillet 2019 mettant à la disposition de l'UTG/GEFZ de l'agent technique des Eaux et forêts Mr. Youssouf Haroune Mahamat en qualité de chargé de coordonnateur des activités communautaires autour du PNZ.

Activité 2.2-Maintenir en l'état et créer des infrastructures, acquérir les matériels nécessaires à une gestion optimale du GEFZ

En année 3 de l'action, l'UTG/GEFZ a maintenu ses infrastructures et ses équipements dans de bonnes conditions opérationnelles mais également investi dans la réhabilitation des bâtiments, la construction de nouveaux bâtiments et l'acquisition des nouveaux équipements et matériels pour faciliter la gestion des aires protégées au niveau du GEFZ. La situation est résumée comme suit :

2.2.1 Maintien des infrastructures et des équipements

L'UTG a œuvré pour le maintien des infrastructures existantes, des matériels et équipements.

La flotte des véhicules et de motos a été soigneusement entretenue ainsi que les engins et camions. D'importants efforts ont été mis en œuvre pour assurer l'entretien de la flotte constituée de véhicules, motos, camions et engins lourds (niveleuse, bulldozer, chargeur, benne et tracteur). Les tableaux ci-dessous illustrent en détail la flotte et ses caractéristiques.

Tableau 7 Engins et Camions

| N° | Marque | Type | Immatriculation | Année de mise en circulation | Source de financement | Etat |
|----|-----------------|-------------|-----------------|------------------------------|-----------------------|-------|
| 1 | Mercédès Benz | Actros 2031 | 18 P 0668 TT | 2008 | CURESS II | Bon |
| 2 | Mercédès Benz | Ateco 1347 | 18 P 0504 TT | 2005 | CURESS I | Moyen |
| 3 | Renault | 400 | 18 P 1738 TT | 2016 | APN | Bon |
| 4 | Buldozer D 5H | CAT 3304 | M12 Z 48548 | 1992 | CESET | Moyen |
| 5 | Chargeur 926E | CAT 3204 | 5 Y 1831 | 1989 | CESET | Moyen |
| 6 | Niveleuse 120 H | Caterpillar | 18MS 0163 TT | 2008 | CURESS II | Bon |
| 7 | Tracteur Massey | MF 390 | | 1992 | CESET | Moyen |
| 8 | Tracteur Massey | MF 290 | | 2017 | APN | Bon |
| 9 | Tracteur Massey | MF 275 | | 2018 | APN | Bon |

Tableau 8 Véhicules

| N° | Marque | Type | Immatriculation | Année de mise en circulation | Source de financement | Etat |
|----|--------------|-----------|-----------------|------------------------------|-----------------------|-------|
| 1 | Toyota Hilux | Pick Up | 18 C 1527 TT | 2006 | CURESS I | Moyen |
| 2 | Toyota | Pick Up | 18 C 2164 TT | 2008 | CURESS II | Moyen |
| 3 | Toyota | Pick Up | 18 C 2165 TT | 2008 | CURESS II | Moyen |
| 4 | Toyota | Pick Up | 18 C 2166 TT | 2008 | CURESS II | Moyen |
| 5 | Nissan | SW | 18 C 2168 TT | 2008 | CURESS II | Moyen |
| 6 | Toyota | Pick Up | AP 2587 C | 2009 | Etat | Moyen |
| 7 | Toyota | Pick Up | AP 2588 C | 2009 | Etat | Moyen |
| 8 | Toyota | Pick Up | AP 2589 C | 2009 | Etat | Moyen |
| 9 | Toyota | Pick Up | AP 2590 C | 2009 | Etat | Moyen |
| 10 | Toyota | Pick Up | T10 5262 | 2008 | Etat | Moyen |
| 11 | Toyota | Pick Up | 18 C 3117 TT | 2013 | APN | Bon |
| 12 | Toyota | Pick Up | 18 C 3544 TT | 2014 | APN | Bon |
| 13 | Toyota | Pick Up | 18 C 4172 TT | 2015 | APN | Bon |
| 14 | Toyota | D. Cabine | 18 C 4192 TT | 2015 | APN | Bon |
| 15 | Toyota | D. Cabine | 18 C 3545 TT | 2014 | APN | Bon |
| 16 | Toyota | Prado | 18 C 4193 TT | 2015 | APN | Bon |
| 17 | Toyota | Prado | 18 C 4013 TT | 2015 | APN | Bon |
| 18 | Toyota | Prado | 18 C 4014 TT | 2015 | APN | Bon |
| 19 | Toyota | Pick Up | 18 C 4559 TT | 2018 | APN | Bon |

| | | | | | | |
|----|--------|-----------|--------------|------|--------------|-----|
| 20 | Toyota | Pick Up | 18 C 4560 TT | 2018 | APN | Bon |
| 21 | Toyota | D. Cabine | AP 6042 C | 2018 | Ambassade US | Bon |
| 22 | Toyota | D. Cabine | AP 6043 C | 2018 | Ambassade U | Bon |
| 23 | Toyota | D. Cabine | AP 6044 C | 2018 | Ambassade U | Bon |
| 24 | Toyota | Pick Up | 18 C 4888 TT | 2019 | APN | Bon |
| 25 | Suzuki | Marut | | 2019 | APN | Bon |
| 26 | Suzuki | Marut | | 2019 | APN | Bon |
| 27 | Suzuki | Marut | | 2019 | APN | Bon |

D'énormes ressources financières ont été consenties pour l'achat des pièces au titre de l'entretien des engins hormis l'acquisition du carburant et lubrifiants. Durant 2020, grâce au logiciel de gestion des stocks appelé 'Inflow', la gestion de la consommation en carburant, des pièces de rechange et du stock a été suivie par le magasinier.

Toutes les maisons du staff (Directeur, Directeur adjoint, responsable des opérations, comptable, chef de département tourisme, chef de département conservation, recherche et monitoring,) ont bénéficié de leur entretien routinier ainsi que les bureaux. Les toitures de 150 boucaros servant de logement à l'ensemble du personnel à Ibir, Goz Djarat, Kiéké et Kachacka ont été renouvelées ainsi que celles de Tinga et de l'ex-Camp Salamat. Les toitures des boucaros de Tinga ont été reconstruites sur un nouveau style avec l'appui des Ougandais mobilisés pour



la cause (photo ci-dessous). Le détail est montré dans le chapitre concernant le tourisme.

Le réseau routier constitué de plus de 700 km de pistes de vision, de protection et du raccourci de 65 km vers le nord pour relier directement Zakouma à Aboudeia via Dagour et de 60 km entre Zakouma et Am-timan a été

entretenu en 2020 avec nos engins (niveleuse, chargeur et tracteurs). Le Cessna 182 du PNZ a bénéficié également de son entretien habituel jusqu'à son malheureux crash à Tredat en août 2020. Cette situation n'a permis d'atteindre la moyenne annuelle de 700 h de vol prévue pour couvrir les missions dédiées à la surveillance aérienne et d'appui logistique à la LAB.

2.2.1 Création des nouvelles infrastructures, réhabilitation des anciens bâtiments et acquisition du nouveau matériel

Les investissements sont présentés par département sur la base du plan de travail et budget annuel (PTBA) validé lors de la réunion du Conseil d'Administration du GEFZ de novembre 2019. La situation est présentée à l'échelle du GEFZ comme suit :

❖ **Au titre de la lutte anti braconnage (LAB)**

En 2020, l'UTG/GEFZ a acquis pour les unités de LAB sept véhicules pour les équipes du PNZ et de la RFSM. Les photos ci-dessous illustrent l'effectivité de la présence de ses engins sur site.

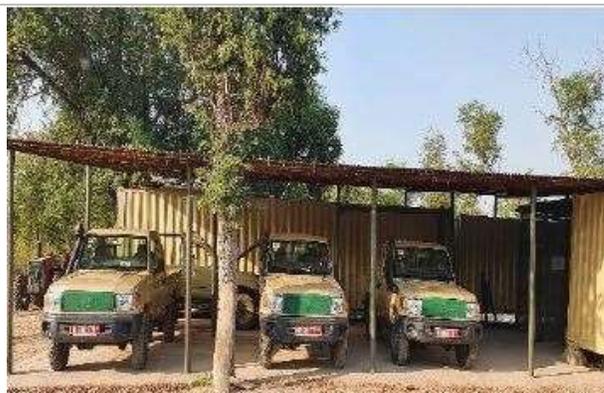


Photo : Trois (2) véhicule Toyota LAB (RFSM)



Photo : 2 Brandt importés d'Afrique du Sud pour la LAB (PNZ)

Photo : Deux véhicules Toyota Hilux neufs acquis en 2020 pour les équipes LAB du PNZ. Les deux véhicules à gauche ont fait l'objet de modification au niveau du garage avant leur mise en circulation.



❖ **Au titre de la gestion du GEFZ**

Au titre de la gestion, les investissements faits en 2020 ont permis de construire des nouvelles bornes, d'ouvrir des nouvelles pistes au PNZ et à la RFSM, d'acquérir des véhicules et des avions, de réhabiliter des anciens bâtiments et de construire de nouveaux afin d'offrir un bon cadre de vie aux employés.



- Construction de 32 bornes à Zakouma pour faciliter la circulation
- Ouverture d'un réseau de pistes de 326 km dans la RFSM et de 4 pistes d'atterrissage (Guilem, Samer, Anguirfé et Kerem)



2 Tracteurs MASSEY FERGUSON pour le PNZ et la RFSM



2 Cover-crop acquis pour le PNZ et la RFSM (avec cet équipement, un 1^{er} passage casse les mottes pour faciliter l'ouverture des nouvelles pistes par la niveleuse ou bien l'entretien des anciennes pistes en début de campagne.



2 Equipements de labour à accrocher sur niveleuse pour le PNZ et la RFSM



Pour faciliter l'ouverture des pistes dans le futur PNSM en développement, une niveleuse a été acquise en 2020 et est présentement sur le site de la RFSM. Sa mission consiste principalement à niveler les pistes ouvertes à l'intérieur de la RFSM et les pistes Daguela – Ibir via Koutoutou et Chinguil afin de faciliter la circulation des biens et des personnes dans l'espace et les opérations de translocation des espèces animales du PNZ vers la RFSM.

En réponse au crash des Cessna 182 de Zakouma et de l'Ennedi en août 2020 en l'espace d'une semaine, l'UTG a acquis en urgence pour le compte de la RFSM un nouveau Cessna 182 et un Savannah dédié au suivi des éléphants avec l'appui financier du fond africain pour les éléphants basé à Nairobi (Kenya). Les opérations d'achat et d'autorisation de survol ont été réalisées en concertation avec l'autorité de l'aviation civile (ADAC) sur demande du Ministère de tutelle.



Photo : Cessna 182/RFSM



Photo : Savannah destiné au suivi des éléphants acquis sur fond africain pour les éléphants (AEF)

Nous annonçons pour 2021, les démarches en cours en vue d'acquérir soit un 2^{ème} Cessna 182 ou un Cessna 206 pour le PNZ.

En 2020, l'UTG/GEFZ a réhabilité l'ancien bâtiment du secteur faune Salamat, la maison du détachement des gardes de Zakouma, construit des nouveaux bureaux pour la LAB, des nouveaux bureaux et magasins au sein du garage, un nouveau camp de passage à Zakouma, deux maisons de staff, une maison pour gardien à l'entrée du PNZ et des bureaux provisoires dans la RFSM. Les photos ci-après illustrent la situation telle que décrite.

| | |
|--|---|
|  |  |
| <p>Nouvelle construction dans le garage</p> | <p>Ancien détachement du secteur réhabilité</p> |
|  |  |
| <p>Nouvelle maison pour staff (PNZ)</p> | <p>Restaurant pour le 2^{ème} camp de passage</p> |
|  |  |
| <p>Hangar pour le camp de formation (Camp Hyène)</p> | <p>Mirador d'observations</p> |

En fin 2020, l'UTG/GEFZ a publié un appel de manifestation d'intérêt pour la construction d'une base vie dans la RFSM. Cet appel est constitué de 5 bâtiments pour les cadres, des bureaux, un grand bâtiment destiné aux gardes et d'un château. Le projet de construction de base-vie de la RFSM sera effectif en 2021.

❖ **Au titre du développement touristique**

En 2020, l'UTG/GEFZ a pu enlever de la douane les quatre (04) véhicules Toyota acquis en fin 2019 suite aux plaidoyers faits par le MEP et l'OND auprès de la signature qui a dû retarder les enlèvements des matériels et équipements acquis dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention.



Pour éviter les tracasseries douanières dans le futur, l'UTG/GEFZ sur conseil de la SPONGAH et des leçons tirées du cas des véhicules de Tinga, nous avons effectué des démarches sur la base des textes en vigueur en vue d'obtenir un Accord de Projet. La démarche a abouti à la signature d'un Accord de projet dûment signé par les Ministères de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale et des Finance et du budget en septembre 2020.

Au niveau du Campement de Tinga, le système d'électrification a été complètement revu à travers un contrat de prestation avec une société spécialisée dans le solaire. On n'a pu mettre en valeur les potentialités solaires par l'acquisition des panneaux et tout le matériel qui l'accompagne. .



Le succès de l'alternatif a incité l'UTG/GEFZ à acquérir des nouveaux panneaux pour Zakouma en 2020 pour pouvoir basculer vers le solaire en 2021 et réduire ainsi les coûts inhérents à la production de l'énergie par l'usage des générateurs.

Activité 2.3-Renforcer les communications et le renseignement dans le GEFZ

Depuis 2011, le PNZ a mis son réseau de radio numérique reposant une unité centrale opérationnelle 7J/7 et 24 H/24 basée au QG de Zakouma et des radios HF et VHF déployées en périphérie avec l'Accord des communautés. Quatre répéteurs installés à Goz Djarat, Ibir, Rhino et Trédart permettent de gérer le fonctionnement de l'ensemble des radios dans Zakouma et sa périphérie.

Le dispositif mis en place est resté opérationnel en 2020 et renforcé par l'installation d'un répéteur de radio numérique à Anguirfé dans la RFSM et l'acquisition des nouvelles radios motorola (vue ci-dessous).



Par ce dispositif, la communication est maintenue de manière constante avec le pilote lors des vols de surveillance en temps réel pendant ses déplacements à l'intérieur et en dehors du PNZ.

Au titre du renseignement, nous avons maintenu en activité le service créé à cet effet en 2018 et renforcé en 2019. Durant 2020, 208 réunions du SDR (service de direction du renseignement) ont été tenues à raison de 4 par mois. La situation hebdomadaire présentée par le responsable à travers son rapport INTSUM (*INTelligence SUMmary* – Synthèse de renseignement) a permis d'apprécier tous les lundis par l'équipe les thématiques en lien avec le braconnage, les activités illégales, l'état de la faune et flore, les mouvements des nomades, la compréhension des conflits, les comportements des populations locales, le suivi des procédures judiciaires, les milieux naturels, le trafic de la faune et le contre renseignement.

A travers le renseignement, nous notons également le maintien de bonne relations avec l'ensemble des informateurs déployés dans l'espace du GEFZ et une réelle synergie avec les forces de défense et de sécurité du Salamat et du Guéra. Nous notons également l'échange d'information avec le projet Aouk financé par le PIR du 11^{ème} FED.

Activité 2.4- Développer le réseau des radios communautaires à l'échelle du GEFZ

Vingt-six (26) radios déployés depuis la 1^{ère} année du partenariat à nos jours sont maintenus à un niveau d'opération optimal aux entretiens que ses radios exigent. Il s'agit de rechange de batterie et de fois des missions de remise. Les contrats des prestataires qui les gèrent au quotidien ont été renouvelés en 2020. Le tableau ci-après indique le positionnement des radios et leur répartition dans les sites provinciaux (village, agglomération, etc).

Tableau 9 Position des radios HF et VHF

| N° | Position (agglomération, village, QG) | Type de radio | Marque | Province |
|----|---------------------------------------|---------------|--------|----------------|
| 1 | Daguela | C | HF | Guéra |
| 2 | Koutoutou | M | VHF | Guéra |
| 3 | Chinguil | M | VHF | Guéra |
| 4 | Kouran | M | VHF | Salamat |
| 5 | Ibir | C | HF | Guéra |
| 6 | Ibir | M | VHF | Guéra |
| 7 | Tahr | M | VHF | Salamat |
| 8 | Abgué | C | HF | <i>Salamat</i> |
| 9 | Tcholé | M | VHF | <i>Salamat</i> |
| 10 | Kaye | M | VHF | <i>Salamat</i> |
| 11 | Hagalo | M | VHF | Salamat |
| 12 | Ambarhadj | M | VHF | <i>Salamat</i> |
| 13 | Dougne algaba | M | VHF | <i>Salamat</i> |
| 14 | Amdouma | M | VHF | <i>Salamat</i> |
| 15 | Kachkacha GNNT | M | VHF | Salamat |
| 16 | Kachkacha | M | VHF | <i>Salamat</i> |
| 17 | Kiéké | C | HF | <i>Salamat</i> |
| 18 | Kiéké | M | VHF | <i>Salamat</i> |
| 19 | Am-timan (SF) | M | VHF | <i>Salamat</i> |
| 20 | Am-timan (SF) | C | HF | <i>Salamat</i> |
| 21 | Am-timan (D) | M | VHF | <i>Salamat</i> |
| 22 | Am-timan (GNNT) | M | VHF | <i>Salamat</i> |
| 23 | Dagour | M | VHF | Salamat |
| 24 | Dagour | C | HF | Salamat |
| 25 | Goz Djarat | M | VHF | Salamat |
| 26 | Zakouma | C | HF | Salamat |

Légende : M= Motorola ; C= Codan

Durant 2020, des nouvelles positions ont été identifiées dans le GEFZ notamment au sein de la RFSM et dans certains villages proches du PNZ. Des nouveaux équipements ont été acquis et ses nouvelles positions seront pourvues de radio en 2021. A travers ces nouvelles radios, un certain nombre de jeunes seront formés et employés en qualité de prestataire.

Activité 2.5- Renforcer la surveillance et l'application de la loi dans le GEFZ

Dans le cadre de l'application de la Loi dans le GEFZ, le dispositif mis en place pour assurer la surveillance du PNZ, de la RFSM et leurs périphéries respectives à travers la diversification des moyens de patrouilles (moto, cheval, voiture, pied) a généré un effort de patrouille très important en 2020. Les statistiques afférentes sont présentées dans les tableaux ci-après.

Tableau 10 Efforts de patrouille (1^{er} janvier au 31 décembre 2020) dans le GEFZ

a) A l'intérieur du Parc National de Zakouma

| <i>TP</i> | <i>NP</i> | <i>NH</i> | <i>NH/JP</i> |
|----------------------------|------------|-------------|---------------|
| <i>Patrouille longue</i> | 236 | 691 | 11823 |
| <i>Patrouille courte</i> | 77 | 360 | 1443 |
| <i>Patrouille fluviale</i> | 7 | 30 | 228 |
| <i>Total</i> | 320 | 1081 | 13 494 |

Légende : TP : Type de patrouille ; NP : Nombre de patrouille ; NH : Nombre d'hommes ; NH/JP : Nombre d'hommes/Jours de patrouille

b) En périphérie du PNZ (RFBS)

| <i>TP</i> | <i>NP</i> | <i>NH</i> | <i>NH/JP</i> |
|-----------------------------|-----------|------------|--------------|
| <i>GNNT</i> | 48 | 145 | 2846 |
| <i>Secteur Faune (RFBS)</i> | 18 | 60 | 1220 |
| <i>Total</i> | 66 | 205 | 4 066 |

Légende : TP : Type de patrouille ; NP : Nombre de patrouille ; NH : Nombre d'hommes ; NH/JP : Nombre d'hommes/Jours de patrouille

c) A l'intérieur et en périphérie de la RFSM

| <i>TP</i> | <i>NP</i> | <i>NH</i> | <i>NH/JP</i> |
|--------------------------|-----------|------------|--------------|
| <i>Patrouille longue</i> | 58 | 204 | 3972 |
| <i>Patrouille courte</i> | 18 | 90 | 366 |
| <i>Total</i> | 76 | 294 | 4338 |

Légende : TP : Type de patrouille ; NP : Nombre de patrouille ; NH : Nombre d'hommes ; NH/JP : Nombre d'hommes/Jours de patrouille

A l'échelle du GEFZ, l'effort de patrouille est concrétisé par une amélioration des indicateurs en 2020 – Globalement, le nombre de patrouille (NP) est de 462 en 2020 contre 450 en 2019, soit une augmentation de 2,66%. Le nombre d'hommes (NH) mobilisés est passé de 1580 en 2020 contre 1596 en 2019, soit 1,002 % en baisse par rapport à 2019 pour un résultat meilleur. Le nombre d'hommes-Jour Patrouille (NHJP) a presque doublé. Il a atteint 21 898 en 2020 contre 13 911 en 2019, soit une augmentation de 57,41%.

L'effort de patrouille sans relâche réalisé par les gardes et leurs collègues de la GNNT et du Secteur Faune engagés à travers les protocoles de collaboration a permis d'interpeller 59 délinquants pour 10 PV établis au cours de l'année 2020. Les tableaux ci-dessus illustrent toutes les statistiques relatives au nombre d'interpellés par type de délit/infraction, de condamnation et de personnes libérés à la faveur de transaction opérées au titre de la loi 14/PR/2008.

Par comparaison à l'année 2019, le nombre d'interpellés en 2020 est légèrement en baisse. Il est passé de 66 cas en 2019 à 59 cas en 2020. Les mêmes types d'infraction sont restées les mêmes et l'ordre a été respecté. En effet, la pêche est toujours restée le délit majeur qui occasionne le maximum d'interpellés devant les cas d'interpellations pour pâturage et autres activités illégales. Les ressources halieutiques et pastorales constituent des services

écosystémiques qu'offrent l'aire protégées aux populations, néanmoins leur exploitation constituent de véritables menaces pour la gestion de l'AP, telles qu'en témoignent le Tableau 11. Les pressions fortes et grandissantes s'exerçant sur les ressources pastorales et halieutiques ainsi que le manque de gestion durable de ces ressources se traduisent en retour par une pression grandissante sur les aires protégées elles-mêmes. Ces ressources doivent faire l'objet d'une attention particulière et au besoin orienté l'action pour la subvention de la périphérie du 11^{ème} FED à développer ses deux secteurs au profit des communautés périphériques. Aussi, il faudrait intensifier la sensibilisation des populations et des autorités locales sur les techniques importés du Lac Tchad dans la transformation des ressources halieutiques, ce afin de rendre les organisations et la filière locales compétitives et génératrices de revenu pour les populations locales, tout en améliorant la gestion durable de ces ressources. Ainsi la vision stratégique à long terme du GEFZ se doit elle de largement prendre en compte ces aspects.

Tableau 11 Nombre de délinquants interpellés en fonction du type de délit/infraction

| Arrestation | | Incidents/infractions | |
|----------------------------|-----------|--------------------------|-----------|
| Type de délinquant | Nombre | Type de délit/infraction | Nombre |
| Braconnier | 16 | Braconnage | 7 |
| Pêcheur | 30 | Pêche | 35 |
| Berger | 7 | Incursion du bétail | 33 |
| Collecteur de gomme | 0 | Collecte de gomme | 0 |
| Autres | 6 | Autres | 11 |
| | | Coup de feu rapporté | 11 |
| Total | 59 | | 97 |

Tableau 12 Nombre de délinquants condamnés et de libérés par type d'infraction

| Condamnation | | Transaction/Libération | |
|----------------------------|-----------|--------------------------|-----------|
| Type de délinquant | Nombre | Type de délit/infraction | Nombre |
| Braconnier | 16 | Braconnage | 0 |
| Pêcheur | 4 | Pêche | 26 |
| Berger | 1 | Incursion du bétail | 6 |
| Collecteur de gomme | 0 | Collecteur de gomme | 0 |
| Autres | 0 | Autres | 6 |
| Total | 21 | | 38 |

Il ressort des tableaux ci-dessus que le nombre de condamnés a baissé en 2020. Par comparaison aux années précédentes, la situation s'est amélioré. En effet, le nombre est de 75 en 2015, de 83 en 2016, de 57 en 2018, de 66 en 2019 à 20 en 2020.

Nous concluons que l'effort de patrouille 2020 s'est soldé par zéro cas de braconnage d'éléphants en 2020, la stabilité et le maintien de la croissance des grands mammifères.

Activité 2.6-Développer un système de monitoring de la biodiversité dans le GEFZ

Le système de monitoring de la biodiversité établi depuis 2012 repose sur un inventaire biennal de la grande faune et le suivi spécifique de espèces phares et ou vulnérables dont certaines sont considérées par l'UICN comme espèces en danger critique et ou menacées d'extinctions.

En 2020, il a été prévu de (i) faire un inventaire de la grande faune en mars 2020 ; (ii) de renforcer le suivi spécifique des éléphants par de nouveaux colliers ; (iii) de continuer le suivi spécifique des girafes lancé en 2019 ; (iv) faire un suivi des lions; et (v) étendre le suivi de la biodiversité à l'habitat. Les moyens utilisés sont (i) les colliers télémétriques ; (ii) les caméras pièges; et (iii) les placettes fixes.

Du fait de la crise sanitaire occasionnée par la pandémie du COVID-19, l'inventaire biennal de la grande faune n'est pas réalisé. A cet effet, les données de 2018 montrées dans le tableau ci-dessous restent toujours d'actualité. En réalité, les chiffres sont supérieurs à ceux indiqués dans le tableau d'après les observations des équipes de la LAB et les survols aériens.

Tableau 13 Dynamique des espèces phares de 1986 à 2018

| Année | Eléphant | Girafe | Buffle | Hypotrague | Bubale | Damalisque | Cob defassa | Autruche |
|--------|----------------|-----------------|------------------|------------|-------------|-------------|-------------|------------|
| 1986 | 1077 | 300 | 223 | 853 | 607 | 230 | 541 | 557 |
| 1991 | 609 | 888 | 818 | 339 | 988 | 429 | 249 | 339 |
| 1995 | 1750 | 800 | 1000 | 700 | 1800 | 1100 | 300 | 400 |
| 2002 | 4351 | 942 | 4020 | 1256 | 2549 | 1310 | 567 | 330 |
| 2005 | 3885 | 292 | 5082 | 264 | 945 | 1335 | 224 | 120 |
| 2006 | 3020 | 383 | 6227 | 497 | 1516 | 1061 | 761 | 184 |
| 2009 | 617 | 612 | 6270 | 686 | 1807 | 1071 | 941 | 290 |
| 2010 | 542 | 573 | 7034 | 702 | 1848 | 1172 | 1029 | 235 |
| 2011 | 454 | 753 | 7610 | 714 | 1752 | 1177 | 943 | 250 |
| 2012 | 444 | 703 | 8091 | 577 | 1350 | 1022 | 913 | 258 |
| 2014 | 452 | 934 | 10268 | 749 | 2187 | 1100 | 1238 | 241 |
| 2016 | 520 | 947 | 10971 | 768 | 2047 | 1781 | 1337 | 232 |
| 2018 | 559 | 1233 | 11960 | 719 | 3475 | 1904 | 1874 | 288 |
| (2020) | >559 | >1233 | >12000 | | | | | |

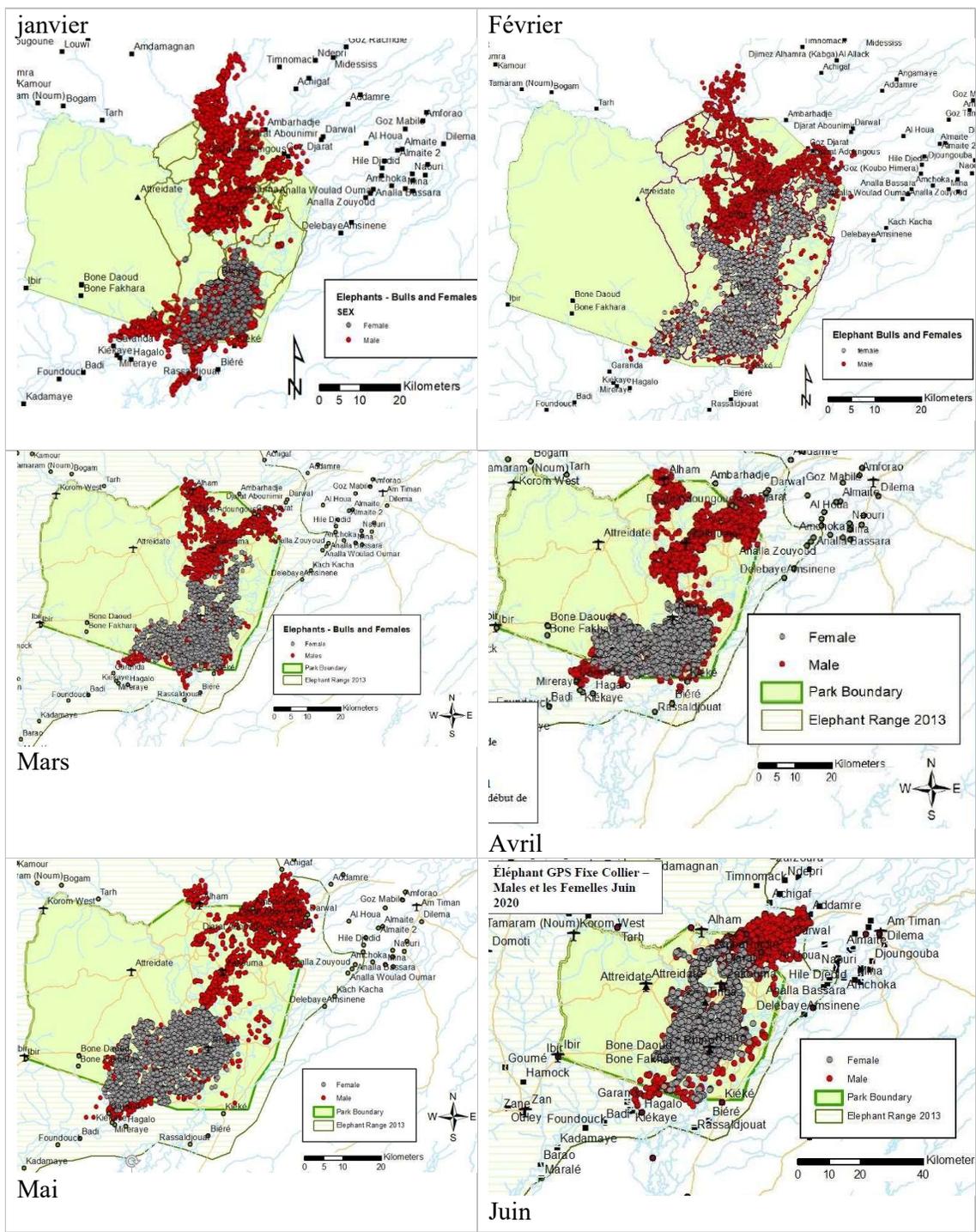
Source : APN/PNZ, mars 2018

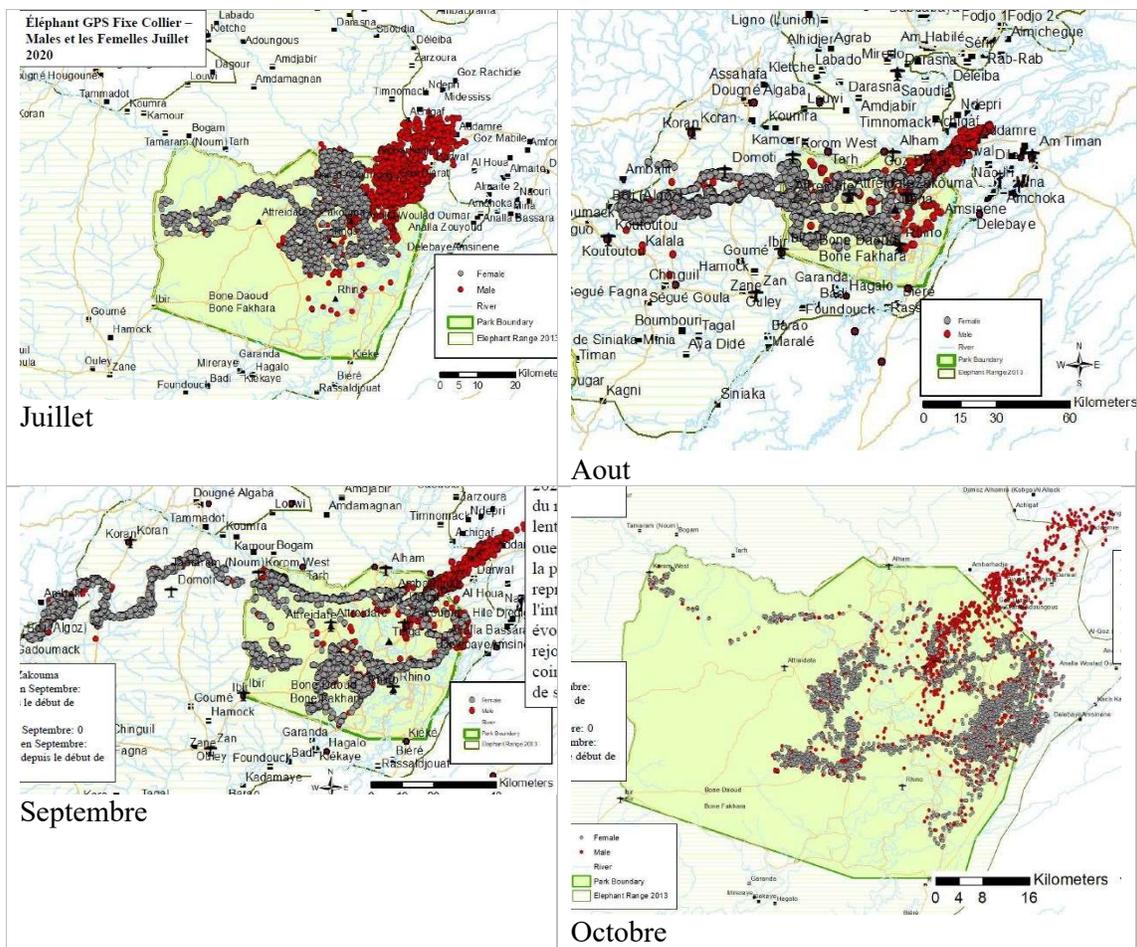
Concernant les suivis spécifiques des espèces et de l'habitat par les moyens et outils prévus, la situation est résumée comme suit :

❖ Suivi de la population des éléphants via les colliers télémétriques

Le suivi des éléphants par colliers télémétriques initié depuis 2012 avec les fonds de l'UE s'est poursuivi en 2020. Cinq nouveaux colliers ont été placés sur des sujets en janvier 2020. Actuellement, le suivi spécifique des éléphants repose sur 36 colliers actifs portés par vingt-un (21) femelles et quinze (15) mâles. A travers ce dispositif de suivi spécial, la salle de contrôle génère en continu la position des éléphants en temps réel au quotidien et mensuellement des cartes synthèses de mouvements des éléphants, de traces des patrouilles et de survols. Les figures ci-après en donnent une illustration.

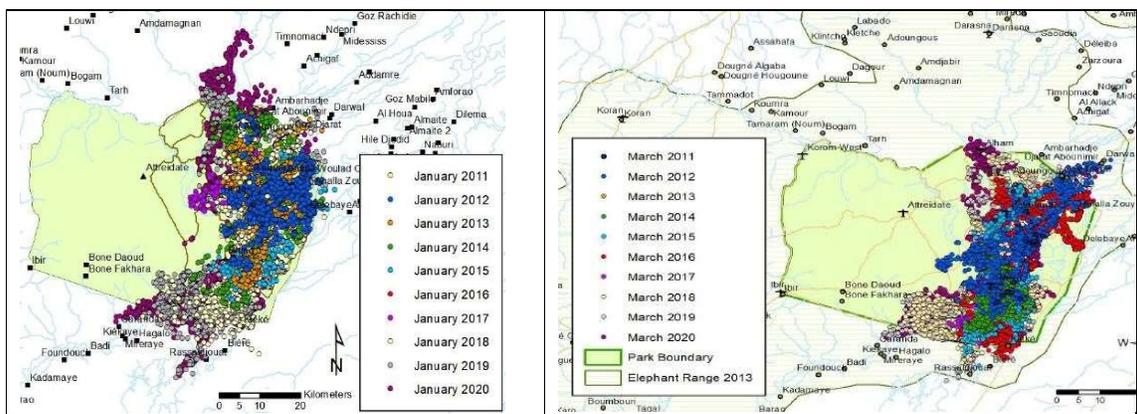
Carte 9 Mouvement des éléphants

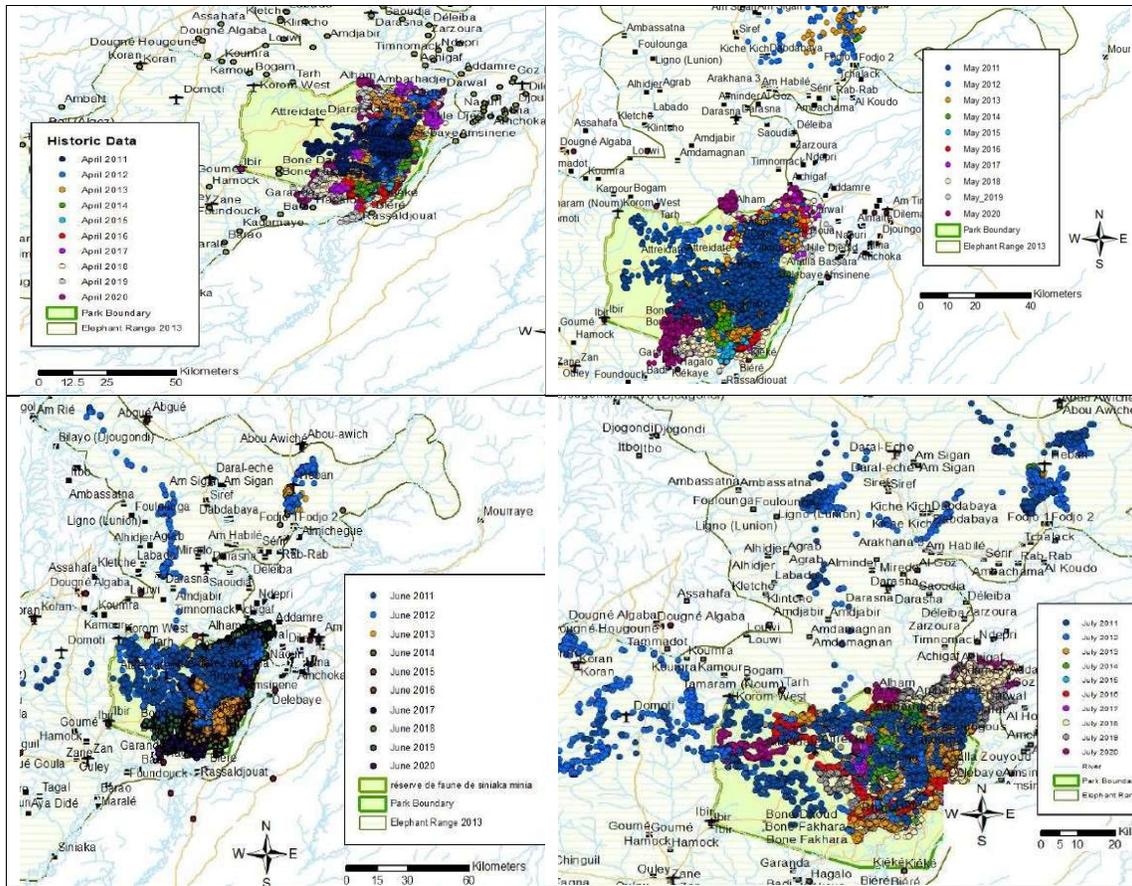




En 2020, il a été observé que les éléphants ont renoué avec leur migration saisonnière. Les cartes synthétiques d’août et septembre confirment leur sortie vers l’ouest. En comparaison les mouvements historiques des éléphants, la situation est similaire de 2011 à 2020 telle que le montre les figures ci-dessous.

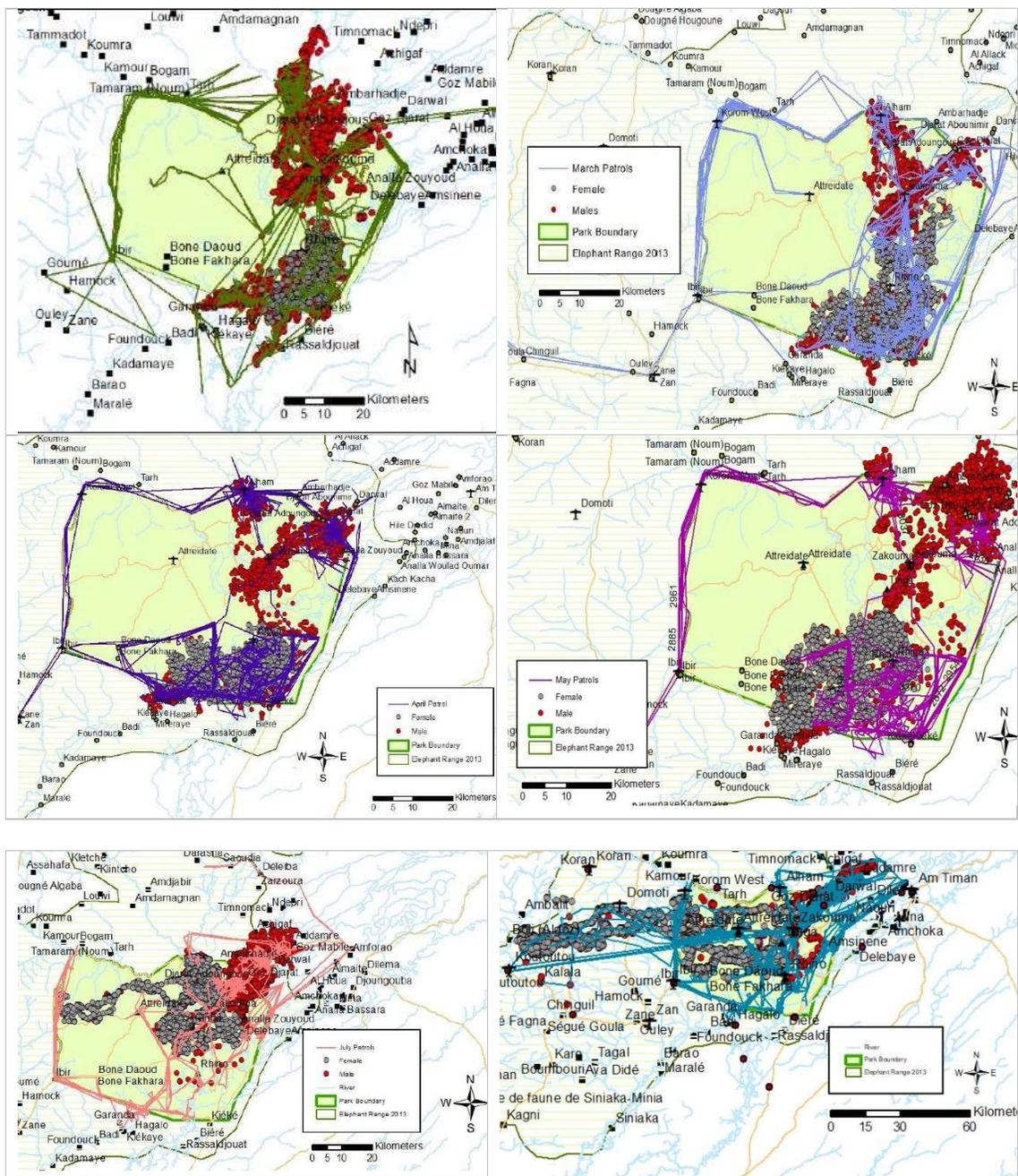
Carte 10 Mouvements historiques entre 2011- 2020

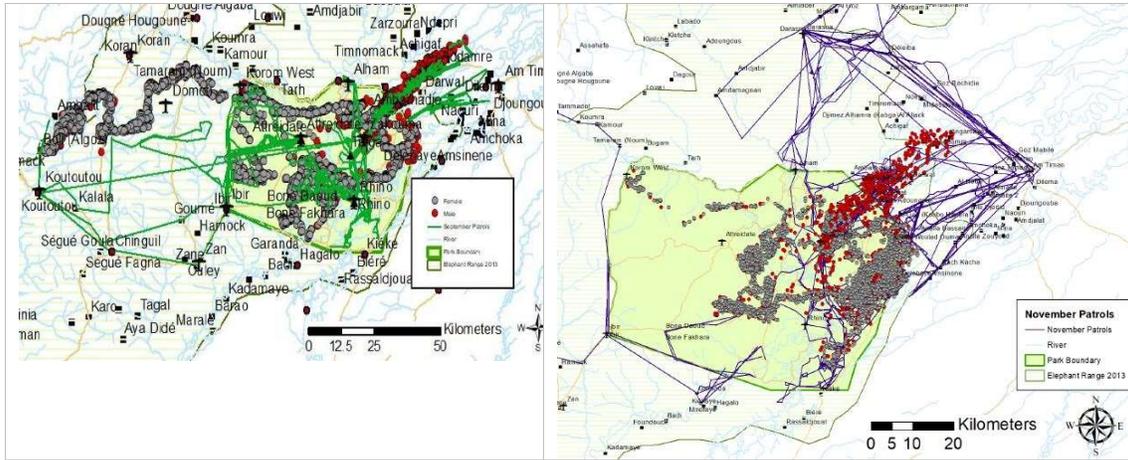




Il ressort des observations (carte n°12) que les traces des patrouilleurs sont calées sur les mouvements des éléphants dans l'espace.

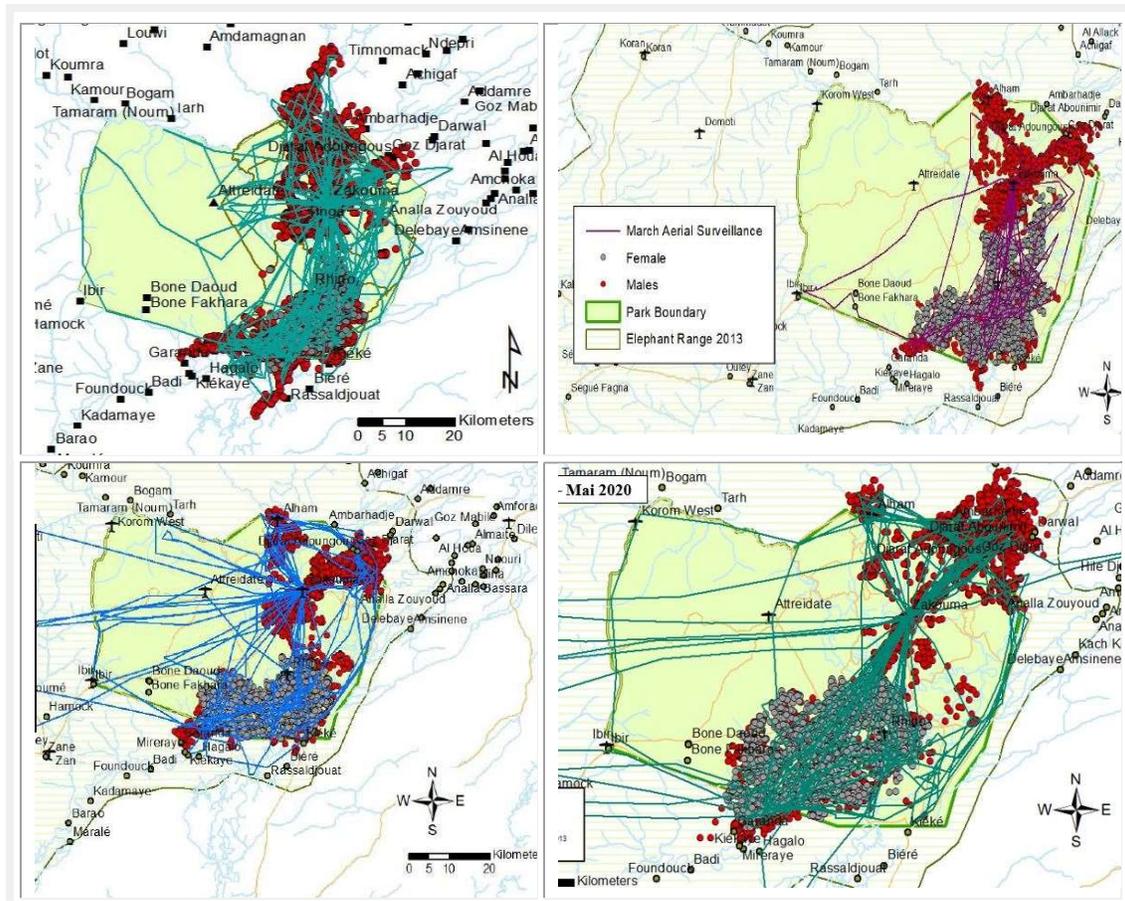
Carte 11 Colliers éléphants et traces de patrouille LAB

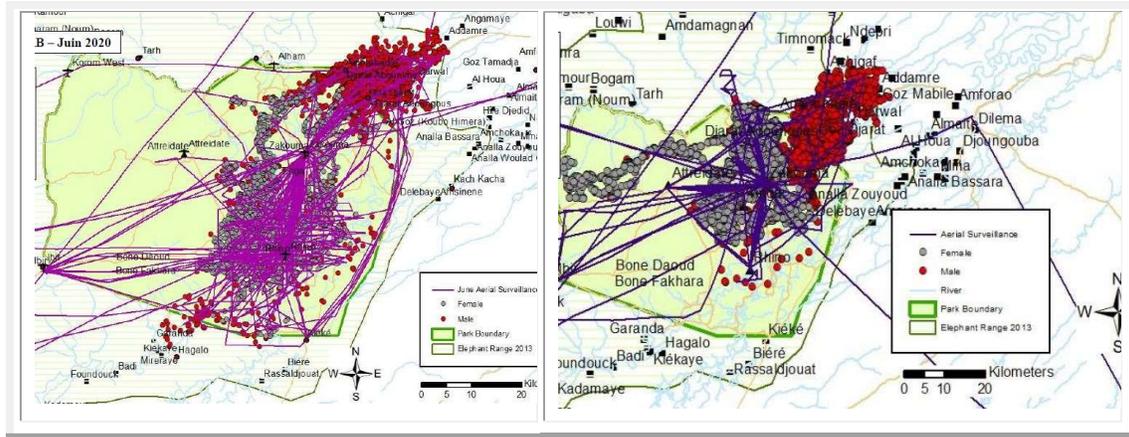




Les survols aériens au titre d'appui à la LAB ont été capitalisés par les figures ci-dessous. Nous notons que les vols sont concentrés dans le quart sud-est du PNZ qui reflètent exactement les mouvements des éléphants West dans le parc.

Carte 12 Colliers éléphants et survols LAB





La surveillance aérienne a totalisé 176 heures de vol en appui à la LAB. Ce volume horaire représentant 25% de la prévision des 700 heures habituels par an est expliqué par les crashes survenus du CESNA 182 du PNZ et de celui de l'Ennedi mobilisé en août 2020 en l'espace d'une semaine et aussi la difficulté d'approvisionnement en AVGAZ en début d'année 2020. Le PNZ est resté sans avion depuis la fin d'août 2020. Cette situation a amené l'UTG /GEFZ à entreprendre des démarches auprès de l'ADAC via le MEP et le Ministère de l'Aviation Civile et de la Météorologie pour acquérir un Savannah pour le suivi des éléphants, un Cessna 182 pour la RFSM et envisager la possibilité d'acquérir un 206 pour la gestion du PNZ.

❖ **Monitoring des rhinocéros réintroduits en mai 2018**

En 2020, les deux rhinocéros noirs (*Diceros bicornis minor*) restant ont fait l'objet du suivi régulier par l'équipe responsable du monitoring via les transmetteurs VHF (en image) mis en place depuis leur réintroduction.





Hormis leur suivi quotidien supervisé, l'UTG a continué avec la mise en œuvre des recommandations formulées par les experts après la tragédie des 4 sujets après cinq mois de leur réintroduction. Aujourd'hui, les deux rhinocéros sont en bonne forme et se sont bien acclimatés et les futures translocations se feront avec optimisme.



❖ Recherche sur la girafe et son suivi

En 2020, le projet de recherche initié en 2019 et piloté par DOMINIQUE Rhoadès avec l'appui et le soutien de la Fondation Giraffe Conservation (GCF) s'est poursuivi. Ledit projet dont l'objectif est centré sur l'amélioration de l'état de conservation de la girafe (*Giraffa camelopardalis*) est resté focalisé sur le suivi à distance via les 8 colliers émetteurs de 185 g montré à droite. Chaque collier est porté par un sujet.

En 2010 (année 2 de recherche), le PNZ a planifié au titre de la recherche porté le nombre de colliers à 25, soit 2% de l'effectif total des girafe (1200) et recueillir plus d'informations sur les caractères morphologiques distinctifs de chaque girafe.

Les perturbations causées par le COVID-19 et surtout l'accident de la chercheuse n'ont pas permis d'atteindre l'objectif fixé. Nous annonçons que les conditions sont réunies pour pouvoir poser 10 colliers en février 2021.

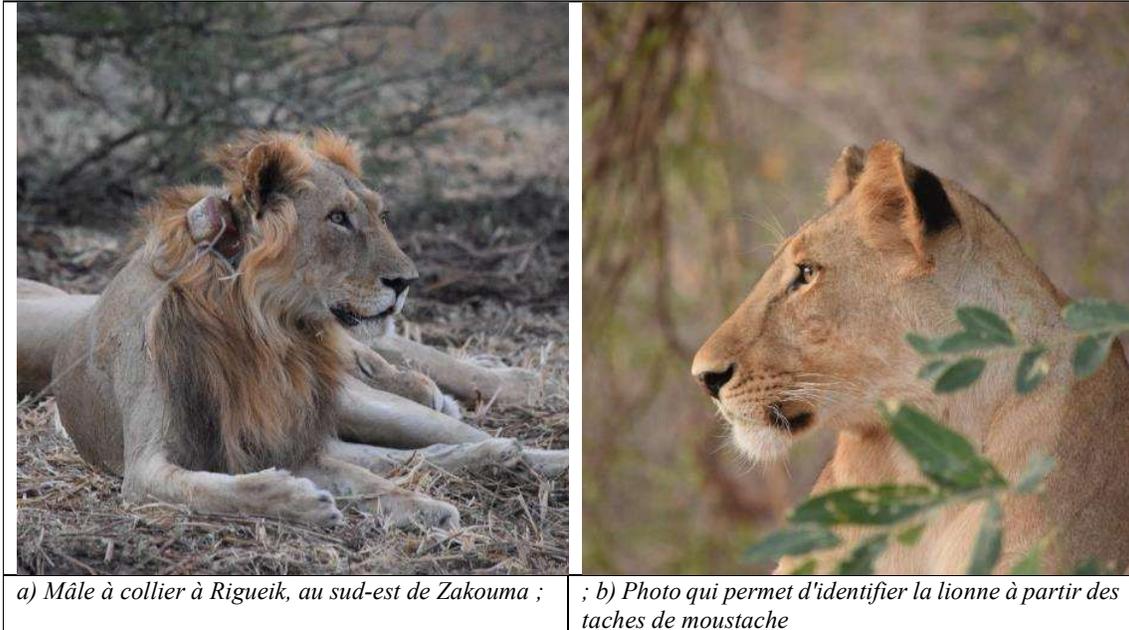


❖ Suivi spécifique des lions via les colliers télémétriques

Cinq colliers ont été déployés sur des lions au début du mois de février 2020. Malheureusement, l'une des lionnes à collier est morte de causes naturelles à la fin du mois de mars et son collier a été rapidement redéployé sur une nouvelle lionne. Le suivi direct des lions s'est concentré sur l'est du parc, principalement dans les sections nord-est du parc où se trouvent deux des mares principales, Rigueik et Tororo. Ces deux mares, avec la troisième mare (Maniam) dans le sud-est sont les zones de concentration de la faune sauvage en fin de saison sèche.

A travers ce suivi, il est identifié individuellement 86 lions, dont 9 lionnes avec des petits. Deux des lionnes avec des lionceaux sont munies de colliers, ce qui constitue une bonne occasion pour suivre la survie des lionceaux lorsqu'ils grandissent. De plus, la surveillance intensive dans les zones où se trouvaient les autres lionnes a permis de revoir plusieurs des lionceaux. Sur les 23 lionceaux, un seul a été présumé mort à la fin de la saison sèche, ce qui suggère que cette

saison n'est peut-être pas une période de forte mortalité pour les jeunes lions, comme le suggérait l'une de nos hypothèses.



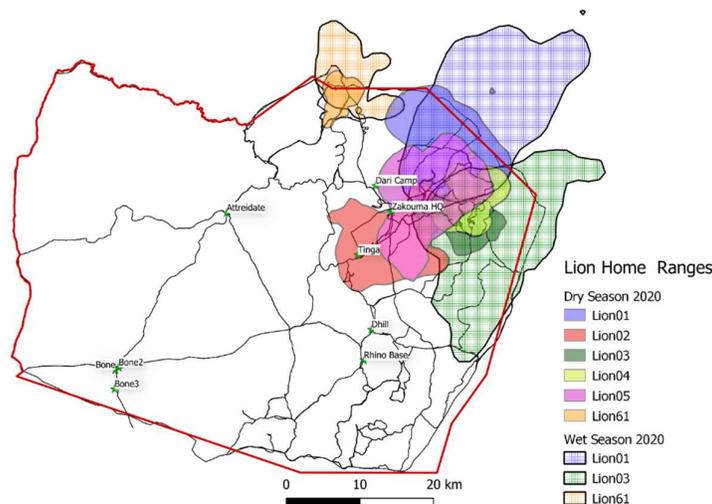
Lors de la pose de colliers de lions, nous avons ciblé des zones qui sont complètement inondées pendant la saison des pluies et proches des limites du parc, car l'un des principaux objectifs est de comprendre les mouvements des lions à l'extérieur du parc pendant cette période. Nous nous sommes également concentrés sur des zones facilement accessibles depuis le quartier général afin de pouvoir suivre et observer directement les lions sur le terrain pour surveiller leur alimentation et leur survie, en particulier celle des petits. Les cinq lions à collier appartiennent à des groupes différents et couvrent deux grandes zones du parc, un territoire qui représente globalement près de 30 % du parc en saison sèche.



Opération de capture pour collier d'une lionne à Tororo, au nord-est de Zakouma.

La première forte pluie du 24 mai a marqué la fin de la première saison de terrain pour le suivi des lions. Bien que le suivi direct pendant les mois de la saison des pluies n'ait pas été possible,

les observations des patrouilles du terrain nous ont aidées à combler cette lacune, bien que cela ne nous permette pas d'identifier les lions repérés. Avec l'augmentation de l'eau disponible dans le parc et l'herbe verte qui commence à germer, les animaux sauvages ont commencé à s'éloigner des mares où ils s'étaient rassemblés pendant la saison sèche. Les points GPS des lions ont également commencé à montrer une plus grande amplitude de mouvement par rapport aux mois précédents. Malheureusement, deux colliers ont échoué juste avant la saison des pluies et un autre a commencé à avoir des problèmes et à ne pas communiquer autant de données qu'il aurait dû le faire. Néanmoins, les informations recueillies par satellite ont été utiles et intéressantes, montrant une étendue et une utilisation du territoire très différentes pendant la saison des pluies par rapport à la saison sèche, avec une utilisation importante du territoire en dehors des limites du parc.



Carte 13 Domaines vitaux des lions à collier pendant la saison sèche (février à mai ; dessin plein) et pendant la saison des pluies (mai à octobre ; dessin en pointillés).

Si la présence de lions dans l'est du parc est bien connue tout au long de l'année, la présence d'animaux sauvages dans l'ouest est rare pendant la saison sèche et nous nous attendions à ce que les lions y soient absents ou peu nombreux. Ce n'est pas le cas, car les pièges photo ont régulièrement détecté des lions sur la route de la limite ouest. La présence des lions dans le parc, en particulier pendant la saison sèche, est plus répandue que nous ne l'avions initialement prévu et ne semble pas corrélée à la présence d'un grand nombre d'espèces de proies. Il sera essentiel de comprendre les mouvements des lions à l'ouest pendant la saison sèche, lorsque l'eau et les proies sont rares, pour prévenir les conflits entre l'homme et la faune sauvage.

Pour l'année 2021, nous prévoyons de remettre des colliers sur les lions dont les colliers ont échoué et de mettre des colliers sur d'autres lions. Un total de 10 colliers a été prévu et des zones moins étudiées telles que le sud et l'ouest du parc feront l'objet d'une attention. La nouvelle saison de monitoring sur le terrain concentrera également plus d'efforts dans l'ouest du parc pour comprendre les différences de distribution et de densité et les facteurs sous-jacents.

❖ Suivi des carnivores via les caméras traps

Le Parc de Zakouma est divisé en grille de 5 km tel que le montre le dispositif ci-dessous. En 2020, le nombre de caméras a été porté à 126, soit 14 nouvelles en complément au 112 déployés entre novembre et décembre 2019. Les caméras sont accrochées sur divers support tels les arbres (voir photo).

Photo : Dispositif de placement des caméras traps



Photo : Camera fixé sur un arbre

Grâce à ce dispositif et ses outils, le département de Recherche et Monitoring du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma a mené un suivi des espèces en 2020. Le dispositif a permis d'apprécier au titre de la biodiversité la richesse, l'abondance et densité des espèces ciblées, la distribution des espèces dans l'espace, les mouvements saisonniers et les domaines vitaux des grands carnivores et leurs migrations inter-saisonnière. Au titre des impacts socioéconomiques, le suivi a permis aussi d'apprécier les empiètements humains (braconnage, emprise des villages, etc) avec preuve photographique d'activités illégales. L'accent a été particulièrement focalisé sur *les carnivores (Lion, panthère, Guépard et hyène)*.

Grâce au financement de LRF, les caméras pièges déployées en fin 2019 ont été renforcées par des nouvelles en 2020. La majorité du parc national de Zakouma a été couverte afin d'obtenir des estimations précises du nombre de grands carnivores qui est encore largement inconnu. Les résultats finaux de cette étude, après une année complète, éclaireront les mouvements saisonniers de ces animaux cibles ainsi que d'autres espèces de moyenne et grande taille.

Pendant la saison sèche de 2020 (décembre à juin), 99 pièges photo couvrant 79 % du parc ont été placés sur le terrain pour recueillir des données. Au début de la saison des pluies, toutes les caméras sur le terrain ont été entretenues et certaines ont été déplacées hors des zones inondées.

De nouvelles caméras ont également été déployées, de sorte que pendant la saison des pluies 2020, un total de 117 caméras, couvrant 93% du parc, étaient sur le terrain. 3 caméras ont été volées et 5 ont été manipulées de manière inappropriée par des inconnus pendant la période d'enquête de la saison sèche.

Pour la saison sèche, plus de 267 000 images ont été collectées, et elles ont été traitées au cours des mois suivants. Au total, 40 espèces de mammifères ont été détectées, dont le pangolin terrestre de Temminck. Plusieurs grandes espèces d'oiseaux ont également été fréquemment observées, principalement l'autruche, le grand calao et l'oiseau secrétaire.

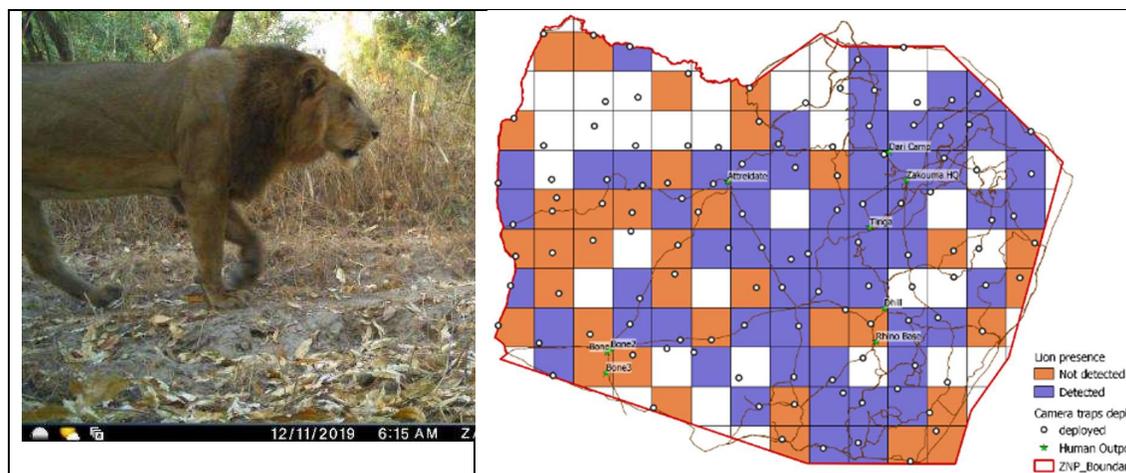
En ce qui concerne les grands carnivores, les résultats préliminaires montrent une bonne répartition de tous les grands carnivores dans le parc. La présence de petits de toutes les espèces sur les images des pièges photos suggère que toutes ont des populations florissantes. En outre, la plupart des images permettent l'identification individuelle du léopard et du guépard, et dans

certains cas même des lions. L'identification des individus est en cours et seuls des numéros provisoires peuvent être présentés ici.

Tableau 14 Efforts de capture photographique et identification des grands carnivores au PNZ

| | <i>Lion</i> | <i>Léopard</i> | <i>Guépard</i> | <i>Hyène tachetée</i> |
|---|-------------|-------------------------|----------------|-----------------------|
| <i>Images à aujourd'hui</i> | 695 | 458 | 33 | 2412 |
| <i>Nombre de stations</i> | 59 | 57 | 14 | 87 |
| <i>Individus identifiées (en cours)</i> | 86 | Gauche 48; Droite 54 | Min 15; Max 18 | n/a |
| <i>Petits/juvéniles</i> | Oui | Oui | Oui | Oui |

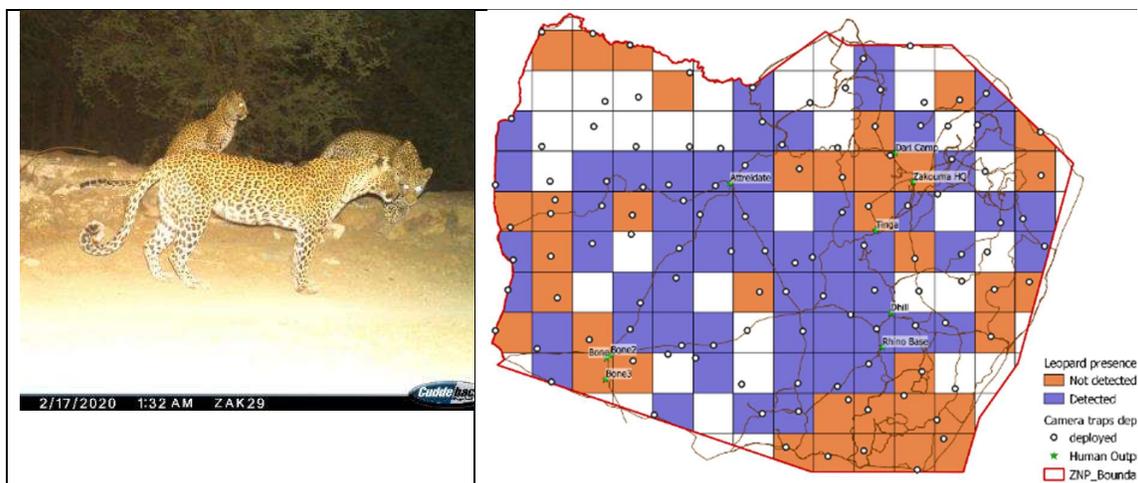
Les lions ont été détectés principalement dans l'est du parc, mais plusieurs observations ont été faites le long des routes à l'ouest. Si la présence de lions dans l'est était bien connue, le nombre de lions détectés dans l'ouest a dépassé nos attentes. Ces informations sont prises en compte dans le cadre du projet de recherche sur les lions, et nous prévoyons de consacrer plus de temps à l'ouest du parc au cours de la prochaine saison de travail sur le terrain, ainsi que de déployer des colliers sur les lions dans la région afin de mieux comprendre leurs mouvements et leur répartition spatio-temporelle.



Carte 14 Détection du lion par caméra-trap dans le PNZ

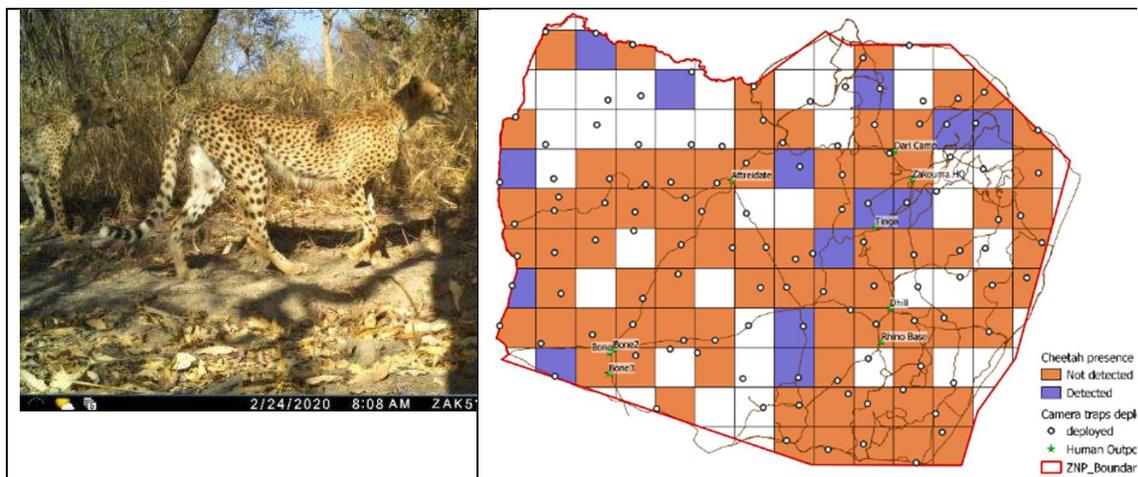
- Caméra-trap fonctionnelle – animal détecté
- Caméra-trap fonctionnelle – animal non-détecté
- Caméra-trap non-fonctionnelle ou non relevée
- Points des caméra-trap déployées

Les léopards ont été détectés presque autant que les lions, mais leur présence était plus marquée au centre du parc qu'à l'est comme les lions. Cela pourrait indiquer une exclusion spatiale entre ces deux grands prédateurs. Actuellement, au moins 48 léopards individuels ont été identifiés, dont un mâle qui a été détecté dans 6 stations différentes, couvrant une zone d'environ 250 km².



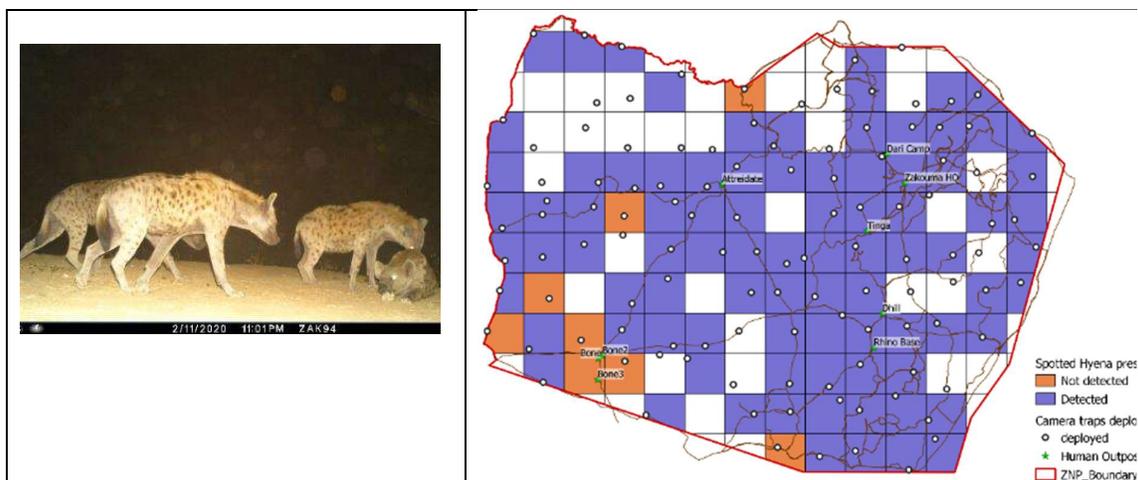
Carte 15 Détection du Léopard par caméra-trap dans le PNZ

Les guépards ont été les moins photographiés des grands carnivores. Les 14 caméras qui ont détecté des guépards sont bien espacées dans le parc, ce qui indique qu'ils se déplacent dans une grande partie de la zone protégée. Avec les images traitées à ce jour, nous avons identifié 15 individus différents, y compris des jeunes et des adultes. Il s'agit là de nouvelles données pour le parc, qui augmentent la taille de la population estimée précédemment.



Carte 16 Détection du guépard par caméra-trap dans le PNZ

Les hyènes tachetées sont les grands carnivores les plus répandues dans le PN de Zakouma et ont été détectées dans tout le parc. L'exception notable à ce schéma se trouve dans la zone entourant Bone où tous les grands carnivores du parc semblent éviter.



Carte 17 Détection de la hyène tachetée par caméra-trap dans le PNZ

La présence de personnes ne travaillant pas pour Zakouma a été détectée le long de la plupart des routes périmétrales, sur de nombreuses routes principales du parc et sur les routes autour du village de Bone. Un village saisonnier a été construit très près d'un des pièges photo dans le sud-est du parc, et par conséquent la caméra a beaucoup d'images de personnes et très peu d'animaux sauvages, venant principalement d'avant que le village ne s'y installe.

Toutes les caméras sur le terrain sont vérifiées en continu et seront récupérées en février 2021, de sorte qu'elles auront couvert environ 1 an sur le terrain. Les données finales nous permettront de déterminer l'abondance et la densité des espèces cibles ainsi que leur distribution saisonnière. Ces données feront l'objet d'une diffusion en 2021.

Pour le moment, le dispositif en place à Siniaka-Minia ne permet pas de dégager de données quantitatives sur la faune, mais il a permis de confirmer la présence de certains moyens et grands mammifères, parmi lesquels :

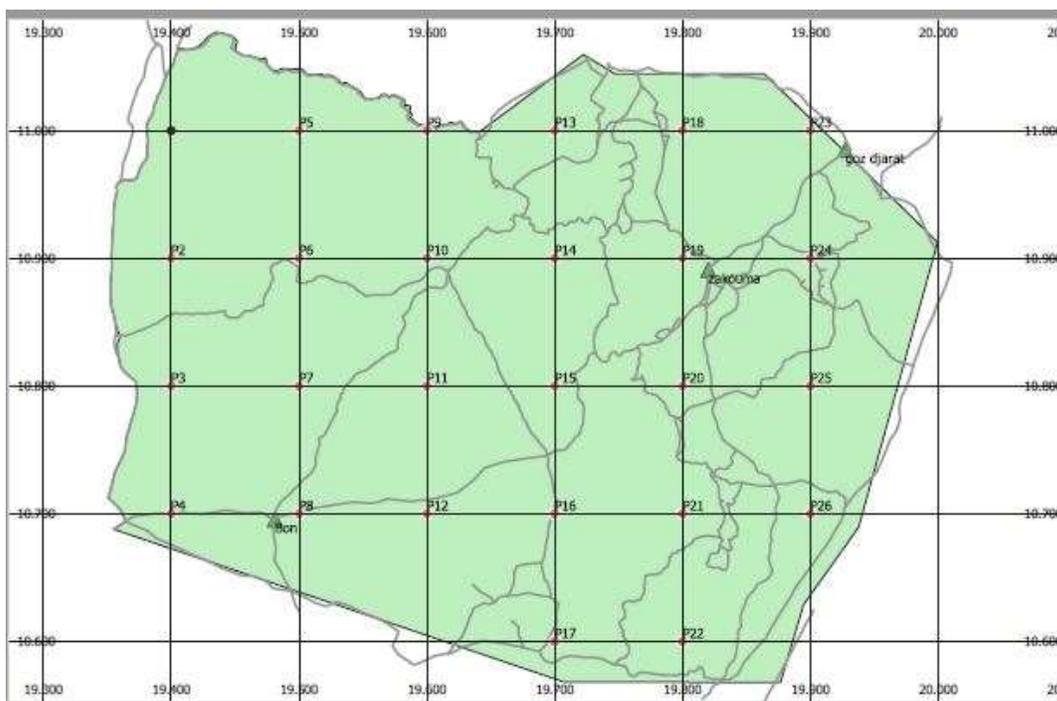
- Carnivores : lion (cf. photo ci-dessous), léopard (cf. photo ci-dessous), guépard, caracal, serval, chacal rayé, chat sauvage, civette, génette
- ongulés : ouribi, hippotrague, céphalophe, gazelle à front roux, grand koudou, guibe arnaché, bubale
- autres : porc-épic, oryctérope, singe vert

La mise en place plus systématique de camera-traps en 2021 devra permettre de compléter ces données.



❖ **Suivi de l'habitat**

Carte 18 Localisation des placettes habitat dans le PNZ



Placette : N°

Partie A

Information préliminaire

| | | |
|-----------------------|-------------------------------|-----|
| Date d'installation : | | |
| Coordonnée placette : | N : | E : |
| Superficie placette : | 314 mètres carrés (r = 10 m) | |

Partie B

Situation de référence

| Type de sol : | | |
|--------------------------|-------------|--------|
| Type de formation | | |
| Recouvrement : | | |
| Diversité | | |
| Composition spécifique : | | |
| N° | Code espèce | Nombre |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

| | |
|-----------------|--|
| Chargé de suivi | |
|-----------------|--|

Dans le cadre du suivi de l'habitat au niveau du PNZ, diverses techniques peuvent être utilisés à savoir le suivi de l'habitat via les images satellitaires ou bien des placettes fixes.

En 2020, nous avons installé en 26 placettes fixes selon une distribution systématique où les placettes sont équidistantes de 10 sur 10 km. Le dispositif est montré par la carte ci-haut.

Chaque placette est dotée d'une fiche établie en 2020. Divers paramètres sont renseignés entre autre : le type de sol, le type de formation, le taux de recouvrement, la diversité et la composition spécifique.

❖ Eradication des espèces envahissantes

A l'intérieur du PNZ, deux espèces ont été déclarées envahissantes depuis 2014 à savoir l'*Azadirachta indica* et le *Ricinus communis*.

Signature

L'*Azadirachta indica*, espèce exotique d'origine indienne a été réintroduite depuis le temps de Michel Anna, père fondateur du Parc National de Zakouma. L'*Azadirachta indica*, appelé communément "Neem" en arabe locale, est une espèce qui s'adapte à toutes les situations climatiques et édaphiques et se dissémine facilement dans l'espace par divers moyens. Les oiseaux viennent manger les fruits de cette espèce en période de maturité. Au cours de leur vol ou au repos, ils disséminent les graines dans la brousse. A leur tour, ces graines germent, grandissent, deviennent des arbustes puis des arbres. Et comme ça, ils répandent une espèce qui n'est pas autochtone dans cette région.

Une deuxième espèce qui doit être éradiquée est le *Ricinus communis*. Ce dernier est une plante locale mais colonise rapidement les superficies, comme c'est le cas entre les habitations à l'intérieur du QG Zakouma.

Le constat réalisé est que ces espèces commencent par prendre d'ampleur au sein de la flore de Zakouma. Compte tenu de leur dissémination, la décision de les éliminer progressivement a été prise par l'administration du parc. En même temps, de nouvelles espèces locales seront plantées afin que la fonction d'ombrage de ces plantes ne soit pas perdue.

La destruction de ces espèces envahissantes a été effectuée entre juillet et août 2020 en utilisant deux manières différentes (usage des tronçonneuses pour la coupe des Nimier et usage des machettes par une main d'œuvre pour couper le *Ricinus communis*).

Le bilan établi en fin 2020 s'élève à un total de 215 pieds de Neem éliminés et à des milliers de plants de *Ricinus* détruits. Les photos ci-dessous en donnent une illustration.



Systématiquement, en lieu et place des pieds de « Neem » détruits au sein du QG Zakouma et aux alentours, des espèces locales ont été plantées au fin de maintenir l'équilibre écologique mis en place. Le tableau ci-après illustre le nombre de pieds élevés et plantés à Zakouma

Tableau 15 Nombre de plants cultivés pour l'effort de replant à Zakouma

| <i>Espèces</i> | <i>Plants cultivés en pépinière</i> | <i>Plants plantés à Zakouma</i> |
|----------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|
| <i>Khaya senegalensis</i> | 100 | 20 |
| <i>Bauhinia ruffescens</i> | 500 | 240 |
| <i>Ficus platyphylla</i> | 15 | 49 |



Pied d'un *Khaya senegalensis* ayant deux ans



Plantation d'un pied de *Ficus platyphylla*



Bauhinia ruffescens produits en pépinière

Activité 2.7- Développer un programme de réintroduction d'espèces phares disparues

La stratégie développée dans le cadre de l'Accord de Partenariat entre la République du Tchad et APN avec l'appui des partenaires depuis 2013 pour renforcer la diversité biologique du PNZ centré sur le rhinocéros noir éteint depuis les années 1971 et l'Elan de Derby est toujours d'actualité malgré la mort de quatre rhinocéros noirs sur six réintroduits en mai 2018.

2020 a servi de suivre au mieux les deux rhinocéros rescapés, tirer les leçons et de planifier avec les parties prenantes pour organiser la phase 2 de translocation prévue en novembre-décembre 2021. Le comité technique de la phase II de translocation mis en place par arrêté n°099/PR/MEEP/SG/DGRFFP/2018 du 19 septembre 2018 sera relancé pour préparer la venue d'une partie ou la totalité des 14 rhinocéros restants sera activé en 2021. Tous les travaux relatifs à la construction des Bomas et du sanctuaire seront relancés au courant du 1^{er} trimestre 2021.

Notre phase 2 justifiée par l'objectif « Établir des populations de rhinocéros viables et protégées à travers la réintroduction additionnelle de rhinocéros noirs (combinaison de sous-espèces à déterminer en consultation avec le Rhino Specialist Group de l'IUCN) en République du Tchad » tiendra compte de la feuille de route actualisée.

Tableau 16 Feuille de route du projet de translocation des rhinocéros-Phase II

| N° | Activités | Partie exécutrice | Résultat attendu |
|----|--|-------------------|--|
| 1. | Engagements sur la réintroduction additionnelle de rhinocéros pris par le comité directeur du transfert des rhinocéros | Toutes | Comité directeur du transfert des rhinocéros établi pour faciliter le transfert des rhinocéros. Nombre de rhinocéros à déplacer en 2021 à déterminer en fonction de la disponibilité et de l'accessibilité d'un avion, et de la disponibilité d'installations d'attente dans le Parc national de Zakouma. Il est prévu de déplacer entre 6 et 14 animaux en 2021. Nombre à arrêter dès que possible (courant 1 ^{er} trimestre 2021) |
| 2 | Capture de rhinocéros noirs supplémentaires et entraînement au boma | SANParks | Rhinocéros supplémentaires capturés et entraînement au boma réalisé |
| 3 | Fabrication du nombre de caisses pour rhinocéros nécessaires | AP & SANParks | Nombre requis de caisses pour rhinocéros fabriquées |
| 4 | Construction des bomas pour rhinocéros dans le Parc national de Zakouma | AP & MEEP | Nombre requis de bomas pour rhinocéros supplémentaires construits |
| 5 | Construction d'un sanctuaire temporaire dans le Parc national de Zakouma | AP & MEEP | Sanctuaire temporaire construit |
| 6 | Satisfaction des conditions nécessaires pour l'obtention des permis d'exportation et d'importation pour le transfert de rhinocéros | Toutes | Conditions nécessaires pour l'obtention des permis d'exportation et d'importation pour le transfert de rhinocéros supplémentaires satisfaites |
| 8 | Obtention et confirmation d'un avion approprié pour le transfert des rhinocéros | AP & MEEP | Avion Hercules C130 ou alternative plus abordable obtenu et confirmé |
| 9 | Chargement et transport des rhinocéros noirs supplémentaires | Toutes | Rhinocéros noirs supplémentaires chargés et transportés au Parc national de Zakouma |

Extrant 3 : Les parties prenantes dans l'aménagement et la valorisation du GEFZ bénéficient des effets directs et indirects de la conservation

Les degrés de réalisation des indicateurs de ce résultat sont les suivants :

| Indicateurs –Résultat 3 | Valeur a la fin de l'action | Etat des indicateurs |
|--|---|--|
| IOV 3.1 : Couvertures de coûts de fonctionnement du GEFZ/actions d'aménagement et de gestion concertée par les revenus de l'écotourisme | 1. Au moins 25% des coûts de fonctionnement du GEFZ (actions d'aménagement et de gestion concertée) couverts par les revenus de l'écotourisme (%) | Couverture à hauteur de 9,8% du déficit du budget annuel 2020 du GEFZ évalué à \$ 1 408 000. |
| IOV 3.2 : Pourcentage des bénéfices issus des recettes touristiques injectés dans des projets de conservation communautaire | 2. Plus de 10% des bénéfices issus des recettes touristiques injectés dans des projets de conservation communautaire | Bénéfices issus des recettes touristiques est de \$ 138 118,01, très en deçà de la prévision de \$ 1 000 000; Aucune clé de répartition des bénéfices entre les bénéficiaires et affectation n' a encore été définie par le Conseil d'Administration du GEFZ- Le CA le fera dans le cadre de l'élaboration et validation du PDT par les parties prenantes (APN, MDTCA, ONPTA) et/ou bien dans le cadre de la révision de l'Accord du PPP (en décembre 2022). |
| IOV 3.3 : Production du miel (en Kg) | X kg (valeur à définir au démarrage de l'Action) | Plus de 4 000 litres de miel produits par les 35 membres de groupements de producteurs équipés de ruches kenyanes |

Pour l'atteinte du résultat, les activités ci-après sont mise en œuvre :

Activité 3.1. Accroître les revenus touristiques

La stratégie touristique développée au Parc National de Zakouma est restée la même autour de ses trois structures d'accueils (Camp Nomade, Campement de Tinga et Camp Dari) destinées respectivement pour l'accueil des touristes de haut gamme, des expatriés résidents, des officiels et des tchadiens qui en ont le



pouvoir d'achat et des groupes cibles au titre du programme d'éducation environnementale.

Durant 2019-2020, d'importants efforts ont été faits en terme d'encadrement continu du personnel, de rénovation au niveau du campement de Tinga et de maintien des infrastructures et des équipements.



En dépit des difficultés enregistrées cette année, il y a lieu de se féliciter de l'introduction d'une innovation en matière de technique de paillage pour la confection des toitures des bungalows de Tinga. En effet, l'UTG/GEFZ a mobilisé deux Ougandais pendant des mois pour refaire complètement les toitures des bungalows de Tinga. La photo ci-dessus montre le nouveau décor. La technique a apporté des valeurs ajoutées sur le plan esthétique, technique et financier. Les toitures rénovées avec cette technique offrent une garantie de 10 ans et le Parc ne s'en occupera plus du renouvellement annuel nécessitant du temps et d'importantes ressources financières. A travers cette technique, une équipe des jeunes de Goz Djarat a été formée. Nous disposons autour de la périphérie une équipe renforcée et à même aujourd'hui de dupliquer cette expérience acquise transférée depuis l'Afrique Australe. Hormis le renforcement de capacités des acteurs de la zone périphérique (ZP), nous notons avec satisfaction une nouvelle forme de valorisation de la graminée utilisée à cet effet.

Sur le plan marketing en faveur du tourisme, le PNZ a organisé une soirée promotionnelle pour le Campement de Tinga, en Décembre 2020. A travers cette soirée, l'objectif était de faire connaître le Parc National de Zakouma aux nationaux, expatriés résidents et aux représentants des agences de voyages locales et internationales. Ces actions de marketing sont également renforcées par le service de philanthropie depuis le siège d'APN et aussi par les guides internationaux.

Malgré les efforts accomplis, la pandémie mondiale du COVID -19 a perturbé la campagne touristique 2019-2020. Les conséquences sont reflétées par l'arrêt précoce de la campagne (fermeture des camps touristiques le 19 mars au lieu de 30 mai 2020), le raccourcissement de la durée habituelle de la période et des annulations massives des réservations des touristes (locaux, expatriés résidents et étrangers).

En 2019 -2020, le parc a accueilli globalement 2724 visiteurs dans ses trois sites comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 17 Nombre total de visiteur en 2019-2020

| Mois | Novembre | Décembre | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Total |
|-----------|----------|----------|---------|---------|------|-------|-----|-------|
| Camp Dari | 0 | 198 | 412 | 1024 | 574 | 0 | 0 | 2208 |

| | | | | | | | | |
|--------------|-----------|------------|------------|-------------|------------|----------|----------|-------------|
| Camp Nomade | 0 | 0 | 27 | 24 | 11 | 0 | 0 | 62 |
| Camp Tinga | 27 | 95 | 78 | 186 | 68 | 0 | 0 | 454 |
| Total | 27 | 293 | 517 | 1234 | 653 | 0 | 0 | 2724 |

Par comparaison à la campagne 2018-2019 où le parc a enregistré 5323 visiteurs, la fréquentation a baissé de **48,82%**. Cette situation est expliquée par les causes précédemment expliquées qui ont affecté la campagne et le démarrage tardif des activités au Camp Dari. Nous notons également pour les camps confondus, en moyenne 1,33 nuitées/visiteur.

Sur les trois sites, comme l'indique le tableau ci-après, la clientèle est restée la même comme par le passé à savoir les nationaux, les expatriés résidents et les internationaux. Nous notons avec satisfaction qu'en dépit de la baisse enregistrée en matière de fréquentation, le type de clientèle est resté fidèle.

Tableau 18 Type de clientèle au Parc national de Zakouma en 2020

| | Camp Dari | Camp Nomade | Camp Tinga | Total |
|----------------|-------------|-------------|------------|-------------|
| Nationaux | 2208 | 0 | 77 | 2285 |
| Expatriés | 0 | 0 | 190 | 190 |
| Internationaux | 0 | 62 | 187 | 249 |
| Total | 2208 | 62 | 454 | 2724 |

Dans l'ensemble des sites, l'effectif des visiteurs nationaux était de 2285, soit environ 84% contre 16% (190 expatriés et 249 internationaux) pour les expatriés et internationaux accueillis à Tinga et au Camp nomade. La logique du nombre de touristes nationaux que les expatriés et internationaux réunis a été respectée. Le nombre des visiteurs nationaux est en deçà de la moitié de celui de l'année 2019. Le nombre des visiteurs internationaux et expatriés a connu aussi une baisse en raison des perturbations évoquées ci-haut.

Plusieurs nationalités ont été accueillies en 2019-2020 au Parc National comme l'indique le diagramme ci-dessous. Les nationaux occupent toujours la 1ère place. Cette distinction nous reconforte et nous rassure sur l'avenir du tourisme. Aujourd'hui, beaucoup de tchadiens préfèrent visiter leur parc. Ce baromètre pourra forcer l'Etat partie à engager des investissements pour résoudre les contraintes inhérentes au développement du tourisme.

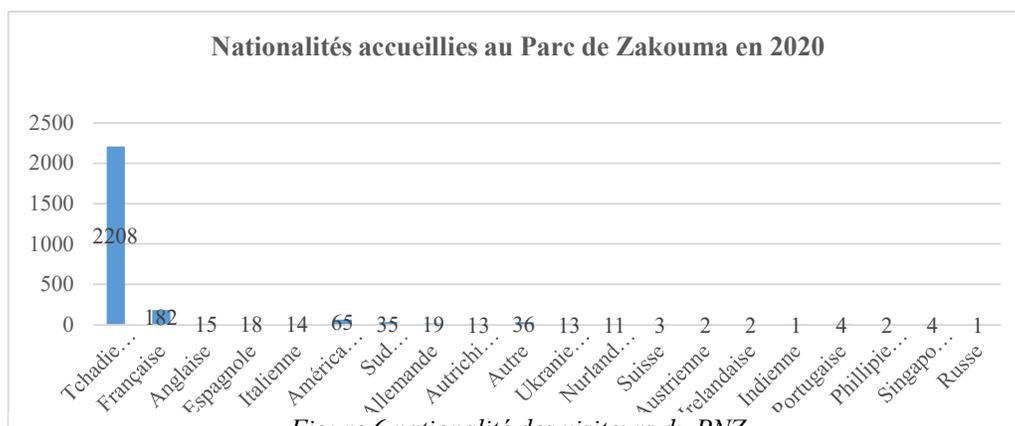


Figure 6 nationalité des visiteurs du PNZ

En dépit de l'existence d'un nombre croissant de nationalités recensées, le nombre de visiteur a baissé en leur sein. Ce constat est valable aussi bien pour les nationaux que pour l'ensemble des nationalités.

Le bilan de campagne en termes d'analyse de la fréquentation et de la clientèle est présenté comme suit par site :

Camp Tinga : Analyse de la fréquentation

❖ Taux d'occupation

Les taux d'occupation sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ils sont bien partiellement corrélés à la période favorable à la bonne vision avec un pic observé en février (47,77%) 2020. Cette corrélation habituelle observée entre décembre et mai a été fortement perturbée par la pandémie mondiale du COVID-19. En effet, il est observé un déclin du taux d'occupation à partir de mars 2020 comparativement aux années précédentes pour s'annuler en avril. Ces chiffres corroborent bien avec l'observation des premiers cas de COVID-19 déclarés en mars 2020 et la mise en œuvre des mesures prises par le Gouvernement qui ont consacré la fermeture des campements touristiques.

Tableau 19 Comparatif du taux d'occupation de 2017 à 2020

| | 2017-2018 | | | 2018-2019 | | | 2019-2020 | | |
|--------------|------------------|---------------------|-------------------|------------------|---------------------|-------------------|------------------|---------------------|-------------------|
| | Nuitées vendues | Nuitées disponibles | Taux d'occupation | Nuitées vendues | Nuitées disponibles | Taux d'occupation | Nuitées vendues | Nuitées disponibles | Taux d'occupation |
| Novembre | 103 | 1440 | 7,20% | 112 | 1152 | 9,72% | 73 | 768 | 9,51% |
| Décembre | 415 | 1488 | 27,90% | 387 | 1488 | 26,01% | 303 | 1488 | 20,36% |
| Janvier | 245 | 1488 | 16,50% | 200 | 1488 | 13,44% | 262 | 1488 | 17,61% |
| Février | 493 | 1440 | 34,20% | 627 | 1344 | 46,65% | 665 | 1392 | 47,77% |
| Mars | 353 | 1488 | 23,70% | 553 | 1488 | 37,16% | 283 | 1488 | 19,02% |
| Avril | 128 | 1440 | 8,90% | 282 | 1440 | 19,58% | 0 | 0 | 0,00% |
| Mai | 200 | 744 | 26,90% | 108 | 336 | 32,14% | 0 | 0 | 0,00% |
| Total | 1937 | 9528 | 20,30% | 2269 | 8736 | 25,97% | 1586 | 6624 | 23,94% |

Le taux d'occupation de 2019-2020 a chuté d'environ 2% par rapport à celui de 2018-2019. Toutefois, il y a lieu de noter que les taux d'occupations de janvier et février 2020 respectivement de l'ordre de 17,61% et 47,77% sont supérieurs à ceux des mêmes mois de la campagne 2018-2019, respectivement chiffrés à 13,44% et 46,65%. Il ressort clairement que cette embellie a été brisée par les effets de la pandémie dès son annonce sur l'étendue du territoire.

❖ Les Nuitées

Le graphique suivant nous indique l'évolution des nuitées pour trois campagnes touristiques. Malgré les difficultés causées par l'insuffisance des véhicules de vision suite au blocage connu au niveau de la douane avant l'avènement de la pandémie, le nombre de nuitées par visiteur a augmenté en 2019-2020.

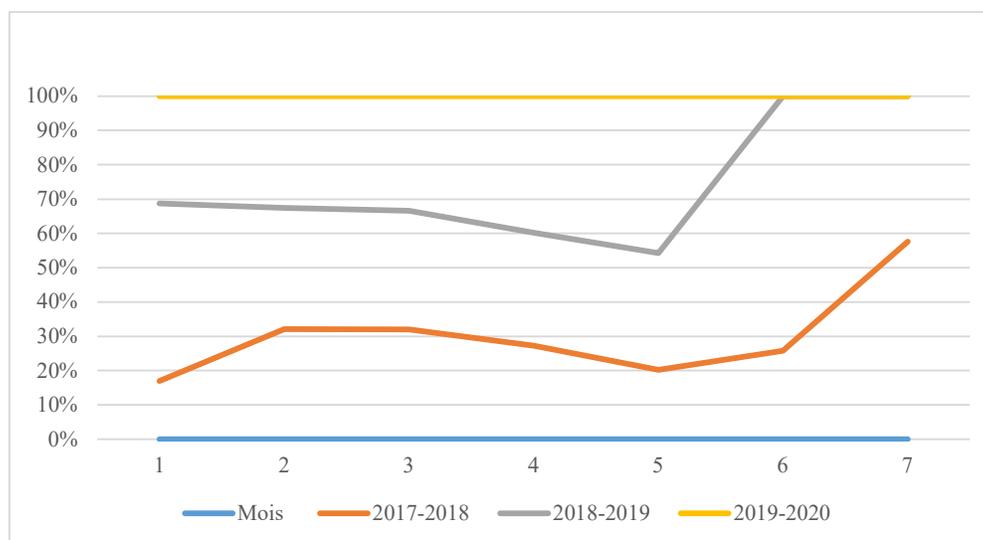


Figure 7 Comparatif du nombre de nuitée par client de 2017 à 2020

Le graphique ci-dessus nous démontre le passage du taux d'occupation de 2,66 en 2017-2018 et 3,68 en 2018-2019 à 3,81 nuitées en moyenne par visiteur en 2019-2020. Nous concluons que Tinga a bien démarré et allait améliorer ses revenus en 2019-2020. L'élan est brisé par les effets annoncés précédemment à savoir la pandémie et le retard dans le traitement des dossiers par l'administration douanière.

Camp Tinga : Analyse de la clientèle

❖ Visiteurs

Le tableau ci-dessous nous montre que Tinga a accueilli durant cette campagne perturbée au total 454 touristes, répartis en 77 nationaux, 190 expatriés résidents et 187 internationaux.

Tableau 20 Comparatif du type de visiteur

| Années | Nationaux | | | Expatriés | | | Internationaux | | |
|-----------------|-----------|-----------|-----------|------------|------------|------------|----------------|------------|------------|
| | 17-18 | 18-19 | 19-20 | 17-18 | 18-19 | 19-20 | 17-18 | 18-19 | 19-20 |
| Novembre | 31 | 3 | 9 | 35 | 7 | 9 | 4 | 15 | 9 |
| Décembre | 14 | 20 | 23 | 87 | 45 | 57 | 31 | 47 | 15 |
| Janvier | 8 | 7 | 19 | 62 | 23 | 24 | 8 | 29 | 35 |
| Février | 5 | 6 | 14 | 139 | 92 | 80 | 13 | 68 | 92 |
| Mars | 10 | 12 | 12 | 122 | 59 | 20 | 19 | 69 | 36 |
| Avril | 2 | 22 | 0 | 54 | 25 | 0 | 12 | 29 | 0 |
| Mai | 15 | 19 | 0 | 16 | 11 | 0 | 18 | 6 | 0 |
| Total: | 85 | 89 | 77 | 515 | 262 | 190 | 105 | 263 | 187 |

Par comparaison à la situation de 2018-2019 où Tinga a accueilli 614 visiteurs, nous avons accusé une baisse de 26% en 2019-2020.

❖ Nationalités

D'après le graphique ci-dessous, Tinga a accueilli une diversité de nationalités en 2019-2020. Cela illustre à suffisance le rayonnement du PNZ au niveau international. Sur l'effectif total de visiteurs de Tinga, les français arrivent en 1^{ère} position et suivi des nationaux.



Figure 8 Nationalité des visiteurs accueillis à tinga en 2020

En comparant les données de cette saison perturbée par la pandémie du COVID-19, le nombre de nationalités est globalement en deçà de celui de la campagne 2018-2019.

Camp Nomade : Analyse de la fréquentation

❖ Taux d'occupation

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, le taux d'occupation pour la saison 2019-2020 a connu une baisse de 19,7% par rapport à celui de la campagne précédente. En effet, il est passé de 65,50% en 2018-2019 à 45,80% en 2019-2020.

Tableau 21 Taux d'occupation de C. Nomade

| Taux d'occupation entre 2016 à 2020 | | | | | | | | | | | | |
|-------------------------------------|-----------------|---------------------|-------------------|-----------------|---------------------|-------------------|-----------------|---------------------|-------------------|-----------------|---------------------|-------------------|
| | 2016-2017 | | | 2017-2018 | | | 2018-2019 | | | 2019-2020 | | |
| | Nuitées vendues | Nuitées disponibles | Taux d'occupation | Nuitées vendues | Nuitées disponibles | Taux d'occupation | Nuitées vendues | Nuitées disponibles | Taux d'occupation | Nuitées vendues | Nuitées disponibles | Taux d'occupation |
| Décembre | 49 | 224 | 21,88% | N/A | N/A | N/A | N/A | N/A | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Janvier | 122 | 224 | 54,46% | 135 | 232 | 58,19% | 71 | 248 | 28,63% | 203 | 248 | 81,85% |
| Février | 150 | 224 | 66,96% | 126 | 224 | 56,25% | 205 | 224 | 91,52% | 114 | 224 | 50,90% |
| Mars | 165 | 280 | 58,93% | 212 | 248 | 85,48% | 192 | 248 | 77,42% | 64 | 248 | 25,80% |
| Avril | 113 | 132 | 85,61% | 116 | 136 | 85,29% | 77 | 112 | 68,75% | 0 | 212 | 0,00% |
| Total | 599 | 1084 | 55,26% | 589 | 840 | 70,12% | 545 | 832 | 65,50% | 381 | 832 | 45,80% |

Le taux d'occupation de 2019-2020 est de loin inférieur aussi à ceux des campagnes 2016-2017 et 2017-2018 respectivement chiffrés à 55,26% et 70,12%. Nous avons observé pour la saison passée une fréquentation particulière de 81,85% en janvier 2020 annonçant une belle saison. Ce chiffre record est le meilleur depuis la mise en service de ce Camp pour ce même mois. Le Taux d'occupation s'est affaïssé en février 2020 (50,90%), chuté à 25,8% en mars et s'annuler en avril. L'allure qu'a pris le taux d'occupation est bien corrélé à l'évolution de la pandémie. Cet effet causal a entraîné l'arrêt de la campagne à mi-chemin et l'annulation des réservations.

❖ Nuitées

Le graphique n°4 nous indique l'évolution des nuitées pour quatre campagnes touristiques. Les nuitées sont en baisse comparativement aux années précédentes à cause des perturbations qui ont marqué l'année 2020.

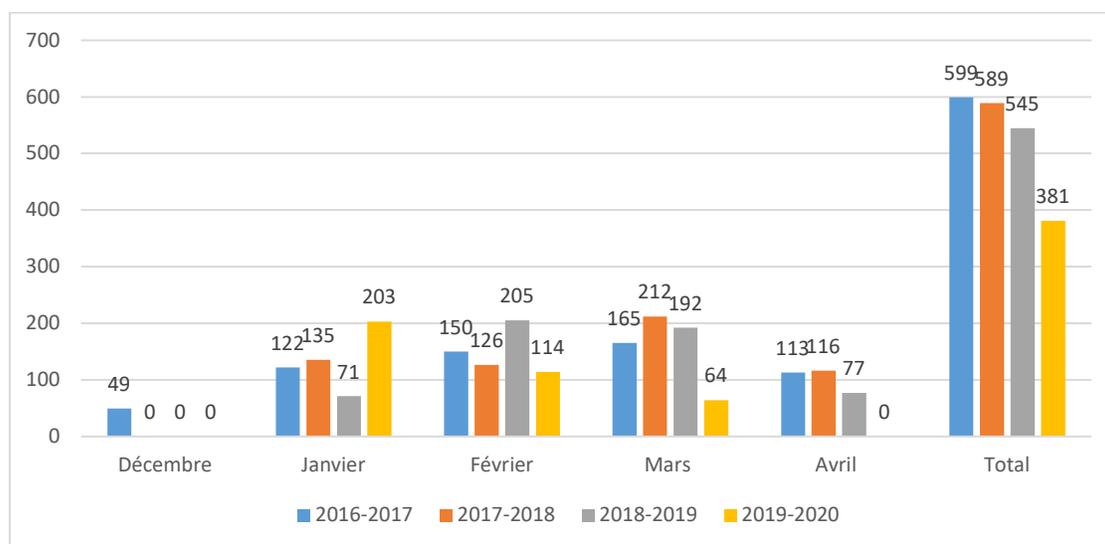


Figure 9 Comparatif du nombre des nuitées du camp Nomade par mois de l'année de 2016 à 2020

Hormis les perturbations liées à la pandémie du COVID-19, d'autres changements ont été portés par APN sur l'accueil au niveau du Camp Nomade, à savoir l'acceptation par les clients d'un séjour de sept (07) jours du mercredi au mercredi. Une seule exception a été faite pour un groupe qui a passé cinq (05) nuitées. D'autres perturbations d'origine exogènes ont aussi contribué à la baisse des nuitées à savoir : les nuitées à N'Djamena à l'arrivée et au départ des touristes, le calage non parfait des vols internationaux avec les vols internes d'Avmax de fois, etc. Cette situation nous interpelle tous à différent degrés. Nous interpellons toutes les parties prenantes à réfléchir dans le cadre de l'élaboration du plan de développement du tourisme (PDT) à se pencher sérieusement sur les possibilités d'améliorer la desserte entre N'Djamena et Zakouma. La résolution de cet épineux problème permettra d'améliorer tous les indicateurs relatifs au tourisme.

Camp Nomade: Analyse de la clientèle

❖ Nationalités

D'après le graphique ci-contre, le Camp Nomade a accueilli quatorze (14) nationalités en 2019-2020. Malheureusement au sein de chaque nationalité accueillie, les statistiques en termes de fréquentation étaient en baisse par rapport aux années précédentes.

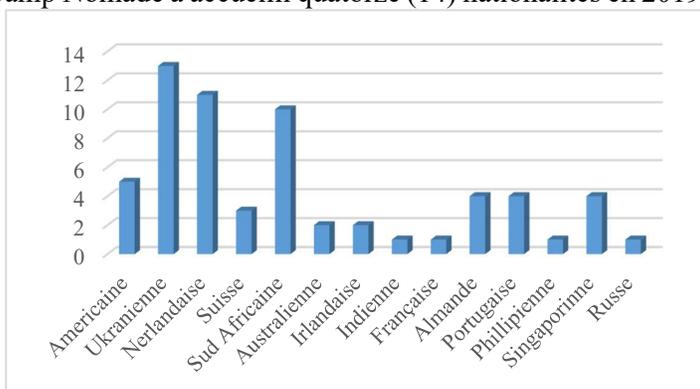


Figure 10 Nationalités des visiteurs de l'année 2020

Aussi, comparativement aux années antérieures, nous avons constaté en 1^{ère} position une nouvelle clientèle en provenance d'Ukraine. Il y a lieu de se rendre à l'évidence que grâce au travail abattu par les guides internationaux, le parc est aujourd'hui connu comme une destination mondiale. La présence de diverses nationalités en provenance de tous les continents montrés dans le graphique ci-haut l'atteste. Cette donnée doit amener les pouvoirs publics à entreprendre des actions en faveur de la diversification de l'économie à travers le tourisme.

Les difficultés que le tourisme de Zakouma a connues du fait des contraintes exogènes (pandémie du COVID-19, tracasseries douanières) et endogènes (insuffisance des véhicules de vision) ont eu des répercussions sur le niveau des recettes pendant la campagne touristique 2019-2020. En effet, les recettes sont passées de **\$903 018 en 2018-2019 à \$751 470,58 en 2019-2020**, soit une baisse de 16,78% représentant un manque à gagner de \$151 547,42 par rapport à la précédente campagne. Les statistiques relatives aux recettes sont présentées dans le tableau n°4.

Tableau 22 Bilan financier des camps Tinga et Nomade

| Description | Camp Nomade | Camp Tinga | Total |
|------------------------------------|---------------------|------------------------|---------------------|
| Description Salaires et indemnités | \$144 782,81 | \$136 072,44 | \$280 855,25 |
| Autres coûts | \$32 044,26 | \$40 556,92 | \$72 601,18 |
| Dépenses Nourriture | \$9 225,12 | \$52 050,23 | \$61 275,35 |
| Carburant et maintenance véhicules | \$11 817,45 | \$25 070,08 | \$36 887,53 |
| Equipement | \$9 745,68 | \$9 799,30 | \$19 544,98 |
| Dépenses Boissons | \$9 442,06 | \$5 384,37 | \$14 826,43 |
| Dépenses transport | \$14 326,72 | \$299,57 | \$14 626,29 |
| Autres Salaires | \$1 309,00 | \$30 614,06 | \$31 923,06 |
| Rénovation | \$3 549,12 | \$19 233,66 | \$22 782,78 |
| Taxe tourisme | \$0,00 | \$1 718,64 | \$1 718,64 |
| Dépenses boutique | \$0,00 | \$602,40 | \$602,40 |
| Investissements | \$0,00 | \$37 903,18 | \$37 903,18 |
| Maintenance | \$1 819,97 | \$5 815,10 | \$7 635,07 |
| Entretien | \$1 482,40 | \$8 688,03 | \$10 170,43 |
| Total des dépenses | \$239 544,59 | \$373 807,98 | \$613 352,57 |
| Revenus | \$553 037,36 | \$198 433,22 | \$751 470,58 |
| Surplus | \$313 492,77 | (-\$175 374,76) | 138 118,01 |

Les revenus de la campagne 2019-2020 plafonnés à \$ 751 470,58 sont de loin inférieurs à l'objectif fixé à \$ 1 000 000 en début de campagne, soit un manque à gagner de 25% par rapport à la prévision. Cette baisse de revenus est imputée aux contraintes qui ont occasionné un arrêt précoce de la campagne et surtout l'annulation des réservations du CN.

En analysant les dépenses totales et les revenus des deux camps, Tinga a dégagé un net de \$313 492,77 et le Camp Nomade une perte de \$ 175 374, 76. Globalement, un net de \$ 138 118,01 est affiché.

Le budget 2020 validé pour la gestion du GEFZ a un déficit net de \$ 1 408 000. Les revenus nets du tourisme de l'ordre de \$ 138 118,01 représentent une contribution de 9,8% pour résorber le déficit budgétaire 2020. La participation attendue d'APN pour résorber complètement le déficit budgétaire 2020 est de l'ordre \$ 1 269 882, soit 90, 2%.

Les revenus nets de \$ 138 118,01 ont servi à payer les salaires des employés locaux des campements touristiques à hauteur de \$ 35 042, à contribuer à la gestion de l'habitat et de la faune avec une participation de \$ 16 734 et à contribuer au développement des initiatives en faveur des communautés périphériques avec un montant de \$ 86 342. **Au titre des initiatives mises en œuvre par les revenus touristiques, nous citons les visites éducatives, les formations des membres du groupement des professionnels guides de la ZP sur les techniques de guidages, l'appui des AGR en faveur des femmes et des apiculteurs, etc.**

Activité 3.2-Développer un mécanisme de fiscalité décentralisée au bénéfice des communautés locales du GEFZ

La campagne 2019-2020 a généré un bénéfice net de \$ 138 118, 01 très en deçà du chiffre provisionnel de \$ 1 000 000 du fait des perturbations liées au COVID-19. Les bénéfices issus des recettes touristiques sont encore insignifiants. En dépit du potentiel touristique existant, les recettes sont encore faibles du fait des contraintes inhérentes. Le tourisme au PNZ est en plein essor et sa stratégie fondée sur les « 3 C » ne cesse de s'améliorer par la qualité de prestation qu'elle offre aux clients. A travers ses revenus, le tourisme contribue actuellement au financement d'une partie des besoins du parc et surtout à la mise en œuvre du PEE et à l'éducation des enfants par la mise à disposition du matériel didactique à l'ensemble des écoles de la ZP et des enseignants qualifiés.

Aucune étude sur la fiscalité décentralisée n'a été menée par l'UTG/GEFZ. La question est posée dans le cadre du projet de révision de l'Accord en cours par la partie tchadienne. Les membres du CG et CA seront saisis de la question d'en décider d'une proposition de clé de répartition des bénéfices entre les bénéficiaires et de leurs affectations aux termes de chaque campagne touristique comme souligné dans l'Accord de PPP.

Activité 3.3- Diversifier l'offre touristique

Le PDT reposant sur les « 3C » a été maintenu comme l'unique stratégie en matière d'exploitation touristique au niveau du PNZ. D'importants changements ont été opérés à Tinga en 2020 par la consolidation du solaire comme principale source d'énergie et la rénovation des toitures des boucaros. A cet effet, des expertises ont été mobilisées pour apporter des améliorations sur les infrastructures existantes, dans la qualité des prestations et des actions de marketing. Les deux couples d'expatriés ont été maintenus pour appuyer le chef de département

tourisme dans la gestion quotidienne de Tinga et du Camp nomade. La connexion internet sur Tinga pour donner la possibilité à certains clients d'être en contact avec l'extérieur est restée active et aussi à partir du QG de Zakouma, une communication via Whatsap sur Wifi offre des possibilités aux clients de rompre avec l'isolement pendant leur séjour.



Le nouveau camp « DARI » a été renforcé tout comme l'ex Camp Salamat. Des nouvelles facilités sont mises en place à l'antenne d'Am-timan pour aider les clients locaux à faire des réservations. Le PNZ a engagé un processus d'engager un agent de liaison touristique permanent en 2020 et équipée l'antenne dans l'objectif de coordonner les visites éducatives et le tourisme local à partir de ce bureau. L'avis de recrutement a été publié et un candidat a été retenu pour être opérationnel à partir de janvier 2021.

| | |
|------------------------------|----------------------------|
| Coordonnées antenne Am Timan | +235 99 41 64 39 |
| Coordonnées Tinga | tingacamp@africanparks.org |

Dans l'objectif d'améliorer la qualité et la pertinence de service de guide et sécurité, le Parc a organisé une formation de renforcement de capacités des guides en début de campagne touristique 2019/2020. La formation a couvert divers thématiques, entre autres l'histoire du PNZ, la connaissance et l'écologie des espèces, l'utilisation et la maîtrise des outils (radio, GPS), la connaissance du parcours/circuit et l'animation du groupe durant une visite guidée.



Photo : Chauffeurs et guides en formation

A travers ses formations, les capacités du groupement des guides communautaires et des chauffeurs guides ont été renforcées et les clients sont satisfaits du service. Au titre de la diversification des produits, le PNZ entend développer le tourisme à pied. Dans ce cadre, deux chauffeurs guides ont été envoyés en Afrique du Sud en décembre 2020 pour suivre une formation d'une année sur les techniques du guidage, la sécurité des clients durant le parcours et l'usage des outils. C'est le nouveau produit très prisé qui pourra attirer une nouvelle clientèle pour Zakouma du fait de ses potentialités fauniques et paysagères.

Concernant le transport des touristes, l'UTG/EFZ a pu maintenir le protocole d'accord avec la compagnie caritative MAF pour faciliter leur transport sur Zakouma depuis N'Djamena et continuer avec des plaidoyers auprès du MEEP et du MDTCA pour une desserte d'Am-timan par la compagnie nationale Chadia dans l'objectif de booster le tourisme. Les plaidoyers ont été appréciés par la haute autorité à leur juste valeur. Nous avons noté avec satisfaction lors de la visite du Maréchal à Am-timan et Zakouma le 9 et 10 décembre 2020 que des ordres ont été donnés pour accélérer la finalisation de l'hôtel d'Am-timan, la sécurisation de la piste d'Am-timan pour permettre à Chadia de se poser. La haute hiérarchie (Maréchal du Tchad) a aussi fait savoir que le moment est arrivé pour faire connaître davantage Zakouma sur le plan international, régional et national. C'est dans cet esprit qu'un magazine de 25 mm a été produit pour sa diffusion en continu par la télévision tchadienne.

Activité 3.4- Valoriser la conservation des écosystèmes du GEFZ

Les constats de terrain et les précédentes études ont montré que le GEFZ dispose un potentiel de conservation, de valorisation et de production des filières porteuses. Son contexte est marqué par des enjeux socioéconomiques, politiques et écologiques et des dynamiques conflictuelles en termes d'occupation de l'espace par les divers usages. Dans l'objectif de concilier les usages, l'UTG/GEFZ a mis en œuvre quelques actions au titre de la valorisation de ces écosystèmes par le tourisme et autres activités génératrices de revenus.

Appui de la Save-Our-Species IUCN-Grant

Suite aux difficultés associées au COVID-19, l'équipe n'a pu s'appuyer sur les revenus du tourisme. Des moyens ont été mobilisés en 2020 en conséquence par une demande de subvention à la SOS-Grant, qui ne constitue pas un cofinancement de la présente action mais concourt à la mise en œuvre des actions de l'Action, à savoir (i) la consolidation du groupement des guides professionnels de la ZP du PNZ (GGP/ZP) par des formations continues; (ii) la promotion de la production maraîchère; (iii) la promotion de l'apiculture; et (iv) la vulgarisation des foyers économes. Les engagements de 2020 sont récapitulés dans le tableau ci-après :



Photo : Vue du site de production maraichère de Goz Djarat

Tableau 23 Montant des sous-projets (AGR et autres) en faveur des groupements en 2020 financés par la SOS-Grant

| N° | Titre du sous-projet | Bénéficiaires | Montant (en FCFA) | Objectifs |
|-----------------------------------|---|---|-------------------|---|
| 1 | Promotion de l'usage des foyers améliorés | Ménages des villages de Goz Djarat, Ambarhadj, chigaf et ferrick d'Andouma, Gara et Dahal | 2.657.000 | Economie d'énergie et réduction de coupe de bois |
| 2 | Développement des cultures maraichères | Groupements des femmes de Goz-djarat, Ambarhadje, Achigaf, Adamré | 16.172.000 | Constitution de revenus, baisse des pression agricoles, appro. tourisme |
| 3 | Production du miel | Union coopérative et 5 groupements producteurs de miel d'Ibir et des villages de la ZP | 8.602.500 | Constitution de revenus, baisse des pressions de feux, appro. tourisme |
| Montant total (en FCFA) SOS GRANT | | | 27.431.500 | |

Hormis les montants consacrés aux AGR et aux salaires en 2020, l'UTG/GEFZ a injecté environ cent (100) millions de FCFA pour l'exécution de divers contrats de travaux et de services en faveur des communautés. Ces contrats ont pour objet : aménagement des pistes, coupe de paille, réfection des toitures des boucaros, construction des hangars, construction des miradors, réalisation des haies-vives autour des maisons de staff, nettoyage du périmètre de la clôture du QG et des pistes d'atterrissage, divers travaux d'entretien des maisons et bureaux, etc.

Enfin, dans le cadre de l'identification des potentialités de valorisation des écosystèmes du GEFZ, les équipes ont réalisé l'identification des Organisations Paysannes et Groupements autour de la RFSM et dans le corridor nord. Au total, 16 groupements ont été identifiés, et 12 groupes ont été retenus pour les futures interventions :

| N° | Village | Nom du groupement | Texte de base | Filière choisie |
|--|-------------|-------------------|---------------|---------------------------------------|
| 1 | Daguela | Mokso | Ok | Karité et maraichage |
| 2 | Sissi | Kenellé | Ok | Miel |
| 3 | Moreh | Bisso | Ok | Miel |
| 4 | Roukoum | Tockéné | Ok | Maraichage |
| 5 | Andi | Tabana | Ok | Maraichage |
| 6 | Niamko | Badeyo | Non | Pêche et commercialisation de poisson |
| 7 | Attawaye | Horé | Non | Karité |
| 8 | Karma | Lo-igniga | Ok | Maraichage |
| Groupe de personnes identifiées | | | | |
| 1 | Timan | Groupe des hommes | | Miel |
| 2 | Rim | Groupe des hommes | | Miel |
| 3 | Tillinougar | Groupe des femmes | | Karité |
| 4 | Sissi | Groupe des femmes | | Karité |

Les missions ont noté notamment que dans certains villages, il n'y avait aucun groupement, à Timan et Tilé Nougar notamment.

Dans le corridor ouest, les enquêtes ont montré qu'il existait 52 groupements, dont 30 à Chinguil. Néanmoins, sur les 14 villages enquêtés, un ne dispose d'aucun groupement.

Pour finir, outre l'identification des groupements dans le corridor nord (3 sans groupement, 13 entre 1 et 6 groupements ; 6 avec plus de 15), un groupe de femme a été identifiée pour travailler sur des savons dans le village d'Agrab, et l'équipe souhaite travailler avec UICN sur l'amélioration de la gestion du bambou. Enfin, un travail d'appui sur les foyers améliorés et briquettes organiques est prévu pour 2021.

On notera que l'enquête socio-économique a montré qu'une majorité des personnes interrogées (50% corridor ouest, 64% corridor nord, 72.5% RFSM) ne faisait partie d'aucun groupement, suggérant que la structuration communautaire doit être aussi une priorité dans les années à venir.

Extrant 4 : Les communautés vivant dans le GEFZ sont sensibilisées sur la nécessité de conserver, gérer et mettre en valeur durablement leur environnement naturel

Les degrés de réalisation des indicateurs de ce résultat sont les suivants :

| Indicateurs –Résultat 4 | Valeur à la fin de l’action | Etat des indicateurs en 2020 |
|---|---|---|
| <i>IOV 4.1 : Nombre de visites écotouristiques au Camp Salamat (Camp Dari) par saison</i> | 1. Au moins 10.000 adultes et écoliers/saison | 40 visites éducatives organisées dans le cadre du PEE au profit de 1311 individus repartis en 1026 hommes et 285 femmes, soit 26,22% de la prévision de 5000 visiteurs/an. |
| <i>IOV 4.2 : Nombre d’élèves (garçons et filles) scolarisés dans le GEFZ bénéficiant des formations en éducation environnementale</i> | 2. 2000 élèves (garçons/filles) scolarisés dans le GEFZ ont bénéficié de formation en éducation environnementale (valeurs à définir au démarrage de l’Action) | <p>Augmentation du nombre d’élèves dans les écoles du GEFZ bénéficiant d’une formation en éducation environnementale.</p> <p>Globalement le nombre d’élèves du primaire et du collège de la ZP est passé de 1313 en 2017-2018 à 1776 en 2018-2019 à 1842 en 2019-2020, soit une augmentation de 3,71%.</p> <p>Le nombre de garçons est passé de 1143 en 2018-2019 à 1208 en 2019-2020, soit une augmentation 5,68%. Le nombre des filles est resté sensiblement égal (633 en 2018-2019 à 634 en 2019-2020)</p> |
| <i>IOV 4.3 : Qualité de gouvernance des différents comités interagissant avec le GEFZ (pourcentage des représentants des communautés locales vivant dans le GEFZ qui participent aux différents cadres d’échanges)</i> | 75% des représentants des communautés locales vivant dans le GEFZ qui participent aux différents cadres d’échanges | Existence de CA de 7 membres (4 d’APN ; 2 du MEP et 1 du MDTCA)- CG rehaussé par la représentation de la province du Moyen Chari faisant passé le nombre des membres à 26 issus d’APN, du MEEP, des administrations locales, des partenaires techniques et financiers, représentants des communautés locales, associations locales, du CPA et des services déconcentrés du MEP) - Sur les 26 membres du CG, 6 représentent directement les communautés locales plus de 20%. |

Pour l'atteinte du résultat, les activités ci-après sont mise en œuvre :



Activité 4.1. Développer et animer le soutien des populations locales à la conservation

Le PNZ a maintenu sa stratégie de communication en direction de l'ensemble de ses partenaires locaux (autorités locales, services déconcentrés, populations nomades et sédentaires) et des acteurs intervenants dans l'espace. L'année 2020 a été marquée par une 1^{ère} grande rencontre de concertation au Camp Dari en janvier 2020 avec l'ensemble des acteurs intervenants dans le GEFZ sous l'impulsion d'APN et de la coordination nationale du programme APEF. Les acteurs conviés sont les ONG Nagdaro, Fikhirna, trois structures associées (ATPE, AJDDG et UF/AVIZOP), le programme PASTOR et les co-demandeurs d'UICN Adop, Sahel Ecodev et Moustargbal.

De même, le 10 septembre 2020, l'antenne de Melfi (Siniaka Minia) a organisé une rencontre avec les ONG et OSC locales afin de les sensibiliser sur

- La conservation de la biodiversité
- Le mandat et les missions de la RFSM et d'APN
- Les efforts à fournir par la société civile sur le Développement durable

27 ONG et OSC ont été conviées et ont participé.

Dans le cadre de sa stratégie, le département GC-DD a renforcé son personnel par de nouvelles recrues et accentué ses missions sur le terrain pour toucher le maximum des groupes cibles. Notamment, la stratégie d'intervention du département a été refondue (stratégie 3E+) en avril 2020 afin de mieux embrasser le GEFZ.

Objectif général 3E+

Assurer l'appropriation, soutien et implication active des parties prenantes à la conservation et la gestion durable des ressources naturelles aux fins de contribuer au maintien de la biodiversité à l'échelle du GEFZ et au bien-être pérenne des communautés

Objectif Engagement : Consolider le soutien et l'implication active des communautés et des autorités du GEFZ dans la conservation, la reconnaissance de son intérêt et sa plus-value, la réduction des pressions exercées sur les ressources naturelles et dans leur gestion durable

Objectif Education : Renforcer l'éducation, la prise de conscience et la capacité des jeunes générations pour leur engagement en faveur de la conservation et de la gestion durable des ressources naturelles

Objectif Entreprises communautaires : Contribuer à la structuration de filières alternatives génératrices d'emploi et de revenus et respectueuse de la conservation, participant à l'amélioration du bien-être et à l'engagement des communautés tout en diminuant les pressions sur les Ressources naturelles

+ **Objectif partenaires** : Assurer la compréhension, la coordination et le concours mutuel et actif des partenaires dans l'atteinte des objectifs de conservation et de développement durable du GEFZ

La stratégie se découpe en 15 projets/programmes, et 52 sous-projets/actions, de 2020 à 2024.

Enfin, des formations ont été organisées (5 semaines) à destination du personnel pour leur permettre de mieux intervenir :

- Fondamentaux de la biodiversité et développement durable -2.5j)
- L'approche et planification projet (2.5j)
- Structuration communautaire (4j)
- Gestion et prévention des conflits (4j)
- Sensibilisation/éducation environnementale (5j)
- Renseignement communautaire (2.5j)



En termes de sensibilisation, l'accent a été mis autour de la RFSM avec l'objectif d'avoir une adhésion des populations sédentaires et nomades vivant dans les trois cantons (Melfi, Daguella, Korbol) de trois départements (Bahr Siniaka, Bahr Garada, Korbol) sur la volonté de l'Etat d'ériger la réserve en un nouveau parc d'ici 2021. Plus de 20 000 personnes dans les villages et environ 3000 nomades ont été informés et sensibilisés. En parallèle, le recrutement de l'animateur sur le corridor nord a permis de bien toucher les villages environnants dans le Salamat, en particulier ceux qui avaient réalisé des champs supplémentaires dans le corridor.

En 2020, hormis les missions ordinaires, l'UTG/GEFZ à travers son département GCDD a réalisé des missions spécifiques. Celles-ci sont résumées dans le tableau ci-après :

Tableau 24 Missions spécifiques

| N° | Titre | Localité/villes | Cout (en FCFA) |
|----|--|--|----------------|
| I | Mission de concertation/sensibilisation/information de démarche méthodologique pour la délimitation/balisateur et les respects des | Darasna, Agrap, Dagour, Aboudéia et les villages le long du corridor | 1 110 000 |

| | | | |
|---|--|--|-------------------|
| | règles de gestion du corridor Nord | | |
| 2 | Mission matérialisation du corridor Nord | Darasna, Alminder, Agrap, Amdjabir, Adoungous, Amdamagnan, Khiche-khich, Ligno (14 bornes construites et 6 panneaux fixés) | 2.796 500 |
| 3 | Entretien focus group | Am-timan, Aboudéïa et Djouna + Kyabé, Bourmkebbir | 560 000 |
| 4 | Ateliers plan cadre | Am-timan, Mongo | 635 500 |
| 5 | 1ere reunion ETA | Ndjamena | 100 000 |
| 6 | Mission enquete socio-economique | Dans l'ensemble du GEFZ (RFSM, RFBS et Corridor Nord) | 6 095 000 |
| 7 | Mission 1 ETA | Melfi et Korbol | 2 385 000 |
| 8 | Mission 2 ETA | Sarh | 545 000 |
| 9 | Entretiens focus group | RFSM | 120 000 |
| | Total | | 14 347 000 |

COVID-19

African Parks a organisé avec les animateurs communautaires une campagne de sensibilisation sur le COVID-19 dans le GEFZ en Mars/Avril 2020 afin de mieux faire comprendre la maladie et sensibiliser aux gestes barrières. Plus de 70 réunions de villages et 100 rencontres avec des groupes nomades ont permis de réaliser la sensibilisation durant cette période, essentiellement en périphérie des aires protégées et corridor nord.

Activité 4.2. Appuyer l'éducation des élèves des villages du GEFZ

Durant l'année académique 2019-2020, les dix-sept (17) écoles et collèges de la zone périphérique initiées et créées par l'action dans le cadre de l'appui au secteur éducatif ont accueilli 1.842 élèves réparti en 1. 208 garçons et 634 filles. Le chiffre global de 2019-2020 est légèrement supérieur à celui de 2018-2019 qui est de l'ordre de 1 776 élèves (**1 143** garçons et **633** filles). L'appui au secteur éducatif s'est concrétisé par l'apport des moyens financiers et matériels pour assurer le fonctionnement de l'internat pour le bénéfice de 57 élèves parmi lesquels huit (8) filles sont internées, le maintien de 20 enseignants contractuels et l'apport en fourniture scolaire et matériel didactique.



Par comparaison à l'année académique **2017-2018** et 2018-2019, le nombre des

garçons est passé de 907 (2017-2018), à 1 153 (2018-2019) et à 1.208 (2019-2020), soit une augmentation de **5,38 %** et celui des filles de **386** en 2017-2018 à (**633**) en 2018-2019 et 634 (2019-2020), est resté stagnant. Cela illustre les problèmes relatés qui freinent la scolarisation de la fille. Les engagements financiers en faveur de l'appui au secteur éducatif en 2020 sont résumés dans le tableau X.



Tableau 25 Récapitulatif des coûts engagés en 2020

| N° | Libellé | Coût (en FCFA) |
|----|--------------------------------------|-------------------|
| 1 | Fournitures et matériels didactiques | 3.962.750 |
| 2 | Fonctionnement de l'internat | 18.000.000 |
| 3 | Paiement des enseignants | 27.962.271 |
| | Total | 49 925 021 |

Activité 4.3. Renforcer le système d'éducation environnementale du GEFZ

Au titre du programme d'éducation environnementale, le Parc National de Zakouma a achevé complètement les travaux prévus au Camp Dari en 2020. Il s'agit de deux hangars aménagés pour l'accueil, d'une cuisine, d'un forage, de 10 bungalow, des maisons pour gardien et des

latrines. Hormis les aménagements, le PNZ a finalisé l'impression des affiches et maintenu pour le personnel dédié au fonctionnement du Camp Dari à savoir deux chauffeurs-guides, six cuisinières, deux gardiens. Par ailleurs, une formation recyclage des animateurs, la mise en place d'un guide animateur et une session de suivi/évaluation des enseignants a permis de faire le point sur l'évolution du programme dans les écoles et le Camp Dari.

Les perturbations occasionnées par la pandémie du COVID-19 ont affecté la mise en œuvre du programme d'éducation environnementale en 2020. Le Camp a fonctionné que deux mois sur les 7 à 8 mois prévus et le bilan atteint n'est que **1 311** visiteurs pour les 40 visites organisées. Les statistiques sont présentées dans le tableau ci-après :

Tableau 26 Nombre de visiteurs par genre et par groupe cible

| <i>Groupe cible</i> | <i>Femme</i> | <i>Homme</i> | <i>Total</i> |
|---|--------------|--------------|--------------|
| <i>Elèves (primaire et secondaire)</i> | 152 | 165 | 317 |
| <i>Communauté périphérique</i> | 82 | 456 | 538 |
| <i>Etudiants (université)</i> | 8 | 32 | 40 |
| <i>Personnel /Projet</i> | 0 | 30 | 30 |
| <i>Opérateurs économiques/Commerçants</i> | 0 | 259 | 259 |
| <i>Fonctionnaires</i> | 4 | 44 | 48 |
| <i>Association</i> | 39 | 40 | 79 |
| <i>Total</i> | 285 | 1026 | 1311 |

Il ressort que par rapport à la prévision de 5 000 visiteurs par an, nous avons atteint que 26,22%. Les principales causes expliquant cette contre-performance sont le retard du démarrage de la campagne et l'arrêt précoce du PEE à cause des mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre le COVID-19.

Globalement, il est constaté plus d'hommes que des femmes au titre des visiteurs dans le cadre du PEE. Il ressort du bilan 2020 que la priorité a été accordée aux communautés périphériques, suivi des élèves et des opérateurs économiques.



Le diagramme ci-dessous en donne une illustration.

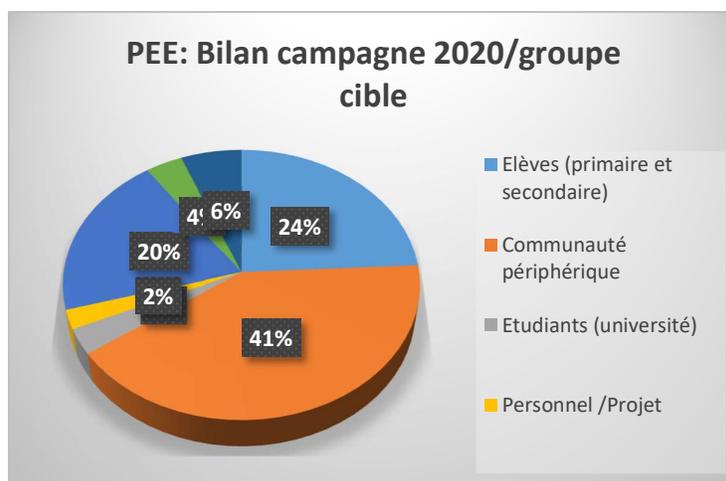


Figure 11 Graphique du bilan de la campagne 2020

Par comparaison des données de 2015 à 2020, la campagne éducative 2020 a été la moins bonne telle que le montre le graphique.

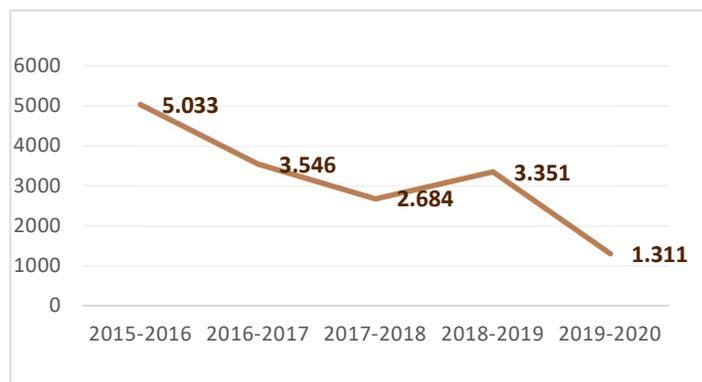


Figure 12 Comparaison du nombre de visiteurs sur Camp Salamat/Camp Dari au fil des années

En 2020, au titre de la mise en œuvre du programme d'éducation environnementale, il ressort du tableau ci-dessous que 56,6% des ressources allouées ont été utilisées à cause des mesures prises pour contrecarrer la propagation de la COVID 19 dont les conséquences se sont illustrées par un arrêt précoce des visites éducatives.

Tableau 27 Dépenses relatives à l'EE

| N° | Rubrique | Engagement financier prévu dans le PTBA (FCFA) | Montant absorbé (FCFA) | Taux d'absorption (%) |
|--------------|---|--|------------------------|-----------------------|
| 1 | Recyclage enseignant en EE | 568 000 | 568 000 | 100% |
| 2 | Mobilisation Expert en EE | 2 950 000 | 2 950 000 | 100% |
| 3 | Construction d'un 2 ^{ème} Hangar | 3 865 000 | 3 865 000 | 100% |
| 4 | Matériel de cuisine, accessoires, achat des vivres et ressources humaines | 19 282 000 | 7 709 500 | 39,98% |
| Total | | 26 665 000 | 15 092 500 | 56,60% |

Extrant 5 : Les risques de conflictualités liés à la gestion des ressources naturelles dans le GEFZ sont réduits, une coexistence apaisée est établie et durable

Les degrés de réalisation des indicateurs de ce résultat sont les suivants :

| INDICATEURS – RESULTAT 5 | VALEUR A LA FIN DE L’ACTION | ETAT DES INDICATEURS |
|--|---|--|
| IOV 5.1 : Tendance de la conflictualité sur des éléments clés : terre, RN, filières agricoles, ressources pastorales et piscicoles | 1. Diminution de 20% des tendances de la conflictualité sur des éléments-clés | <p>916 ha de berberé cartographiés à l’intérieur du PNZ (482 ha dans la partie sud-est du PNZ (champs d’Ambalabit et 434 autour du village Bône), soit 0,3 % de la superficie du parc-Mémorandum préparé pour être exécuté en 2021 par les parties prenantes</p> <p>Présence massive des ovins-caprins (264.833) ; Bovins (227.063) et dromadaires (59 900) dans le GEFZ – 486 campements de nomades et 663 champs ouverts à l’intérieur du GEFZ ;</p> <p>Nombreux interpellés pour délits liés à l’exploitation frauduleuse des ressources naturelles (gomme arabique, pêche, ressources pastorales, eau)</p> <p>On constate en général une légère diminution des conflits Homme-Faune et stabilisation du front agricole à l’extérieur.</p> |
| IOV 5.2 : Niveau de respect des règles d’usage de l’espace prévues dans le PUT (%) | 2. 50% des règles d’usages de l’espace prévues dans le PUT sont respectées | Respect par l’administration des règles établies pour s’assurer du maintien des corridors de migration par l’accompagnement des opérations de balisage des corridors, de la stabilisation du front agricole en direction des corridors et de la protection des habitats. |
| IOV 5.3 : Facteur de conflit-homme-faune | 3. 500 buffles déplacés en dehors du PNZ, vers Siniaka-Minia et DC Melfi | Croissance des grands mammifères (buffles, éléphants, bubales, etc) et des carnivores (lion, panthère, hyène, Guépard) dont leur responsabilité est citée dans les conflit-homme-faune (dégâts sur les champs de cultures, charge des personnes et prédation du bétail domestique)- Processus de développement de la ZGC dans le corridor nord, du projet de translocation des espèces vers le PNSM et collecte d’informations relatives au CHF par Cobo collect en vue d’y trouver des solutions avec le CPA amorcée . |
| IOV5.4 : Relocalisation du village Bône en dehors du PNZ | 4. 200 foyers du village de Bône sont relocalisés en dehors du PN Zakouma | Existence d’un comité interministériel mis en place par acte n° 85/PR/PM/2016 du 20 janvier 2016, du premier ministre portant relocalisation du village Bône hors des limites du PNZ – Signature du décret n° 867/PR/MEEP/2019 du 25 juin 2019 portant modification du décret n°86 T/EFC du 7 mai 1963 créant le PNZ..2 missions du comité restreint organisé en 2020. |

Pour l'atteinte du résultat, les activités ci-après sont mise en œuvre :

Activité 5.1. Mener une étude sur l'évolution des modes d'occupation de l'espace et d'utilisation des ressources naturelles par les communautés sédentaires et nomades du GEFZ

Mis à part le travail fait en 2019 financé par le Lion Recovery Fund, APN, l'UE et le Tchad au cours duquel, l'UTG/GEFZ a évalué la dynamique des modes d'occupation de l'espace par d'autres usages que sont l'agriculture et le pastoralisme, aucune étude n'a été entreprise en 2020. Toute la réflexion a été engagée sous la forme d'études socio-économiques ciblées sur la révision des limites de la RFBS, le développement du PNSM, le développement de la ZGC et l'élaboration du plan cadre d'utilisation et de gestion des terres, qui doit s'intégrer dans le futur schéma d'aménagement de la province du Salamat et du Guéra, avec le concours d'APEF.



Activité 5.2. Finaliser, valider et mettre en œuvre le Plan d'Utilisation des Terres du GEFZ

Par considération de la vision et du but recherché en encadré et du scénario en matière d'une planification intégrée et coordonnée pour une période adaptative de 10 ans devant réduire les menaces immédiates, les risques dans le futur et parvenir à une exploitation durable, l'UTG/GEFZ s'est fixé comme objectif d'élaborer en 2020 un plan cadre d'aménagement et d'utilisation des terres à l'échelle du GEFZ.

Vision : Assurer un équilibre et compromis vertueux entre la conservation de la biodiversité et le développement durable des territoires à l'horizon 2030

Les bénéfices attendus du scénario planification et coordination intégrée sont :

- Maintien et valorisation du patrimoine naturel tchadien, source de services écosystémiques et diversification économique ;
- Evitement, réduction et gestion des conflits hommes-faune ;

Planification et gestion intégrée : Equilibre /compromis entre toutes les thématiques (environnement, agriculture, élevage, développement,...), donc qui concerne tout le monde

- Evitement, réduction et gestion des conflits inter-usagers ;
- Compromis socio-économiques entre bénéfiques pour le plus grand nombre et contraintes ;
- Maintien et valorisation durable des ressources naturelles, bénéfiques pour l'économie et de bonnes conditions de vie ;
- Implantation ordonnée et selon les besoins et l'impact des villages et infrastructures avec des effets positifs et l'anticipation et évitement des effets négatifs ;
- Cohérence, complémentarité et coordination/synergie entre les différents acteurs.

Dans cette logique, il est attendu d'APN et du MEP de fixer les objectifs et de proposer des textes réglementaires sur la base des orientations des administrateurs et partenaires évoluant dans l'espace.

Pour y arriver, l'UTG/GEFZ a retenu les étapes suivantes (voir diagramme ci-dessous) dans sa planification globale et adopté le calendrier ci-après pour conduire le processus.

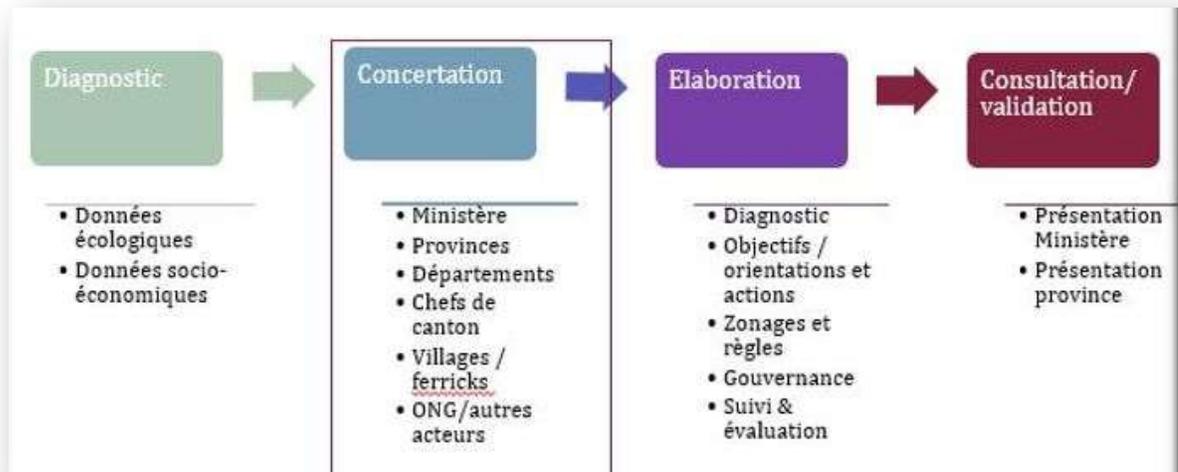


Figure 13 étapes d'élaboration du Plan-cadre

But : fixer les priorités, le zonage et règles dans le GEFZ tant pour les gestionnaires que pour les autorités et partenaires

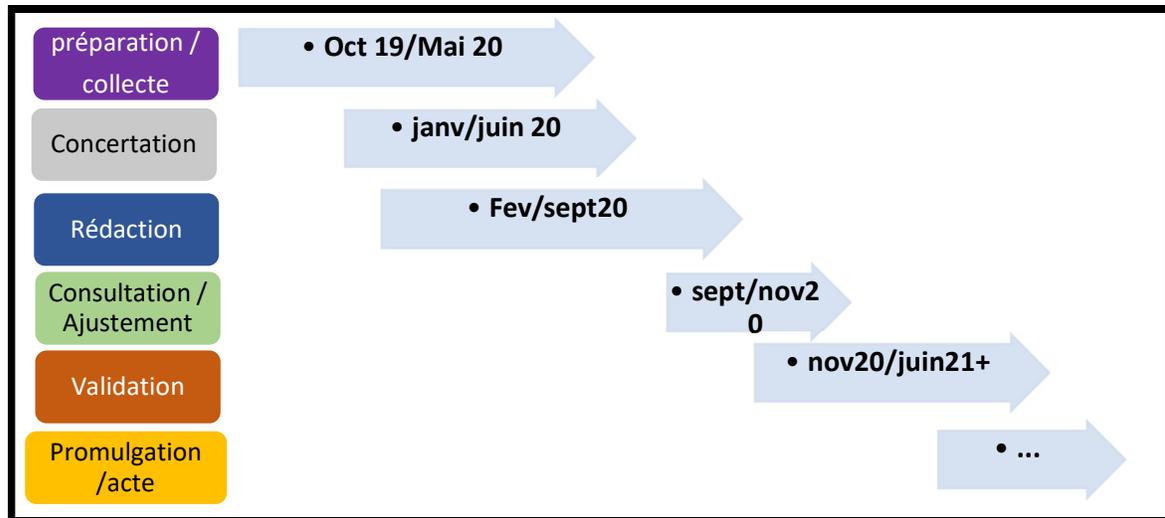


Figure 14 calendrier d'élaboration initiale du plan-cadre

A travers la mise en œuvre de ce calendrier indicatif, le bilan de 2020 établi comme suit :

- Enquête socioéconomique à l'échelle du GEFZ et publication du rapport ;
- Séries de concertation avec les acteurs locaux sur le processus d'élaboration du plan cadre (49 personnes rencontrées au total)
- Deux ateliers provinciaux (Am-timan et Mongo) – Durant l'atelier, l'UTG/GEFZ a présenté : l'approche et le GEFZ, les enjeux, les difficultés, les menaces, les contraintes, les actions prioritaires, les opportunités en lien avec la conservation, les orientations à suivre, la proposition pour validation d'un zonage, les rôles et mécanismes de coordination à l'échelle provinciale et le lien souhaitable entre le plan de développement provincial (PDP) et le Schéma provincial d'aménagement du territoire (SPDT). Les vues ci-dessous illustrent la tenue des ateliers à Mongo et Am-timan.



Photos (haut et bas) : Affiche et vue de la salle lors de l'atelier provincial

sur le plan cadre

- Prise en compte des observations ;
- Disponibilité du plan validé par les parties prenantes pour la rédaction du document. En conformité avec notre planification décrite ci-haut, le 1^{er} Draft fera l'objet d'un atelier national sous la conduite du MEP avec la participation des départements concernés (Agriculture, Elevage, Aménagement du territoire, Administration du Territoire, etc).



En parallèle de la mise en place du plan-cadre, APN s'attachera à collaborer avec le programme APEF qui pilotera en 2021 l'élaboration des Schémas Provinciaux d'Aménagements du Territoire (SPAT) du Guéra et du Salamat, avec le soutien également du consortium UICN.

Ces outils seront complémentaires, dans la mesure où le plan-cadre consistera en un document de gestion centré sur l'équilibre Conservation-Développement, avec l'identification d'objectifs et actions en ce sens, ainsi qu'un zonage et une gouvernance associée ; les SPAT se baseront sur les zones écologiques identifiées dans le cadre du travail de suivi écologique dans le GEFZ tout en développant des objectifs et actions spécifiques aux provinces et en prenant en compte les zones règlementées du GEFZ. Pour cela, APN et APEF échangeront au moment de l'élaboration des SPAT et les consultants associés afin de transmettre les données des zones telles que prévues dans le plan cadre devant être finalisé en 2021.

Au niveau du CPA et du CPSC d'APEF, le délégué provincial de l'environnement devra jouer un rôle médiateur et liant sur le lien entre les documents, et a niveau du CDA le chef secteur faune.

Notons enfin que les SPAT couvrent des thématiques plus larges que le plan-cadre et centrés sur la province, le Plan-cadre ne consistant ainsi qu'en un des aspects des SPAT.

Activité 5.3. Passer des conventions locales avec les communautés pour la gestion de l'espace et des ressources naturelles du GEFZ

Depuis le 1^{er} quinquennat du PPP signé le 19 juin 2010 pour la gestion et le financement du PNZ et de sa périphérie, l'UTG a scellé un certain nombre de convention avec les communautés à l'échelle du GEFZ dans le cadre de la mise en œuvre de ses stratégies de Lutte anti braconnage et de développement de la zone périphérique. Lesdites conventions couvrant plusieurs thématiques ont été reconduites au titre de la gestion du GEFZ et renforcées par des nouvelles d'année en année.

En 2020, suite au diagnostic socioéconomique réalisé, une liste des villages autour de la RFSM et dans la RFBS a été arrêté pour éventuellement sceller avec eux de nouveaux protocoles de collaboration aux fins d'accepter l'installation des radios, engager la communauté et l'appuyer dans la résolution de ses problèmes d'accès à l'eau, à l'éducation, à la santé dans le cadre d'une réflexion synergique et aussi à travers les fonds prévus dans la subvention pour la ZP au titre du programme APEF.



Figure 15 Coordinateur AJDDG durant une réunion locale

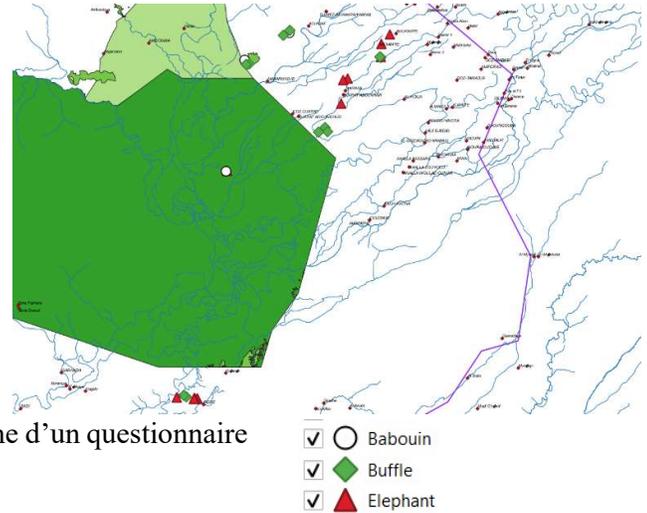
Au titre de la collaboration avec les structures associées (ATPE, AJDDD, ACN et UF/AVIZOP), trois contrats ont été signés en 2020 qui ont permis de lancer des travaux de sensibilisation dans le corridor nord, corridor ouest et autour de Zakouma. Une autre avec PASTOR pour plus de synergies d'actions en faveur des communautés sédentaires et des nomades. Nous capitalisons à ce jour plusieurs réunions d'échanges avec la coordination du PASTOR et un atelier formel de concertation et d'échanges entre PASTOR, APN, APEF, les structures associées et autres intervenant a été tenu en janvier 2020 à Zakouma. De plus, une convention cadre a été mise en place avec un nouveau partenaire, FIKIRNA, qui interviendra autour de la RFSM. Aussi, nous notons que depuis l'attribution en août 2020 d'une partie de la subvention pour la ZP à UICN, des échanges ont été entrepris et APN espère aboutir à un protocole de collaboration en 2021 pour formaliser nos synergies d'actions et mutualiser nos efforts.



Figure 16 Signature de la convention cadre APN-PASTOR

Activité 5.4. Proposer et mettre en œuvre des solutions techniques pour réduire les conflits-hommes-faune au sein du GEFZ

En 2020, l'UTG/GEFZ a renforcé les capacités techniques de ses animateurs sur la gestion des conflits à travers une formation réalisée par un contrat de prestation de service signé avec le centre de formation pour le développement (CEFOD). Dans le cadre d'une réflexion commune et synergique entre les départements Gestion Communautaire et Développement Durable (GCDD) et Conservation et Gestion de l'Habitat (CGH), un formulaire Kobo Toolbox a été inspiré de celui (Kobo collect) développé par le Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC) en 2015. Le formulaire est organisé sous forme d'un questionnaire de 40 questions organisé en chapitre ci-après :



- Introduction
- Informations générales sur l'incident et la faune incriminée
- Victimes humaines
- Dégâts sur le matériel
- Dégâts sur le bétail
- Autres dégâts
- Observations finales

Tous les animateurs et le responsable du renseignement ont été formés sur l'outil de collecte avec l'objectif de recenser et documenter tous les conflits CHF. Un stagiaire a été également fixé sur la collecte des données relatives aux conflits CHF/CHE. En fin 2020, tous les cas de conflits déclarés durant l'année ont été recensés et cartographiés. Aussi, dans le cadre de la subvention 2, l'UTG/GEFZ entend aider le CPA à comprendre la problématique et faciliter les missions de terrain du Comité Ad hoc telles que prévues dans le décret 380 / PR / 2014 portant application du régime faunique de la loi 14/2008.

Des informations collectées, il est établi que les éléphants et les buffles ont causé de nombreux dégâts sur les cultures en 2020, et ce pas seulement en périphérie du PNZ mais aussi sur un rayon d'environ 50 km de la périmétrale Est (cas des dégâts causés par les éléphants dans les champs du village Attetal sur l'axe Am-timan Aboudeia). Au titre des sollicitations urgentes, plusieurs missions de refoulement des animaux par des tir de sommation ont été organisées par les agents du PNZ et du secteur faune de la réserve de faune du Bahr Salamat (RFBS).



La barrière des ruches autour des champs de Goz Djarat construite en 2018 et victime des cas de vols de certains de ses composants a été remise à niveau par l'acquisition de nouvelles ruches. Notre réflexion dans ce sens nous a amené à négocier un voyage d'études à Koumra pour nos deux animateurs aux fins qu'ils puissent s'inspirer des succès enregistrés par les groupements producteurs de miel par des ruches

artificielles et aussi des techniques en matière de refoulement de la faune. La barrière réinstallée devra permettre de tester la technique localement.

Activité 5.5. Appuyer la politique gouvernementale de relocalisation du village de Bône

Pour faire avancer le dossier qui souffre d'une léthargie au niveau du CIM et du CT mis en place par arrêté n° 85/PR/PM/2016 du 20 janvier 2016 du premier ministre, l'UTG/GEFZ a apporté son appui financier et technique à la direction de tutelle pour relancer les activités concernant la relocalisation du village de Bône.

A cet effet, dans le cadre de la mise en œuvre de l'acte présidentiel n° 867/PR/MEEP/2019 portant modification du décret 86 T/EFC créant le parc et qui consacre la relocalisation du village hors des limites du PNZ l'Etat signé le 25 juin 2019 et de deux (2) recommandations prises par la réunion du CA du 15 novembre 2019, à savoir :

- (i) Mener des actions d'information et de sensibilisation auprès des populations du village Bône sur le bien-fondé de la relocalisation par la facilitation des élites et leader de la province du Guéra et les autres acteurs ; et
- (ii) Démarrer effectivement en décembre 2019 le processus de discussion et de concertation avec la population du village Bône en vue de la relocalisation dudit village ;
- (iii) Réviser l'arrêté portant mise en place du CIM organe en charge du processus pour plus de représentativité et de recherche d'efficacité.

L'UTG/GEFZ a soutenu financièrement la DCFAP et le comité restreint constitué des natifs du terroir à organiser une 1^{ère} mission en fin décembre 2019 à hauteur de trois millions deux cent quatorze mille huit cent quatre-vingt (3.214.880) francs CFA et une 2^{ème} à hauteur de 1, 5 million de FCFA en février 2020. La mission a été sanctionné par une restitution positive du fait d'une compréhension par les populations du projet de relocalisation et des propositions relatives à l'organisation d'une grande rencontre à Chinguil pour gérer la suite notamment le choix du site et l'adoption d'une feuille de route pour gérer tout le processus. Nous notons que l'élan a été freiné par les mesures prises pour contrecarrer la propagation de la pandémie de la COVID 19 et aussi les changements des administrateurs au niveau de la province.

L'UTG/GEFZ a sensibilisé le nouveau gouverneur du Guéra sur le dossier relatif à la relocalisation du village de Bône et remis toute la documentation. Un plaidoyer a été fait également lors de la visite du Maréchal au PNZ en date du 10 -11 décembre 2020. Il s'est dégagé de constat d'un manque de suivi et l'administration locale a été instruite par le Maréchal pour gérer en urgence ce dossier. La résolution de ce dossier permettra au Tchad de faire aboutir l'inscription du PNZ comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO. En rapport avec ce dossier, il est attendu en 2021 une mission du MEP et du Gouverneur du Guéra pour faciliter le choix du site et lancer la construction des ouvrages prévues au titre de l'accompagnement des communautés pour parvenir à une relocalisation équitable.

Concernant (iii), nous sommes encore au stade de consultation-sensibilisation du fait de l'instabilité à la tête de la province du Guéra et du faible niveau d'appropriation du dossier par le Gouverneur du Guéra en sa qualité de président du CT/CIM.

2.3 Matrice-cadre logique à jour

Présentez une version à jour de la matrice-cadre logique, en mettant en évidence les changements éventuellement introduits.

Sur la base de la vision à long terme, le cadre logique du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma, organisé autour de ses 2 poumons que sont le PN Zakouma et le PN Siniaka-Minia, est un espace voué à la protection et la valorisation durable de ses ressources naturelles, dont la biodiversité, - notamment la grande faune sauvage représentative des écosystèmes soudano-sahéliens - est restaurée à long terme, favorisant un développement concerté et offrant des services écosystémiques pour les populations locales et pour l'humanité a été actualisé au terme de l'année 1 de l'action.

Contrat de subvention FED/2017/389-487

| Chaîne de résultats | | Indicateurs | Point de référence Année de référence (2017) | Valeur actuelle Date de référence (2018) | Cibles (Année de référence) | La dernière valeur disponible du ou des indicateurs au moment de l'établissement du rapport | Sources et moyens de vérification | Hypothèses |
|--|--|--|---|---|--|---|--|------------|
| Objectif général : incidences | Contribuer à la protection, la gestion concertée et la mise en valeur durables des Aires Protégées du Tchad, au bénéfice des populations locales | 1. Protection/intégrité – habitats/espèces-phares du GEFZ 2. Indice de pauvreté | | | 1. Augmentation de la protection/intégrité – habitats/espèces-phares du GEFZ 2. Réduction de la pauvreté | Couverte et protection des habitats et des espèces phares du PNZ et de la RFSM à 100% | Données statistiques nationales Rapports UTG GEFZ | |
| Objectif(s) spécifique(s) : résultat(s) | Contribuer à la protection et la valorisation de la biodiversité du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ), par une approche d'aménagement territorial et de gestion durable, améliorée et concertée de l'espace et des ressources naturelles, au bénéfice des communautés locales | 1. Analyse IMET/Biopama 2. Population espèces phares (Eléphants, Girafes, Damalisques, Guépards, Lycaon) 3. Nombre de conventions (définies selon PUT) signées avec pasteurs et autres usagers et respectées 4. Apport du GEFZ à l'économie locale (€/an) | 1. Valeur IMET/Biopama 2. Eléphants (483), Girafes (947), Damalisques (1.780), Guépards (5-10), Lycaons (1-2 meutes) 3. Conventions (11) 4. 800.000 €/an | <i>1. Indicateurs IMET- Contexte (50,1%) ; Planification (65,2%) ; Intrants (77,4%) ; Processus (61,4%) ; Résultats (89,6%) et effets/impacts (76,5%)</i> <i>2. Eléphants (559) ; Buffles (11960) ; Girafe (1233) ; Hypotrague (719) ; Damalisque (1904) ; Bubale (3475) ; Cob défassa (1874) et Autriche (288) ; 3.13 conventions</i> | 4. Valeur IMET/Biopama 5. Augmentation populations espèces phares : ≥ 15-20% Eléphants, ≥ 5-10% Girafes, Damalisques, ≥ Guépardsx2, Lycaons (meutes stabilisées à demeure) 6. Au moins 20 conventions (définies selon PUT réviser) signées avec pasteurs et autres usagers et respectées 7. X euros/an (valeur à définir au démarrage de l'Action) apportés à l'économie locale | <i>1. Indicateurs IMET- Contexte (50,1%) ; Planification (65,2%) ; Intrants (77,4%) ; Processus (61,4%) ; Résultats (89,6%) et effets/impacts (76,5%)</i> <i>2. Eléphants (> 600) ; Buffles (> 12 000) ; Girafe (> 1300) ; Hypotrague (> 719) ; Damalisque (>1904) ; Bubale (>3475) ; Cob défassa (>1874) et Autriche (>288)</i> <i>3. 19 conventions opérationnelles</i> | Rapports d'inventaires, étude Convention PUT | |

Contrat de subvention FED/2017/389-487

| | | | | 4.800 000 Euros/an | | 4.800 000 Euros/an | | |
|--------------------|---|--|--|-----------------------|--|--|---|--|
| Résultats/Extrants | <p>Résultat 1. Le modèle du « Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma » est formellement établi d'un point de vue statutaire, juridique et institutionnel, reconnu au niveau national et international, et des mécanismes de financement durable établis</p> | <p>1. Reconnaissance nationale du GEFZ 2. Reconnaissance internationale du PN Zakouma 3. Statut RFSM 4. Conseil d'Administration (CA), Conseil de Gouvernance (CG), Unité Technique de Gestion (UTG), Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG), Business Plan (BP)</p> | <p>1. GEFZ inexistant en tant qu'Aire Protégée 2. PN Zakouma pas inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO 3. Siniaka-Minia a le statut de Réserve de Faune 4. UTG, BP existants pour PN Zakouma</p> | | <p>1. GEFZ a un statut d'AP (à définir) 2. PN Zakouma classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO 3. RF Siniaka-Minia obtient statut de Parc National 4. CA, CG, UTG établis et fonctionnels, PAG et BP validés, révisés annuellement et mis en œuvre</p> | <p>1. Statut du GEFZ en cours (fortement lié au classement de la RFSM et à la validation du plan cadre) 2. Dossier revu par le Tchad sur base des observations et retransmis à l'UNESCO en 2020 par le MDTCA 3. Reclassement de la RFSM en un PNSM démarré (réalisation études sociale et technique, consultation publique et validation des PV de reclassement par les parties prenantes) - Elaboration du projet de Loi assortie d'une note de présentation. – 4. CA, CG, UTG établis et fonctionnels, PAG et BP validés, révisés annuellement et mis en œuvre</p> | <p>Journal officiel Document UNESCO PAG disponible CR des CA et CG Rapports APN Documents d'Evaluation mi-parcours et finale</p> | <p>Volonté politique du Gouvernement Tchadien affichée et traduite dans les faits : mise en œuvre des réformes, amélioration de la gouvernance sectorielle et synergies intersectorielles, et de la gestion durable des RN renouvelables</p> |
| | <p>Résultat 2. L'intégrité écologique du GEFZ est préservée et sa valeur biologique augmentée par une gestion efficace de l'espace et des ressources naturelles</p> | <p>1. Effort de LAB (hommes/jours) Distribution géographique des espèces-phares (Eléphants, Girafes, Damalisques, Guépards et Lycaons)</p> | <p>1. X hommes/jours PN Zakouma (24 personnes x 20j/mois x 12 mois), 0 hommes/jours à RFSM, RFBS et Corridors 2. Peu de données</p> | | <p>1.X hommes/jours PN Zakouma, X hommes/jours à RFSM, et Corridors (valeur à définir au démarrage de l'Action) 2. Connaissance pointue de la distribution géographique des espèces-phares</p> | <p>1. 13 494 hommes/jours dans PNZ, 4 338 hommes/jours dans la RFSM et 4 066 dans la périphérie du PNZ (RFBS et Corridors de migration) 2. Bonne connaissance des mouvements de la grande faune et de la répartition dans l'espace et dans le temps des espèces-phares (éléphant, girafe, lion, damalisque, guépard) grâce au système de</p> | <p>Rapports des Départements Application de la Loi + Monitoring/Biodiversité Inventaires aériens Documents d'Evaluation mi-parcours et finale</p> | <p>Capacité institutionnelle du MEP et de la DCFAP renforcée Implication active et constructive de l'ensemble des parties prenantes</p> |

Contrat de subvention FED/2017/389-487

| | | | | | | monitoring mis en place via des outils (colliers télémétriques) | | |
|--|---|--|---|--|---|--|---|--|
| | <p>Résultat 3. Les parties prenantes dans l'aménagement et la valorisation du GEFZ bénéficient des effets directs et indirects de l'action de conservation</p> | <p>1. Couvertures de coûts de fonctionnement du GEFZ (actions d'aménagement et de gestion concertée) par les revenus de l'écotourisme (%)</p> <p>2. Pourcentage des bénéfices issus des recettes touristiques injectés dans des projets de conservation communautaire</p> <p>3. Production miel (kg)</p> | <p>1. 10%</p> <p>2. 0%</p> <p>3. Données inexistantes</p> | | <p>1. Au moins 25% des coûts de fonctionnement du GEFZ (actions d'aménagement et de gestion concertée) couverts par les revenus de l'écotourisme (%)</p> <p>2. Plus de 10% des bénéfices issus des recettes touristiques injectés dans des projets de conservation communautaire</p> <p>3. X kg (valeur à définir au démarrage de l'Action)</p> | <p>1. 10% des coûts de fonctionnement du GEFZ (actions d'aménagement et de gestion concertée) couverts par les revenus de l'écotourisme (%)</p> <p>2. Moins de 10% des bénéfices issus des recettes touristiques injectés dans des projets de conservation communautaire</p> <p>3. 4 000 litres produits par l'ensemble des ruches améliorées</p> | <p>Rapports Département Dvlpt Touristique</p> <p>Rapports Département Conservation Communautaire</p> <p>Rapports des structures associées</p> <p>Documents d'Evaluation mi-parcours et finale</p> | |

Contrat de subvention FED/2017/389-487

| | | | | | | | | |
|--|--|---|---|--|---|---|--|--|
| | <p>Résultat 4. Les communautés vivant dans le GEFZ sont sensibilisées sur la nécessité de conserver, gérer et mettre en valeur durablement leur environnement naturel</p> | <p>1. Nombre de visites écotouristiques au Camp Salamat par saison 2. Nombre d'élèves (garçons/filles) scolarisés dans le GEFZ bénéficiant de formations en éducation environnementale 3. Qualité de Gouvernance des différents comités interagissant avec le GEFZ (pourcentage des représentants des communautés locales vivant dans le GEFZ qui participent aux différents cadres d'échanges)</p> | <p>1. 5.000 adultes et écoliers (saison 2015-2016) 2. Données inexistantes 3. Données inexistantes</p> | | <p>1. Au moins 10.000 adultes et écoliers/saison 2. X élèves (garçons/filles) scolarisés dans le GEFZ ont bénéficié de formation en éducation environnementale (valeurs à définir au démarrage de l'Action) 3. 75% des représentants des communautés locales vivant dans le GEFZ qui participent aux différents cadres d'échanges</p> | <p>1. Environ 5000 adultes et écoliers/saison 2. 1842 élèves (garçons/filles) scolarisés dans le GEFZ ont bénéficié de formation en éducation environnementale en 2020 3. Environ 20% des représentants des communautés locales vivant dans le GEFZ siègent dans les réunions du CG et plus dans les autres cadres d'échanges</p> | <p>Rapports APN Enquêtes, Rapports d'activités EE et structures associées CR de réunions Documents d'Evaluation mi-parcours et finale du Programme</p> | |
| | <p>Résultat 5. Les risques de conflictualités liées à la gestion des ressources naturelles dans le GEFZ sont réduits, une coexistence apaisée est établie et durable</p> | <p>1. Tendances de la conflictualité sur des éléments-clés : terres, RN, filières agricoles, ressources pastorales et piscicoles 2. Niveau de respect des règles d'usages de l'espace prévues dans le PUT (%) 3. Facteur de conflit Homme-Faune 4. Relocalisation du village de Bône en</p> | <p>1. N.A. 2. Données inexistantes 3. Surpopulation de buffles au sein du PNZ occasionne conflits Homme-Faune 4. N.A.</p> | | <p>1. Diminution de 20% des tendances de la conflictualité sur des éléments-clés 2. 50% des règles d'usages de l'espace prévues dans le PUT sont respectées 3. 500 buffles déplacés en dehors du PNZ, vers Siniaka-Minia et DC Melfi 4. Le village de Bône est relocalisé en dehors du PN Zakouma</p> | <p>1. Constat de légère diminution des tendances de la conflictualité sur des éléments-clés (stabilisation du front agricole en direction des corridors, prévention et mitigation des CHF) 2. Constat de respect des règles d'usages de l'espace prévues dans le PUT par les communautés (évaluation finale permettra d'apprécier le %) 3. Projet de transfert de 3000 buffles et autres espèces à déplacés du PNZ vers la RFSM</p> | <p>PUT Rapports APN PDL (Guera et Salamat) Rapport du Comité Interministériel (Bône)</p> | |

Contrat de subvention FED/2017/389-487

| | | | | | | | | |
|--|--|-------------------------|--|--|--|---|--|--|
| | | dehors du PN Zakouma | | | | <p>approuvée par APN et le MEPDD – Ouverture de la piste Ibir-Daguela, aménagement du site d'accueil et lancement en janvier 2022.</p> <p>4. Processus via la mise en place d'un comité interministériel de relocalisation de Bône par arrêté n° 85/PR/PM/2016 du 20 janvier 2016, la signature du décret n°867/PR/MEEP/2019 du 25 juin 2019 portant modification du décret n°86 T/EFC du 7 mai 1963 créant le PNZ et des missions d'informations et de sensibilisation des communautés..</p> | | |
|--|--|-------------------------|--|--|--|---|--|--|

Annexe C - Matrice-cadre logique Grand Ecosystème Fonctionnel Zakouma - GEFZ

| | Intitulé de l'activité | Moyens | Coûts | Conditions préalables/Hypothèses |
|--|---|---|--------------|---|
| Activités/Résultats | Résultat 1 : Le modèle du « Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma » est formellement établi d'un point de vue statutaire, juridique et institutionnel, reconnu au niveau national et international, et des mécanismes de financement durable établis | | | |
| | A 1.1. Etablir et/ou mettre à jour les Accords entre les différentes parties prenantes <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Mettre à jour l'Accord de Partenariat pour le GEFZ</i> ✓ <i>Créer un Conseil d'Administration du GEFZ</i> ✓ <i>Créer un Conseil de Gouvernance du GEFZ</i> ✓ <i>Elaborer un Accord de Collaboration entre APN et l'opérateur « Périphérie 11° FED »</i> | Réunions / Mini-ateliers de négociations entre acteurs, à N'djamena et/ou Zakouma | 750.000 | Un opérateur « Périphérie 11° FED » est sélectionné par l'UE (R2A5 APEF) Les accords établis à ce jour ne sont pas remis en cause par un changement constitutionnel Le programme APEF est opérationnel au démarrage de l'Action, la collaboration entre coordination APEF, MEP, PAON, DUE et l'opérateur bénéficiaire de la subvention (APN) et ses structures associées est positive et productive |
| | A 1.2. Faire évoluer les statuts juridiques des Aires Protégées du GEFZ <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Mener les études nécessaires au reclassement de la RF Siniaka-Minia</i> ✓ <i>Contribuer au lobbying pour la création du PN Siniaka-Minia</i> ✓ <i>Contribuer au lobbying pour l'inscription du PN de Zakouma au Patrimoine de l'UNESCO</i> ✓ <i>Mener un travail de réflexion sur la révision des limites de la RF Barh-Salamat</i> ✓ <i>Mener un travail de réflexion sur la révision des limites du GEFZ</i> ✓ <i>Mener un travail de réflexion sur le classement du GEFZ (statut à définir)</i> | Missions d'études spécialisées à Siniaka-Minia Réunions/mini-ateliers de travail entre acteurs, à N'Djamena ou Zakouma Réunions CA + CG Frais de missions et transport Ateliers de validation officielle des nouveaux statuts et classements Forfaits publication au Journal Officiel du Tchad Contribution aux missions Unesco, MEP/DCFAP sur le terrain, etc. | 1.000.000 | |
| | A 1.3. Faciliter l'identification de mécanismes de financement durables du GEFZ <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Contribuer à la réflexion sur les mécanismes de financement durables possibles</i> ✓ <i>Contribuer à la recherche de fonds</i> ✓ <i>Contribuer à la réflexion sur la mise en place d'un Fonds Fiduciaire pour le GEFZ (en collaboration avec APEF et MEP)</i> | Réunions/Mini-ateliers de travail entre acteurs, à N'Djamena ou Zakouma Hommes/mois de consultance en financement durable Frais de missions et transport 1 plan de communication Facilitation visites d'études de donateurs privés | 250.000 | |
| Résultat 2 : L'intégrité écologique du GEFZ est préservée et sa valeur biologique augmentée par une gestion efficace de l'espace et des ressources naturelles | | | | |

| | | | |
|--|---|------------------|--|
| <p>A 2.1. Mettre en place la structure et les moyens techniques, administratifs, financiers et Ressources Humaines adéquats pour le développement du GEFZ</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Adapter et renforcer la structuration des systèmes administratif, financier et logistique ✓ Rationaliser toutes les procédures ✓ Adapter et améliorer la gestion des RH + recruter le personnel manquant (cf. organigramme) ✓ Mettre à jour annuellement le Business Plan quinquennal du GEFZ ✓ Elaborer annuellement les Plans Opérationnels d'intervention et de gestion ✓ Organiser des Conseils d'Administration et des Conseils de Gouvernance ✓ Organiser des Comités de Suivi Opérationnels et des Comités de Pilotage ✓ Elaborer un PAG décennal à l'échelle du GEFZ ✓ Organiser des missions d'appui du MEP/DCFAP, Min Culture/tourisme, APEF et APN HQ ✓ Réaliser des vérifications des dépenses et des missions d'évaluation | <p>Personnel du Département Administration-Finances du GEFZ pris en charge, formé et équipé Formations de personnel national en continu et spécifique Tous supports informatiques, etc. Réunions CA + CG Réunions de CSO, Comité de Pilotage, etc. Missions de supervision/contrôle/appui DCFAP, APN et APEF Hommes/mois de consultance PAG Document PAG Frais de missions et transport Hommes/mois de consultance vérification des dépenses Hommes/mois de consultance évaluation Synergie et coordination avec opérateur « Périphérie 11° FED »</p> | <p>800.000</p> | |
| <p>A 2.2. Maintenir en l'état et créer des infrastructures, acquérir les matériels nécessaires à une gestion optimale du GEFZ</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Effectuer la maintenance du réseau de pistes existant ✓ Effectuer la maintenance des infrastructures existantes ✓ Ouvrir des nouvelles voies d'accès vers et dans la RFSM ✓ Construire de nouvelles infrastructures dans la RFSM ✓ Effectuer la maintenance du charroi existant ✓ Acquérir de nouveaux véhicules ✓ Acquérir tout le matériel de maintenance nécessaire ✓ Former le personnel dédié | <p>Personnel du département Logistique du GEFZ pris en charge, formé et équipé Matériels de construction (briqueterie Hydraform, etc.) + matériel logistique Personnel dédié Construction de Base-vie à Daguela (RFSM), réhabilitations bureaux, garages, magasins, maisons gardes, écuries, postes de contrôle, etc. Acquisition de pièces détachées et matériels mécaniques, matériels divers de communication/localisation, mobiliers Gestion informatisée des stocks existants, etc. Frais de missions et transport</p> | <p>1.300.000</p> | |
| <p>A 2.3. Renforcer les communications et le renseignement dans le GEFZ</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Améliorer la technologie de la salle de contrôle ✓ Former le personnel dédié pour back-up et innovations technologiques ✓ Maintenir et renforcer le système de communication | <p>Stratégie de Communication et renseignement étendu au GEFZ Personnel dédié Matériel de transmission géolocalisé (Direction du Parc et Communautés) Matériel électronique et informatique pour la salle de contrôle Informateurs</p> | <p>500.000</p> | |

| | | | |
|--|---|------------------|--|
| <p><i>multimodale et de renseignement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Renforcer et élargir le réseau d'informateurs pour le renseignement</i> ✓ <i>Relancer le système de numéros verts gratuits</i> ✓ <i>Créer des synergies d'action et mutualisation des moyens avec l'intervention transfrontalière Tchad/RCA (Domaine de l'Aouk)</i> ✓ <i>Poursuivre la collaboration avec EAGLE</i> | <p>Experts internes APN, sessions et manuels de formations</p> | | |
| <p>A 2.4. Développer le réseau de radios communautaires à l'échelle du GEFZ</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Effectuer la maintenance du système en place</i> ✓ <i>Acquérir des moyens de communication supplémentaires</i> ✓ <i>Former le personnel dédié</i> ✓ <i>Acquérir et installer de nouvelles radios communautaires</i> ✓ <i>Etablir des contrats de collaboration avec les communautés villageoises et associations locales</i> ✓ <i>Former, équiper et prendre en charge les agents radios communautaires</i> | <p>Cellule dédiée et personnel affecté à la Salle de Contrôle pour analyse et traitement informations Indemnités + petites fournitures pour opérateurs radio communautaires Missions de formation, suivi, vérifications matérielles Acquisitions de radios, panneaux solaires, batteries, etc. Construction et installation Antennes</p> | <p>500.000</p> | |
| <p>A 2.5. Renforcer la surveillance et l'application de la Loi dans le GEFZ</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Sélectionner, recruter, former, recycler le personnel dédié</i> ✓ <i>Equiper puis déployer des patrouilles d'éco-gardes (PNZ, RFSM et Corridors)</i> ✓ <i>Mettre en œuvre le nouveau système de suivi DAS</i> ✓ <i>Acquérir et déployer des moyens</i> ✓ <i>Renforcer la collaboration existante avec les forces armées conventionnelles nationales</i> ✓ <i>Elaborer un cadre de collaboration avec l'association du DC de Melfi</i> ✓ <i>Développer un mécanisme de collaboration renforcée avec le Complexe d'AP du Nord RCA</i> ✓ <i>Poursuivre le suivi judiciaire des contrevenants à la législation</i> | <p>Personnel du département Application de la Loi PN Zakouma et Siniaka-Minia pris en charge, formé et équipé Document de stratégie sécurité et LAB du GEFZ Salle de Contrôle renforcée en équipement, personnel affecté et formé en continu, acquisition, renouvellement de matériels spécialisés LAB, rations, etc. Recrutement et formation de 18 nouveaux éco-gardes pour RFSM Frais de missions et transport Fonctionnement avion Documents de partenariat avec GNNT Suivi auprès des Tribunaux du processus judiciaire avec magistrature, communications/publicité sur les cas graves Accords de collaboration DFAP RCA/DCFAP et APN/Ecofaune +</p> | <p>1.000.000</p> | |
| <p>A 2.6. Développer un système de monitoring de la biodiversité du GEFZ</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Renforcer, équiper et former le département Monitoring/Biodiversité</i> ✓ <i>Collecter et traiter les données relatives à</i> | <p>Personnel dédié recruté, formé et équipé Hommes/mois consultance formation SIG et traitement images satellites Frais de missions et transport Acquisition tout matériel de suivi écologique</p> | <p>750.000</p> | |

| | | | |
|--|---|---------|--|
| <p><i>l'évolution de la biodiversité dans le GEFZ</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Mener des études spécifiques sur l'évolution des habitats</i> ✓ <i>Mener des études spécifiques sur quelques espèces</i> ✓ <i>Poursuivre et améliorer les mécanismes de suivi des populations des espèces-phares</i> ✓ <i>Réaliser des recensements aériens complets (PNZ + RFSM)</i> ✓ <i>Réaliser des recensements aériens partiels (autres AP du GEFZ)</i> ✓ <i>Mettre en œuvre un plan de gestion des feux</i> | <p>Hommes/mois consultation appui vétérinaire faune sauvage Fonctionnement moyens aériens pour survols de suivi et de surveillance, etc. Rapports d'inventaires aériens et production plan de gestion des feux</p> | | |
| <p>A 2.7. Développer un programme de réintroduction d'espèces-phares disparues</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Faciliter les négociations des MoU entre pays donateurs et Tchad</i> ✓ <i>Fournir un appui technique</i> ✓ <i>Effectuer un lobbying politique et institutionnel</i> ✓ <i>Contribuer à la communication nationale et internationale</i> ✓ <i>Contribuer à la gestion in situ des animaux réintroduits</i> | <p>Frais de mission et transport pour signature MoU Hommes/mois consultation vétérinaires faune sauvage spécialisés Suivi écologique et surveillance quotidienne des animaux relâchés</p> | 100.000 | |
| <p>Résultat 3 : Les parties prenantes dans l'aménagement et la valorisation du GEFZ bénéficient des effets directs et indirects de la Conservation</p> | | | |
| <p>A 3.1. Accroître les revenus touristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Renforcer le modèle touristique de Zakouma « 3C »</i> ✓ <i>Entretien et amélioration des infrastructures existantes</i> ✓ <i>Former le personnel dédié (hôtellerie + restauration, guides de vision)</i> ✓ <i>Renforcer le marketing au niveau national et international</i> | <p>Personnel dédié pris en charge, formé, équipé Formation avec autres parcs/personnel APN Point focal Ministère Tourisme à Ndjama Appui du Siège APN à Johannesburg + contractualisation avec société spécialisée à NDJ pour la Communication sur « les 3C »</p> | 100.000 | |
| <p>A 3.2. Développer un mécanisme de fiscalité décentralisée au bénéfice des communautés locales du GEFZ</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Réaliser une étude sur la fiscalité décentralisée</i> ✓ <i>Mettre en place un mécanisme de rétrocession d'une partie des bénéfices issus des recettes touristiques pour des projets de conservation communautaire</i> | <p>Réunions de travail avec différentes parties prenantes Frais de missions et transport Sélection, financement, accompagnement, suivi-évaluation des projets de conservation communautaires.</p> | 250.000 | |

| | | | |
|---|--|----------------|--|
| <p>A 3.3. Diversifier l'offre touristique</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer les « 3 R » ✓ Préparer un BP touristique ✓ Contribuer à la création de nouvelles infrastructures adaptées ✓ Contribuer au fonctionnement ou à la location de moyens aériens adéquats | <p>Réunions de travail avec parties prenantes Soumission du concept aux partenaires institutionnels, privés et bailleurs de fonds Fund-raising pour acquisition d'un avion adapté au transport commercial de touristes sur une échelle nationale Un avion + pilote + licence + maintenance, etc.</p> | <p>600.000</p> | |
| <p>A 3.4. Valoriser la conservation des écosystèmes du GEFZ</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer et organiser une coopérative d'apiculteurs ✓ Fournir un appui technique et organisationnel aux membres de la coopérative ✓ Acquérir les équipements de production écologique, de récolte et de transformation ✓ Former les groupements d'apiculteurs aux techniques modernes et écologiques ✓ Appuyer le marketing au niveau local, national et international | <p>Acquisition ruches modernes et équipements divers pour 40 producteurs formés, équipés et organisés en Coopérative Hommes/mois consultance expert apiculture Frais de communication/visibilité Frais de mission et transport Frais de marketing</p> | <p>250.000</p> | |
| <p>Résultat 4. Les communautés vivant dans le GEFZ sont sensibilisées sur la nécessité de conserver, gérer et mettre en valeur durablement leur environnement naturel</p> | | | |
| <p>A 4.1. Développer et animer le soutien des populations locales à la Conservation</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Partager et transférer des informations ✓ Impliquer les autorités et communautés locales dans les organes de réflexion du GEFZ ✓ Créer des emplois directs et indirects | <p>Personnel dédié pris en charge, formé et équipé Recrutement de 2 animateurs au PNZ + 2 à RFSM Organisation réunions, animations, etc. Frais de missions et transport Matériel didactique et de communication</p> | <p>500.000</p> | |
| <p>A 4.2. Appuyer l'éducation des élèves des villages du GEFZ</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Fournir du matériel didactique et appui éducatif à 2 écoles mobiles nomades ✓ Equiper (matériel didactique) 12 « Ecoles Eléphants » ✓ Appuyer les enseignants des 12 « Ecoles Eléphant » ✓ Appui à la scolarité des élèves des 12 « Ecoles Eléphant » | <p>Instituteurs, agents-parents, fournitures didactique, matériel scolaire, etc. Frais de missions et transport Partenariat avec Service du Ministère de l'éducation nationale d'Am Timan</p> | <p>250.000</p> | |
| <p>A 4.3. Renforcer le système d'éducation environnementale du PNZ</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Elaborer un manuel d'éducation environnementale (en cours) ✓ Organiser et prendre en charge des visites du PNZ au bénéfice des écoles, associations, etc. | <p>Manuel Education Environnementale Matériel didactique créé, diffusé et enseignants formés Animations Homme/mois consultance mise en œuvre programme EE Frais de missions et transport Mini-centre d'EE installé au camp Salammat</p> | <p>750.000</p> | |

| | | | |
|--|---|----------------|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Installer un mini-centre d'éducation environnementale au camp Salamat</i> ✓ <i>Réaliser des actions d'IEC en faveur de la protection des RN dans les villes et villages</i> ✓ <i>Appuyer le centre éducatif et informatique de Goz Djerat</i> | <p>Accord de collaboration avec services de l'Education nationale à Am Timan et écoles partenaires</p> | | |
| <p>Résultat 5 : Les risques de conflictualités liées à la gestion des ressources naturelles dans le GEFZ sont réduits, une coexistence apaisée est établie et durable</p> | | | |
| <p>A 5.1. Mener une étude sur l'évolution des modes d'occupation de l'espace et d'utilisation des RN par les communautés sédentaires et nomades du GEFZ</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Préparer des TDR consolidés, recruter les experts, travailler avec l'équipe</i> ✓ <i>Réaliser l'étude</i> ✓ <i>Former le personnel du département Conservation Communautaire</i> ✓ <i>Tenir compte des résultats de cette étude dans l'élaboration/révision du PUT, PAG, BP, et dans la création des cadres de concertation et signature de conventions locales</i> ✓ <i>Organiser un atelier de restitution des résultats de l'étude</i> | <p>Hommes/mois de consultance internationale et nationale Etude Atelier de restitution régional (Am Timan) Frais de missions et transport</p> | <p>100.000</p> | <p>Les différents acteurs concernés prennent activement part au processus de gestion concertée (et plus particulièrement, les communautés de Bône prennent activement part au processus de négociation quant à leur relocalisation)</p> <p>Toutes les parties prenantes respectent les règles établies dans les conventions</p> |
| <p>A 5.2. Finaliser, valider et mettre en œuvre le Plan d'Utilisation des Terres du GEFZ</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Mettre à jour le 1^{er} PUT</i> ✓ <i>Informé et négocier avec tous les utilisateurs et ayants-droits</i> ✓ <i>Organiser un atelier de validation officielle</i> ✓ <i>Assurer la prise en compte du PUT dans l'établissement des PDL</i> ✓ <i>Matérialiser physiquement les corridors de migration de la faune sauvage</i> | <p>Frais de missions et transport, matériel didactique et de balisage physique Tenues de séances de travail et réunions de négociations, concertations Atelier de validation finale du PUT</p> | <p>250.000</p> | |
| <p>A 5.3. Passer des conventions locales avec les communautés pour la gestion de l'espace et des RN du GEFZ</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Identifier des sites et thématiques nécessitant signature de conventions locales</i> ✓ <i>Elaborer des Conventions relatives à divers sujets</i> ✓ <i>Créer des Comités de gestion des corridors</i> | <p>Séances de travail, d'échanges, de négociations Réunions avec communautés et autorités locales : pasteurs transhumants, groupements agriculteurs et pêcheurs, etc. Partenariats avec Associations / ONG locales et opérateur « Périphérie du PIN 11^{ème} FED » Frais de missions et transport</p> | <p>250.000</p> | |

| | | | |
|--|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Appliquer les règles édictées par les conventions au niveau local ou au niveau du GEFZ</i> | | | |
| <p>A 5.4. Proposer et mettre en œuvre des solutions techniques pour réduire les conflits Homme-Faune au sein du GEFZ</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Proposer des techniques de refoulement des animaux</i> ✓ <i>Déplacer/Relocaliser des animaux en surnombre</i> ✓ <i>Déplacer/Relocaliser des « animaux à problèmes »</i> | <p>Formations aux communautés pour mise en œuvre de techniques de refoulement des animaux/cultures Missions d'appui vétérinaire APN Moyens de transport terrestres déplacements animaux + survols aériens + matériel et équipes Frais de missions et transport</p> | <p>250.000</p> | |
| <p>A 5.5. Appuyer la politique gouvernementale de relocalisation du village de Bône</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Organiser des réunions de conciliation du Comité Interministériel</i> ✓ <i>Evaluation du site de relocalisation, des coûts et modalités de déplacement</i> ✓ <i>Participer à la construction des voies d'accès et infrastructures</i> ✓ <i>Participer à la réflexion sur le maintien d'un droit d'accès rituel sur l'ancien site</i> ✓ <i>Participer à la valorisation culturelle du site</i> | <p>Prise en charge et contribution de l'UTG aux réunions du Comité avec communautés et autorités locales Plans architectes et Constructions Frais de réunions, missions et transport</p> | <p>500.000</p> | |
| <p><u>Conditions préalables :</u></p> <p>La stabilité politique et sécuritaire prévalant au niveau national et dans la région du GEFZ est maintenue durant l'Action</p> <p>Les ressources humaines (nationales et expatriées) nécessaires à l'exécution de toutes les activités prévues sont disponibles</p> | | <p>R1 = 2.000.000 EUR R2 = 4.950.000 EUR R3 = 1.200.000 EUR R4 = 1.500.000 EUR R5 = 1.350.000 EUR Total = 11.000.000 EUR</p> | |

<Veillez énumérer tous les marchés (travaux, fournitures, services) de plus de 60 000 EUR attribués pour la mise en œuvre de l'action pendant la période de référence, en indiquant, pour chacun d'eux, le montant, le nom du titulaire et en fournissant une brève description de la manière dont il a été sélectionné.>

Durant la période encourue par l'action du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, un seul marché concernant l'achat des véhicules a atteint le seuil des 60 000 EUR. Il est montré dans le tableau ci- après.

Tableau 28 Liste des marchés de plus de 60,000EUR

| N° | Type de marché | Montant | Procédure | Acquéreur |
|----|---------------------|----------|-----------|------------|
| 1 | Achats de véhicules | € 87,600 | DAO | CPS Africa |

2.4 Veuillez fournir un plan d'action mis à jour pour les futures activités du projet⁶

| Année 2020 | | | | | | | |
|---|----|----|----|----|--|---|-------------------------------|
| Activité/Trimestre | T1 | T2 | T3 | T4 | Tâches/remarques | Indicateurs à atteindre | Organisme de mise en œuvre |
| Résultat/Extrants 1 | | | | | | | |
| Préparation Activité 1.1 : Etablir et/ou mettre à jour les Accords entre les différentes parties prenantes | | | | | Organiser les réunions du CA et du CG- Prendre contact avec l'opérateur pour la ZP afin de formaliser un accord de collaboration entre APN et le bénéficiaire des fonds dès l'année de l'attribution de la subvention pour la ZP | | UTG/GEFZ |
| Exécution Activité 1.1 : Etablir et/ou mettre à jour les Accords entre les différentes parties prenantes | | | | | Mettre en œuvre les décisions/recommandations du CA/C Elaborer un Accord de collaboration avec l'opérateur pour la ZP | 2 réunions du CA/CG- Nombre de décisions du CA exécutées | UTG/GEFZ MEEP et Opérateur ZP |
| Préparation Activité 1.2 : Faire évoluer les statuts juridiques des Aires Protégées du GEFZ | | | | | Préparer les TDR pour réaliser les diverses études techniques et écologiques Dossier technique pour le classement de la RFSM en un parc finalisé et proposition d'actes pour les corridors | | MEEP, APN |
| Exécution Activité 1.2 : Faire évoluer les statuts juridiques des Aires Protégées du GEFZ | | | | | Contractualiser avec des experts – Constituer un lobbying pour l'érection de la RFSM en un parc | TDR validé Dossier de classement constitué Groupe de lobbying constitué | MEEP |

⁶ Ce plan couvrira la période financière se situant entre le rapport intermédiaire et le prochain rapport.

Contrat de subvention FED/2017/389-487

| | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|---|--------------------|-------------------|
| Préparation Activité 1.3 : Faciliter l'identification de mécanismes de financement durables du GEFZ | | | | | Prévu à partir de l'année 3 | | MEEP, APN et APEF |
| Exécution Activité 1.3 : Faciliter l'identification de mécanismes de financement durables du GEFZ | | | | | Participer à la réflexion engagée par le programme APEF dans le cadre de la revue institutionnelle du secteur de la conservation de la faune et des AP de l'année 3 | Nombre de réunions | MEEP, APN et APEF |

| Résultat/Extrants 2 | | | | | | Indicateurs à atteindre | |
|---|--|--|--|--|---|--|--|
| Préparation Activité 2.1 : Mettre en place la structure et les moyens techniques, administratifs, financiers et Ressources Humaines adéquats pour le développement du GEFZ | | | | | Elaborer les TDR et faire des appels à candidature pour les postes à pourvoir Actualiser le business plan pour la période 2019-2023 et élaborer le PTBA 2020 pour l'année 3 de la subvention Organiser les réunions statutaires et participer aux CSO d'APEF Gérer le front agricole | | UTG/GEFZ /MEEP |
| Exécution Activité 2.1 : Mettre en place la structure et les moyens techniques, administratifs, financiers et Ressources Humaines adéquats pour le développement du GEFZ | | | | | Organiser la 6 ^{ème} et la 7 ^{ème} réunion du CA/CG et assurer la participation du PNZ aux CSO d'APEF Recruter le personnel – Mettre en œuvre le PAQ et le PTBA Mettre en œuvre les recommandations du CA concernant les champs du Sud-est du PNZ | Personnel recruté BP et plan d'action validés par le CA 4 réunions du CSC | UTG/GEFZ, /MEEP Autorités locales communautés de ZP |
| Préparation Activité 2.2 : Maintenir en l'état et créer des infrastructures, acquérir les matériels nécessaires à une gestion optimale du GEFZ | | | | | Maintenir le matériel et les infrastructures existantes à un niveau d'opération optimal – Acquérir du nouveau matériel et des équipements- Réaliser la construction d'infrastructure dans la RFSM | | UTG/GEFZ |
| Exécution Activité 2.2 : Maintenir en l'état et créer des infrastructures, acquérir les matériels nécessaires à une gestion optimale du GEFZ | | | | | Réceptionner le nouveau matériel et contractualiser avec les opérateurs économiques pour entretenir et /ou réhabiliter les infrastructures et ou construire la base vie de la RFSM – Entretien et ouvrir des nouvelles pistes dans la RFSM et dans le PNZ. | Matériel acquis Infrastructure de base créée dans la RFSM | UTG/GEFZ |

Contrat de subvention FED/2017/389-487

| | | | | | | |
|---|--|--|--|--|---|--|
| Préparation Activité 2.3 : Renforcer les communications et le renseignement dans le GEFZ | | | | Renforcer les capacités du responsable de renseignement et d'intelligence – Assurer la diffusion des informations par de canaux appropriés | | UTG/GEFZ |
| Exécution Activité 2.3 : Renforcer les communications et le renseignement dans le GEFZ | | | | Diffuser les rapports mensuel et rapport narratif – Mettre en œuvre la convention de collaboration avec l'antenne provinciale de l'ONAMA Acquérir et distribuer des téléphones à des informateurs répartis dans l'espace | Cadre du renseignement formé et rapport diffusés – Convention signée avec ONAMA – Téléphones remis aux informateurs | UTG/GEFZ |
| Préparation Activité 2.4 : Développer le réseau de radios communautaires à l'échelle du GEFZ | | | | Renouveler les contrats des opérateurs radios existants Acheter les nouveaux équipements et maintenir en état d'opération les radios existantes Identifier des nouveaux villages récepteurs des radios HF ou VHF à l'échelle du GEFZ | | APN, Villages ZF et autorités locale |
| Exécution Activité 2.4 : Développer le réseau de radios communautaires à l'échelle du GEFZ | | | | Entretien des radios existantes et acquérir le nouveau matériel Formaliser de nouveaux contrats de collaboration avec les nouveaux villages du GEFZ Recruter un responsable de technologie | Contrat de travail signé avec le responsable de technologies – 26 radios entretenues | APN, Villages ZF et autorités locale |
| Préparation Activité 2.5 : Renforcer la surveillance et l'application de la Loi dans le GEFZ | | | | Recruter un AT LAB Renforcer les capacités opérationnelles des gardes par des formations continues et le recrutement de nouveaux Acquérir du matériel et équipements Formaliser la collaboration avec la GNNT et les secteurs faunes de la RFBS et de la RFSM | | APN, GNNT, Secteurs faune de la RFBS et de la RFSM |
| Exécution Activité 2.5 : Renforcer la surveillance et l'application de la Loi dans le GEFZ | | | | Contractualiser avec un expert LAB et engager des formateurs | Expert LAB engagé 4 protocoles signés avec GNNT, ANT et 2 secteurs faune | APN, GNNT, Secteurs faune de la RFBS et de la RFSM |

Contrat de subvention FED/2017/389-487

| | | | | | | |
|--|--|--|--|--|---|-------------------------------------|
| | | | | Acquérir les munitions pour la formation auprès du MEEP et obtenir une autorisation de recrutement de 30 nouveaux gardes – Former quelques gardes sur les procédures judiciaires Organiser des voyages d'échanges d'expérience pour les responsables de la LAB Mettre en œuvre les protocoles de collaboration avec la GNNT et les secteurs faunes de la RFBS et de la RFSM | Voyages d'échanges effectués 1 formation en procédure judiciaire 30 nouveaux gardes recrutés et formés | |
| Préparation Activité 2.6 : Développer un système de monitoring de la biodiversité du GEFZ | | | | Préparer les opérations colliers 2020 Réaliser l'inventaire biennale de la grande faune Recruter un assistant pour le monitoring des lions Réaliser les recherches sur les éléphants, les lions et la girafe Installer des caméras Traps sur l'ensemble du PNZ via un dispositif de maillage | | APN, MEEP, Institution de recherche |
| Exécution Activité 2.6 : Développer un système de monitoring de la biodiversité du GEFZ | | | | Contractualiser avec un vétérinaire pour la pause des Colliers sur les éléphants, les lions et les girafes Formation de l'assistant et des membres de l'équipe du monitoring Mettre en place le dispositif d'identification et du suivi des girafes Mettre en place le dispositif de recherche sur les éléphants et les lions du Parc National de Zakouma | 10 colliers posés sur des éléphants et 5 sur des lions Recherche sur les lions et les éléphants lancée | APN, MEEP, Institution de recherche |
| Préparation Activité 2.7 : Développer un programme de réintroduction d'espèces-phares disparues | | | | Elaborer la feuille de route pour la phase II du programme de réintroduction des rhinocéros | | MEEP/APN/RSA/SANPARK |
| Exécution Activité 2.7 : Développer un programme de réintroduction d'espèces-phares disparues | | | | Organiser les réunions du Comité chargé de la translocation des rhinocéros | 6 ou 8 rhinocéros accueillis au PNZ en 2020 | Comité Rhinos APN, MEEP RSA/SANPARK |
| Résultat/Extrants 3 | | | | | | |
| Préparation Activité 3.1 : Accroître les revenus touristiques | | | | Porter des améliorations continues sur les « 3 C » | | APN, MEEP, MDTCA |

Contrat de subvention FED/2017/389-487

| | | | | | | |
|--|--|--|--|---|--|------------------------------------|
| | | | | Intensifier les actions de marketing et de formation du personnel Optimiser la gestion des camps | | |
| Exécution Activité 3.1 : Accroître les revenus touristiques | | | | Négocier auprès des structures hôtelières l'organisation des stages du personnel pendant la saison morte Produire des dépliants, des affiches et des magazines avec l'ONAMA et les médias internationaux. Organiser des voyages des guides internationaux et des donateurs dans le Parc National de Zakouma | Personnel accueilli en stage par les hôtels de N'DJ Dépliants, affiches et magazines diffusés Au moins une visite des guides internationaux et donateurs | UTG/GEFZ, MEEP, MT, Medias, Guides |
| Préparation Activité 3.2 : Développer un mécanisme de fiscalité décentralisée au bénéfice des communautés locales du GEFZ | | | | Prévoir une clé de répartition des bénéfices nets entre les bénéficiaires (PNZ, Communautés, etc) et des affectations | | MEEP, MDTCA, UTG/GEFZ, CA |
| Exécution Activité 3.2 : Développer un mécanisme de fiscalité décentralisée au bénéfice des communautés locales du GEFZ | | | | Mettre en œuvre la décision du CA une fois la clé de répartition des bénéfices établis | Clé de répartition des bénéfices et affectation validée par le CA | MEEP, MDTCA, UTG/GEFZ, CA |
| Préparation Activité 3.3 : Diversifier l'offre touristique | | | | Valider avec les parties prenantes le PDT Finaliser le Camp DARI et le Salamat Camping pour extension de Tinga Renforcer le groupement des guides professionnels de la ZP Assurer le transport des touristes | | UTG/GEFZ, MDTCA, ONPTA ; |
| Exécution Activité 3.3 : Diversifier l'offre touristique | | | | Mettre en œuvre le PDT Formaliser et mettre en œuvre un protocole de transport des touristes avec une compagnie aérienne Contractualiser avec un formateur pour renforcer les capacités des guides communautaires et des chauffeurs-guides | PDT validé par les parties prenantes Guides communautaires et chauffeurs formés | UTG/GEFZ, MDTCA, ONPTA |

Contrat de subvention FED/2017/389-487

| | | | | | | |
|---|--|--|--|---|---|-------------------------------|
| Préparation Activité 3.4 : Valoriser la conservation des écosystèmes du GEFZ | | | | Créer une zone de gestion concertée – Elaborer les Termes de référence pour réaliser un diagnostic socioéconomique | | UTG/GEFZ, MEEP, Communautés |
| Exécution Activité 3.4 : Valoriser la conservation des écosystèmes du GEFZ | | | | Recruter et former un animateur pour la ZGC et des enquêteurs – Engager un expert en DD – Elaborer un plan de gestion et obtenir une reconnaissance juridique de la ZG | Animateur ZGC recruté et formé – Zone identifiée et processus engagé | UTG/GEFZ, MEEP |
| Résultat/Extrants 4 | | | | | | |
| Préparation Activité 4.1 : Développer et animer le soutien des populations locales à la Conservation | | | | Organiser des missions de sensibilisation sur des thématiques en lien avec la conservation et la mise en œuvre du PUT l'élaboration des documents (plan cadre pour la gestion du GEFZ, PAG de la RFBS et du PNSM, etc) Formaliser des accords de collaboration avec les structures Associées (ATPE, UF et AJDDG) et les villages de la ZP | | UTG/GEFZ, Structures affiliée |
| Exécution Activité 4.1 : Développer et animer le soutien des populations locales à la Conservation | | | | Mettre en œuvre les Accords de collaboration avec les structures associées | 4 accords de collaboration signés avec ATPE, ACN, AJDDG et UF | UTG/GEFZ, Structures affiliée |
| Préparation Activité 4.2 : Appuyer l'éducation des élèves des villages du GEFZ | | | | Assurer le fonctionnement des collèges et des écoles construits dans la ZP par le PNZ | | UTG/GEFZ |
| Exécution Activité 4.2 : Appuyer l'éducation des élèves des villages du GEFZ | | | | Contractualiser avec les 20 enseignants du primaire et du secondaire Fournir le matériel didactique et les fournitures à l'ensemble des Ecoles – Mettre à disposition des ressources financières pour assurer le fonctionnement de l'internat du Complexe éducatif de Goz Djarat | 20 enseignants à disposition des écoles et fonctionnement de écoles et de l'internat assuré | UTG/GEFZ |
| Préparation Activité 4.3 : Renforcer le système d'éducation environnementale du PNZ | | | | Evaluer la mise en œuvre du PEE du programme revu et apporter des correctifs | | UTG/GEFZ |
| Exécution Activité 4.3 : Renforcer le système d'éducation environnementale du PNZ | | | | Contractualiser avec l'expert qui a aidé à mettre en place le PEE pour évaluer l'état de mise en œuvre du programme revu et apporter des correctifs | 1 mission de l'expert en PEE réalisée – Accueil des | UTG/GEFZ |

Contrat de subvention FED/2017/389-487

| | | | | | | |
|----------------------------|--|--|--|---|--|--|
| | | | | Implanter au Camp DARI les affiches imprimées- Contractualiser avec un animateur et organiser les visites éducatives pour divers groupes- | divers groupes cibles au Camp DARI- Affiches élaborée et implantée | |
| Résultat/Extrants 5 | | | | | | |
| | | | | Elaborer les termes de référence pour la réalisation du plan cadre sur l'évolution des modes d'occupation de l'espace et d'utilisation des RN par les communautés sédentaires et nomades du GEFZ | | APN/MEEP |
| | | | | Contractualiser avec un expert pour réaliser et valider le pla cadre, définir le GEFZ, réviser les limites de la RFBS, créer le PNSM | Limite RFBS révisée – Expert et DD mobilisé et préparation du dossier du PNSM lancé | APN/MEEP/ Structures Affiliées et communautés |
| | | | | Préparer les TDR pour le diagnostic socioéconomique et environnemental à l'échelle du GEFZ pour élaborer le plan cadre | | APN |
| | | | | Contractualiser avec un expert pour actualiser le PUT en fonction des résultats du diagnostic socioéconomique et environnemental à l'échelle du GEFZ- Engagement et formation des enquêteurs- Validation du PUT par les parties prenantes.. | Plan cadre prépa et ateliers locaux réalisés- Plan cad validé par les parti prenantes | APN/MEEP et Parties prenantes |
| | | | | Elaborer et valider le plan cadre sur l'évolution des modes d'occupation de l'espace et d'utilisation des RN par les communautés sédentaires et nomades du GEFZ | | APN/MEEP et Parties prenantes |
| | | | | Signer et mettre en œuvre les nouvelles conventions en lien avec les conclusions du plan cadre et le développement de la ZGC. | Nouvelles conventions signées | APN Parties prenantes |

Contrat de subvention FED/2017/389-487

| | | | | | | |
|--|--|--|--|---|--|--------------------------------|
| Préparation Activité 5.4 : Proposer et mettre en œuvre des solutions techniques pour réduire les conflits Homme-Faune au sein du GEFZ | | | | Concevoir le plan de quadrillage du front agricole par une barrière de ruches et freiner les incursions des buffles éléphants habitués à brouter les tiges de berbéré. | | APN communautés de ZP |
| Exécution Activité 5.4 : Proposer et mettre en œuvre des solutions techniques pour réduire les conflits Homme-Faune au sein du GEFZ | | | | Mobiliser une expertise et des moyens pour renforcer les ruches installées et former l'animateur en charge des projets de subsistance alternative. | 1 barrière des ruches érigée autour des champs de Goz Djarat | APN communautés de ZP |
| Préparation Activité 5.5 : Appuyer la politique gouvernementale de relocalisation du village de Bône | | | | Mettre en œuvre le décret n°867/PR/MEEP/2019 du 25 juin 2019 portant modification du décret n° 86 T/EFC créant le Parc National de Zakouma | | MEEP, CT- |
| Exécution Activité 5.5/ Appuyer la politique gouvernementale de relocalisation du village de Bône | | | | Mettre en œuvre les décisions prises par la réunion du CA du 15 novembre 2019 : Relancer les missions de sensibilisation, réactualiser la liste du comité restreint mis en place par le Président du CT, élaborer et valider et mettre en œuvre la feuille de route | Nombre de missions du CT financées Feuille de route validée Site choisi par la population de Bon | MEEP, CT- Structures affiliées |

3. Bénéficiaires/entités affiliées et autre coopération

3.1 Comment évaluez-vous les relations entre les bénéficiaires/entités affiliées de ce contrat de subvention (c.-à-d. ceux qui ont signé le mandat du coordinateur ou la déclaration des entités affiliées) ? Veuillez fournir des informations spécifiques pour chaque bénéficiaire/entité affiliée.

Nous rappelons que les bénéficiaires sont les administrations en charge des Aires Protégées ainsi que le personnel du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma et les populations de trois provinces concernées par le GEFZ. Les relations sont en général bonnes avec chaque groupe cible. Au titre de la mise en œuvre de l'action, hormis les traditionnels bénéficiaires, APN en tant que demandeur principal, est accompagné par quatre structures associées à savoir : (i) UF/AVIZOP : Union Faitière des Associations villageoises de la zone périphérique, (ii) ATPE : Association Tchadienne pour la protection de l'environnement ; (iii) AJDDG/ : Association des jeunes pour le développement du Dar Goula ; et (iv) ACN : Association chasse et Nature. Les quatre structures sont aussi des bénéficiaires. Avec chacune d'elle, dans le cadre de leur implication à la sensibilisation des populations, au renforcement de capacités des acteurs, à l'élaboration des documents conceptuels et à la résolution des problèmes à l'échelle du GEF, un premier projet de protocole a été signé en 2020 avec les quatre structures (ATPE, AJDDG, ACN et UF/AVIZOP) pour mettre en œuvre des actions identifiées conjointement.

Depuis le lancement de l'action, les quatre structures associées ont été désignées membres du Conseil de Gouvernance du GEFZ, et à ce titre, elles ont participé à toutes les réunions du Conseil de Gouvernance (novembre 2018 à novembre 2019). Pour ce cadre formel, nous avons prévu avec chaque structure les activités suivantes :

UF-AVIZOP :

- Identifier des solutions avec les chefs coutumiers des villages (chef de terre, chef de village...) sur la manière de résoudre les activités conflictuelles actuelles (champs dans le Parc, pêche illégale, conflit Homme-Faune et autres) et suivre la mise en œuvre des solutions adoptées ;
- Sensibiliser et informer les populations sur les limites du PNZ et des corridors et les règles qui s'y appliquent et sur l'éventualité de baliser les couloirs biologiques de migration de la faune et la possibilité de leur accorder un statut ;
- Collecter des informations sur les difficultés et des informations de renseignement communautaire pour l'équipe du PNZ ;
- Dynamiser et accompagner les AVIZOP dans les villages et la zone.

ATPE

- Sensibiliser le chef de village et les habitants propriétaires des champs sur l'abandon des pratiques agricoles dans le PNZ ;
- Identifier et accompagner la mise en œuvre de solutions et de nouveaux sites avec les chefs de village et villageois concernés pour assurer la fin et le déplacement des champs de Berberé à l'extérieur du PNZ
- Collecter des informations susceptibles d'aider à la résolution de ce conflit/problème

AJDDG

- Sensibiliser le chef de village et les habitants sur le processus de relocalisation du village Bône hors des limites du PNZ ;
- Identifier et accompagner la mise en œuvre de solutions et de nouveaux sites avec les chefs de village et villageois concernés pour assurer la relocalisation de Bône dans de

- bonnes conditions ;
- Collecter des informations susceptibles d'aider à la résolution de ce conflit/problème.

ACN :

- Clarifier la cartographie du domaine de chasse ;
- Participer à l'identification et à la reconnaissance des couloirs de transhumance ;
- Intégrer les bonnes pratiques dans la gestion du DC.

UICN

La collaboration avec UICN a démarré en 2020 par des contacts réguliers avec la gestionnaire de la préparation du projet (C.JEPANG), une concertation permanente et le partage des informations. Lors de la mise en place de l'équipe projet (nov/dec 2020), APN a rencontré le chef de projet en décembre 2020 à N'Djamena et transmis un important dossier de documents afin de permettre à ce dernier de disposer des éléments de contexte et de fonctionnement nécessaire.

Un projet de convention de collaboration a été proposé fin 2020.

Programme APEF

Avec APEF, la collaboration est sur deux niveau à savoir central et local sur plusieurs aspects : CSO, COPIL, etc. ainsi que la participation aux ateliers (participation d'APEF en Février 2020 à l'atelier à Zakouma, aux ateliers de concertation provinciale, etc.), le partage d'information, etc. (cf. ci-dessous).

3.2 Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités publiques dans les pays de l'action ? Comment ces relations sont-elles affecté l'action ?

Les relations entre APN et le Gouvernement du Tchad sont principalement établies avec le Ministère de l'Environnement et de la Pêche à travers ses services centraux (DGM, DGTRFFP, DCFAP) et ses services déconcentrés (Délégation provinciale et secteur faune), les autorités locales, le MDTCA avec ses structures centrales, son organisme de tutelle (ONPTA) par le biais du point focal tourisme et les forces de défense et de sécurité. Globalement, les relations entre APN et les autorités tant nationale que provinciale sont bonnes et constructives. Une réelle collaboration à tous les niveaux de la sphère étatique a prévalu tout au long de la mise en œuvre de l'action. En synthèse, nous résumons par niveau les acquis ci-après :

Au niveau central :

- Le MEP, partenaire d'APN à travers ses services centraux et déconcentrés a œuvré plus à la sensibilisation des autorités locales, à la délivrance des autorisations d'importation des équipements et matériels, à la mise en œuvre de la stratégie de lutte anti braconnage et à la signature de l'Accord de projet entre APN, le MEPDCI et le Ministère des finances et du budget en 2020 ;
- Le MEP à travers ses services centraux et déconcentrés a participé au processus d'élaboration du plan cadre (ateliers provinciaux, divers entretiens et consultations des focus-groupe) et au processus de création du PNSM à travers l'ETA ;

- Le MDTCA a travaillé de concert avec APN à travers l'ONPTA, la DGM et la point focal sur les aspects concernant le tourisme et les possibilités d'ouvrir l'exploitation touristique à d'autres opérateurs dans le cadre d'un Accord révisé;
- Le MEPDCI à travers son service FED et le SPONGAH a facilité l'obtention des agréments en faveur des expatriés mobilisés au titre de la mise en œuvre des subventions du PNZ, la signature de l'Accord de projet en 2020 indispensable pour faciliter l'importation des équipements utiles à la mise en œuvre de la subvention et la validation de demande de versements de la 3^{ème} tranche aux termes de l'évaluation positives des dépenses de l'année 2 par des auditeurs indépendants ;
- Le Ministère de l'Administration du territoire et de la sécurité, sur demande du MEP a facilité l'entrée sur le territoire des colliers satellites et tout le matériel le produit vétérinaire en 2020 ayant permis la pose des colliers sur les éléphants, des lions et girafes en février 2020 ;
- APN a œuvré au côté de la coordination du programme APEF pour participer à la réunion du comité de pilotage du programme APEF, aux réunions du CSO en 2020 et à la tenue de la 1^{ère} réunion de concertation des acteurs à Zakouma.

Nous concluons qu'en permanence, APN a partagé les idées et maintenu des concertations à chaque fois que les conditions l'exigent avec les services centraux de la tutelle avant leur mise en œuvre.

Au niveau local :

- Collaboration effective entre APN et les autorités provinciales (Gouverneurs, préfets, sous-préfets, chefs traditionnels) sur les questions de LAB, de sensibilisation des acteurs, de processus d'élaboration du plan –cadre, de suivi judiciaire des délits fauniques, de protection des corridors de migration de la faune sauvage et de balisage d'une partie du corridor nord, de recherche de solutions idoines pour la relocalisation du village de Bône et des champs hors des limites du PNZ ;
- Approbation et financement des protocoles de collaboration avec la Garde Nationale et Nomade du Tchad (GNNT) et les Secteurs Faune de la RFBS et de la RFSM sur les aspects de leur participation à la protection du GEFZ pour plus de 40 Euros en 2019 ;
- Maintien du siège lors des jugements et délibérations pour cas de braconnage auprès du tribunal de 1^{ère} instance à Am-Timan ;
- Maintien de bonnes relations avec les responsables du secteur éducatif du fait de l'appui conséquent apporté par le PNZ à la scolarisation des enfants de la ZP et au renforcement de capacités des enseignants en matière d'éducation environnementale dans la perspective de constituer un groupe de soutien en faveur de la conservation;
- Etroite collaboration avec la justice en tant qu'instrument de régulation de la société. Hormis les conseils prodigués au PNZ sur les procédures et le maintien d'un siège au secteur faune lors des audiences concernant le cas de braconnage ;
- Participation effective de la GNNT et des secteurs faune de la RFBS et de la RFSM à la protection du GEFZ à travers les protocoles d'appui signés en janvier 2020;

Avec le niveau déconcentré, à travers de protocoles de collaboration, les services déconcentrés de l'environnement sont impliqués dans la stratégie de lutte anti braconnage, la sensibilisation, le suivi judiciaire et l'exécution des grandes décisions telles que les missions de protection de corridor, la mise en œuvre du programme d'éducation environnementale, etc. Au titre de la lutte anti braconnage, l'implication des forces de défense et de sécurité est effective. A ce niveau,

les forces de défense participent effectivement aux missions régaliennes, à la protection de l'aire protégée et à la gestion des menaces.

Les relations avec les services déconcentrés des départements usagers de l'espace sont maintenues à travers la réflexion engagée en 2020 au titre de l'élaboration du plan –cadre et des échanges sur les questions relatives à la gestion de l'espace et les futures synergies d'action à l'échelle du GEFZ.

L'implication des autorités locales dans la mise en œuvre est effective à tous les niveaux. En effet, les autorités locales sont informées régulièrement de l'évolution du projet et participent activement à la résolution des certains problèmes, à la mise en œuvre de la stratégie de LAB et à la gestion des menaces et à la construction d'un leadership d'APN dans l'espace appelé « GEFZ ». A titre d'exemple, des réunions ont été menées avec les CDA du Bahr Signaka et Bahr Garada afin de les informer du processus de reclassement de la RFSM en Parc National, le rôle et le mandat d'APN et les enjeux de la conservation sur le GEFZ.

Par ailleurs, l'UTG participe au fonctionnement des CPA à travers une subvention de 5000 EUR par an au total pour leur animation.

Nous concluons que les relations entre APN et les autorités publiques ont affecté positivement l'Action et permis l'atteinte de nombreux résultats.

3.3 Le cas échéant, décrivez vos relations avec toute autre organisation prenant part à la mise en œuvre de l'action :

- **Associé(s) (si existant)**
- **Contractant(s) (si existant)**
- **Bénéficiaires finaux et groupes cibles**
- **Autres tiers concernés (incluant les autres donateurs, autres agences gouvernementales ou unités gouvernementales locales, ONG, etc.).**

APN est le bénéficiaire responsable de la subvention. Dans la mise en œuvre de l'action, quatre structures associées (ATPE, AJDDG, ACN et UF/AVIZOP) accompagnent APN avec le même engagement que les bénéficiaires finaux. Notons également que sur le plan financier, un certain nombre de donateurs institutionnels public et privés ont contribué à l'action par des engagements en faveur du PNZ via le service de philanthropie basé à Johannesburg. A titre d'informations, nous citons :

1. L'apport du fond pour les éléphants d'Afrique (AEF) pour permis l'acquisition du Savannah et de quelques colliers ;
2. L'apport des moyens par des Fondations Giraffe Conservation (GCF) et Lion Recovery Fund pour les opérations colliers ;
3. SOSGRANT pour le financement de 2 AGR en faveur des communautés et d'une action d'économie d'énergie ;
4. L'aboutissement d'un projet de translocation des espèces de Zakouma vers la RFSM ;
5. L'apport des philanthropes pour faciliter l'acquisition des munitions et la mobilisation des experts pour organiser la formation des gardes en 2021 ; etc

3.4 Le cas échéant, décrivez les liens et les synergies que vous avez mis en place avec d'autres actions.

La majorité des fonds gérés par APN dans le cadre de l'action provient de l'UE. Ceux-ci représentent plus de 75%. La situation est similaire à celle de la Garamba en RDC et d'Odzala au Congo. Au titre de la mise en œuvre de l'action, les synergies d'actions et la recherche de la complémentarité ont permis au PNZ de financer certaines de ses activités par d'autres donateurs. Les domaines couverts par les fonds en provenance de donateurs sont : l'acquisition du matériel et équipement, le renforcement des capacités des gardes, la recherche sur les espèces phares (éléphant, lion, girafe) et l'opération collier, etc. Nous concluons que la présence de l'UE sur le site a créé les conditions favorables aux philanthropes, fondations et autres intentionnels publics et privés d'accompagner l'action. A titre d'exemple, pour l'année 2020, en complément au montant de 2.628.564 EUR, la contribution financière des autres donateurs est montrée dans le tableau ci-après :

Tableau n° 26: Contribution financière des donateurs en 2020

| <i>N°</i> | <i>Donateur</i> | <i>Montant en \$ ou en Euros</i> |
|--------------|----------------------|----------------------------------|
| <i>1</i> | IUCN SOS Grant | € 33,667 |
| <i>2</i> | Autres bailleurs APN | \$ 1,807,98 |
| <i>Total</i> | | |

Notons aussi que les synergies mises en place ont largement contribué à l'amélioration des relations entre le PNZ et les acteurs (projets et/ou programmes) intervenant dans le GEFZ et à la construction de la stature de leadership d'APN dans la zone d'intérêt du PPP.

3.5 Si votre organisation a reçu précédemment d'autres subventions de l'UE ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible, dans quelle mesure cette action a-t-elle pu renforcer/compléter la/les précédente(s) ? (Énumérez toutes les subventions antérieures de l'UE pertinentes).

Le PNZ en tant qu'aire protégée a bénéficié des appuis précédents de l'UE depuis les années 84 à nos jours à travers des projets successifs (Phase de réhabilitation, CESET, CURESS I et CURESS II). Après la clôture du projet CURESS II en juin 2010, la 1^{ère} phase du PPP (2011-2016) gérée par APN a bénéficié du financement du 10^{ème} FED tout comme le deuxième quinquennat du PPP (2017-2021) à travers le programme APEF du 11^{ème} FED. Les présentes actions ont contribué à préserver et protégé l'écosystème fonctionnel de Zakouma, crée les conditions favorables pour une reproduction des pachydermes après les douloureuses années de braconnage, à la sécurité dans l'espace, la mise en œuvre des actions d'écodéveloppement et surtout contribué au rayonnement du pays à l'extérieur par la visibilité. La présente action s'inscrivant dans la continuité du financement FED a enrayé le braconnage des éléphants et permis le retour au cycle de reproduction des éléphants, relevé la perception du PNZ par les communautés et amélioré les indicateurs sociaux de développement humain (IDH) tels que l'accès aux soins de santé primaire, à l'éducation des jeunes et des conditions de vie par l'emploi et le développement des AGR. Le succès obtenu au titre du PPP a permis à APN d'obtenir en 2020 directement une partie de l'enveloppe destinée à la subvention pour la ZP au côté de l'UICN au titre du programme APEF du 11^{ème} FED.

4. Visibilité

Notons qu'au niveau international, le service de philanthropie basé au siège d'APN à Johannesburg et ses filiales des Etats –Unis et d'Europe ont développé une stratégie de communication pour le bénéfice de l'ensemble des parcs sous mandat de gestion. Cette stratégie couplée au travail réalisé par les guides internationaux et les journalistes des grands médias a permis au PNZ d'acquérir une visibilité à l'échelle internationale grâce à l'appui de l'UE. Ce soutien de l'UE a été aussi cité par le Maréchal lors de sa visite en décembre 2020.

Enfin, dans le cadre des obligations relatives à la visibilité des financements Union Européenne, tant dans le cadre de la présente action que l'action financée à partir de décembre FED/2020/418-623 (GEFZ DEV), un plan de communication a commencé à être élaboré, qui sera finalisé en 2021.

4.1 Comment la visibilité de la contribution de l'UE est-elle assurée dans l'action ?

La visibilité de L'UE est montrée par divers moyens, notamment par :

- Le site web d'African Parks Network qui cite l'UE comme un principal bailleur de fonds, un partenaire stratégique et un grand donateur institutionnel pour de nombreuses aires protégées gérées à travers les accords de PPP entre les Gouvernements africain et APN. De par la consultation du site Web d'APN, des milliers des internautes et des touristes de par le monde apprécient l'intervention de l'Union Européenne en faveur de l'environnement et de la biodiversité ;
- Une affiche montrant un partenariat entre le Gouvernement de la République du Tchad et African Parks Network cofinancé par l'Union Européenne postée à l'entrée du bureau de Zakouma, que tout visiteur verra ;



- Une inscription des logos du Tchad, d'APN et d'UE et du département usager sur les portières des véhicules du Parc National de Zakouma et aussi sur les flancs des avions dédiés à la surveillance aérienne ;



- L'inscription des logos des parties prenantes (Gouvernement du Tchad, de l'UE et d'APN) en bas de pages de tous les documents (lettre, compte rendu, rapport, affiche, etc.) produits par le PNZ et sur tous les appels à candidatures et les supports de médiatisation (magazine, reportage audiovisuel, articles, etc);
- La production des vêtements (chemises, T-shirts) portés par les employés et/ou vendus à des touristes et des cahiers offerts aux visiteurs en lien avec le Programme d'Education Environnementale;
- Des panneaux de signalisation sur lesquels sont apposés le logo de l'UE devant chaque école construite dans le cadre de l'appui au secteur éducatif, à l'entrée du Camp « DARI » dédié à l'éducation environnementale et également sur des banderoles annonçant des ateliers ;



- L'affichage du drapeau de l'UE aux côtés de celui du Tchad et d'APN dans l'enceinte du Camp DARI dédié à l'éducation environnemental situé à 5 km des bureaux du Parc National de

Zakouma.



- La production de 12 rapports mensuels d'activités et leur transmission par email à des ayants droits. Les rapports sont aussi publiés sur le site web d'African Parks : www.african-parks.org
- La diffusion des reportages audio-visuels illustrant les activités réalisées à travers un partenariat avec l'ONAMA.
- La mise en place systématique des autocollants des logos (Etat tchadien, APN, Union Européenne) sur les véhicules financés par l'action.

La Commission européenne pourrait souhaiter publier les résultats des actions. Auriez-vous des objections à la publication de ce rapport sur le site Internet d'Europe Aïd ? Si tel est le cas, veuillez exposer vos objections : Aucune objection à ce sujet.

Nom de la personne de contact pour l'action : **Pierre Armand ROULET**

Signature:

Lieu : **N'Djamena (TCHAD)**

Échéance prévue du rapport : **1^{er} janvier 2021**

Date d'envoi du rapport :

ANNEXES :

Annexe 1 : Arrêté n° 008/PR/MEP/DGM/DGTRFFP/DCFAP/2020 portant mise en place de l'ETA

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PECHE
DIRECTION GENERALE DU MINISTERE
DIRECTION GENERALE TECHNIQUE
DES RESSOURCES FORESTIERES, FAUNIQUES
ET DE LA PECHE
DIRECTION DE LA CONSERVATION
DE LA FAUNE ET DES AIRES PROTEGEES

UNITE - TRAVAIL - PROGRES
تقدم - عمل - وحدة



جمهورية تشاد
رئاسة الجمهورية
وزارة البيئة والثروة المائية
الإدارة العامة للوزارة
الإدارة التقنية العامة لـمصادر الغابات
الموارد البرية والثروة المائية
إدارة حماية الحياة البرية والمعصمت

ARRETE N° 008 /PR/MEP/DGM/DGTRFFP/DCFAP/2020

Portant mise en place d'une Equipe Technique d'Appui (ETA) au processus de création du Parc National de Siniaka Minia (PNSM), de modification des limites de la réserve de faune du Bahr Salamat (RFBS) et d'élaboration du plan-cadre pour la gestion du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ)

Le Ministre de l'Environnement et de la Pêche

- Vu la Constitution,
- Vu le Décret N°1572/PR/2020 du 14 Juillet 2020, portant remaniement du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°1854/PR/2019 du 02 Septembre 2020, portant Structure Générale du Gouvernement et Attributions de ses Membres ;
- Vu le Décret N°280/PR/PM/2018 du 16 Février 2018, portant Création, Organisation et Fonctionnement des Directions Générales des Départements Ministériels ;
- Vu le Décret N°86 T/EFC du 07 mai 1963 portant création du Parc National de Zakouma ;
- Vu le Décret N° 049 portant création de la réserve de faune du Bahr Salamat ;
- Vu le Décret N° 97/PG/TEFC/1961 du 17 mai 1961, portant création de la réserve de faune de Siniaka Minia ;
- Vu la loi N° 14/PR/2008 du 10 juin 2008, portant Régime des Forêts, de la Faune et des Ressources Halieutiques ;
- Vu l'Accord de Partenariat signé le 10 octobre 2017 entre le Gouvernement du Tchad et African Park Network pour la gestion du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma
- Vu les nécessités de service :

Sur proposition du Directeur Général du Ministère de l'Environnement et de la Pêche.

Arrête :

Article 1^{er} : Il est mis en place une Equipe Technique d'Appui (ETA) au processus de création du Parc National de Siniaka Minia (PNSM), de Modification des Limites de la Réserve de Faune du Bahr Salamat (RFBS) et d'élaboration du plan-cadre pour la gestion du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ).

Article 2 : L'ETA a pour mission de suivre et d'examiner les aspects techniques liés au processus de classement de Siniaka-Minia en Parc national, de la modification des limites de la RFBS et de l'élaboration d'un plan-cadre pour la gestion et utilisation des terres du GEFZ.

A ce titre, elle est chargée de :

1. établir et mettre en œuvre une feuille de route relative (i) au classement de la RFSM en Parc National et d'adaptation dans le cadre plus global du GEFZ (ii), à la modification des limites de la RFBS, (iii) à la l'élaboration et mise en œuvre d'un plan-cadre pour la gestion et l'utilisation des terres sur le GEFZ, notamment à l'identification des statuts appropriés pour les corridors de faune ;
2. apporter un appui conseil dans le processus d'accompagnement des communautés riveraines durant et après la création du PN, la modification de la RFBS et l'établissement des corridors de faune ;
3. définir et planifier une mission d'information/sensibilisation des communautés, des élus locaux, des autorités et de la société civile sur les enjeux de la conservation et de la gestion du GEFZ sur Siniaka Minia et sur la zone concernée par l'extension de la RFBS ;
4. recueillir les réactions/avis dans le cadre d'une mission de concertation des populations locales, des élus locaux, autorités et de la société civile dans le cadre du processus de création du PN et afin de faciliter ou soutenir les mesures d'accompagnement des communautés ;
5. apporter un appui-conseil et avis sur le contenu des documents techniques qui seront produits dans le cadre de ces processus, à savoir notamment (i) le dossier technique de reclassement et documents de gestion pour Siniaka Minia, (ii) le dossier technique de modification et documents de gestion de la RFBS et (iii) le plan-cadre de gestion et utilisation des terres du GEFZ.

Article 3 : L'ETA est composée comme suit :

Président : Le Directeur Général du Ministère de l'Environnement et de la Pêche (DGMEP) ;

1^{er} Vice -Président : Le Directeur Régional d'African Parks Network (DR/APN) ;

2^e vice-président : Le Directeur Général Techniques des Ressources Forestières, Fauniques et de la Pêche (DGTRFFP) ;

Rapporteurs :

1. Le Directeur de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées (DCFAP) ;
2. Le Responsable du Développement Durable de l'UTG/GEFZ.

Membres :

- La Conseillère Juridique du Ministre de l'Environnement et de la Pêche ;
- Le Conseiller Chargé de l'Environnement et de la Pêche du MEP ;
- Le Directeur de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées ;
- Le Commandant de la Garde Forestière et Faunique ;
-
- Le Directeur du GEFZ ;
- Le Directeur des Affaires Juridiques et Contentieux ;
- Le Chef de Division des Aires Protégées de la DCFAP ;
- Un Représentant du Ministère de l'Agriculture ;
- Un Représentant du Ministère de l'Elevage ;

- Un Représentant du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Article 4 : ETA peut faire appel à toute personne ressource susceptible de l'aider dans l'accomplissement de sa mission.

Article 5 : L'ETA se réunit autant de fois en cas de besoin sur convocation de son Président.

Article 6 : A la fin de chaque étape liée à un objectif, l'ETA fournit au Ministère de l'Environnement et de la Pêche, un rapport synthèse de ses activités.

Article 7 : La mission de l'ETA prend fin une fois les décrets consacrant la création du PNSM et de la révision des limites de la RFBS signés et le plan –cadre de la gestion du GEFZ validés par les parties prenantes.

Article 8 : Les activités de l'ETA ne sont pas rémunérées. Toutefois, l'UTG/GEFZ mettra en place dans les limites de ses moyens et du respect de ses procédures des facilités pour le fonctionnement et la tenue des réunions de l'ETA dans les bonnes conditions.

Article 9 : Le présent arrêté qui entre en vigueur dès sa signature, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

N'Djamena, le 22 OCT 2020

Le Ministre de l'Environnement et de la Pêche



Brahim Mahamat Djamaladine

BRAHIM MAHAMAT DJAMALADINE

Ampliations :

- IG/DGM1
- DGTRFFP.....1
- DCFAP.....1
- GEFZ.....1
- DAJC.....1
- Intéressés.....15
- Archives.....1

